

**ENTENTE**  
**DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**



## **SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE** **Monastère des Ursulines-de-Québec, 2020 (CeEt-37)**



**SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE**  
**Monastère des Ursulines-de-Québec, 2020 (CeEt-37)**

Division du patrimoine  
Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales  
Ville de Québec

STÉPHANE NOËL  
2021

Cette intervention archéologique a été réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

(Permis de recherche archéologique au Québec : 20-QUEB-01)

Page couverture : de gauche à droite, vestiges 13C100 et 13C200, associés à l'église de Mme de la Peltrie (1656-1686); extrait du plan intitulé « La Ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France », auteur anonyme, 1670 (ANOM); vestige 13B200, associé à la fosse de latrines de l'aumônier (v. 1836-1881).

© 2021

Ville de Québec

Tous droits réservés

Dépôt légal

4e trimestre

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN-978-2-89552-198-3



## RÉSUMÉ

Cette intervention de surveillance archéologique a été réalisée dans le cadre d'urgents travaux de réparation de conduites souterraines (sanitaire et pluvial) sur le site du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37). Les travaux se sont déroulés du 13 au 27 octobre 2020, et étaient principalement concentrés dans le coin sud-est de la cour intérieure du monastère, ainsi que dans la partie nord-est des jardins.

Les travaux archéologiques ont permis la mise au jour de vestiges témoignant de différentes périodes de l'histoire du complexe des Ursulines. Tout d'abord, une portion des fondations de l'église construite entre 1656 et 1667 par Madeleine de Chauvigny de La Peltrie ont été mises au jour tout près de l'aile des Parloirs. La fondation semble également avoir été réparée, probablement lors des travaux de reconstruction entrepris en 1715, puis arrêtés en 1718. En second lieu, les vestiges des latrines de l'aumônier, aménagées vers 1836, ont également été dégagés lors des travaux. Les couches archéologiques associées à l'utilisation de cette structure ont permis de mieux comprendre le régime alimentaire végétal des aumôniers Thomas Maguire (v.1836-1854) et Georges-Louis Lemoine (1854-v.1881). Finalement, dans la partie nord-est des jardins, une stratigraphie non perturbée a pu être documentée, témoignant de l'évolution de cette partie du site.

Les découvertes importantes réalisées dans la cour intérieure du monastère des Ursulines vient reconfirmer le potentiel exceptionnel de ce secteur du site (voir aussi GAIA 2016 et Rouleau 2018). En raison de l'importance de ce lieu dans l'histoire de la colonie, une intervention archéologique est nécessaire lors de tous types d'excavations.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b> .....	<b>ii</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des photos</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>vi</b>
<b>Liste des planches</b> .....	<b>vii</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Méthodologie</b> .....	<b>2</b>
<b>3. Interventions antérieures</b> .....	<b>3</b>
<b>4. Cadre environnemental et occupation autochtone</b> .....	<b>5</b>
<b>5. Résumé de l'occupation historique</b> .....	<b>6</b>
<b>6. La cour intérieure du monastère et l'aile des Parloirs</b> .....	<b>15</b>
6.1. Description des données archéologiques.....	15
6.1.1. Tranchée d'excavation mécanique (13B) .....	15
6.1.2. Vestige 13B100 : ancien égout en briques .....	16
6.1.3. Vestige 13B200 : fosse de latrines en maçonnerie.....	18
6.1.4. Sondage 13D, à l'ouest du vestige 13B200.....	25
6.1.5. Vestiges 13C100 et 13C200 : fondations en maçonnerie de pierres .....	28
6.1.6. Au sous-sol de l'aile des Parloirs (13F) .....	34
6.2. Interprétation des données archéologiques.....	36
6.2.1. Église de Madame de la Peltrie (v. 1656-1686).....	36
6.2.1. Les latrines de l'aumônier (v. 1836-1881) .....	43
<b>7. Les jardins du monastère des Ursulines</b> .....	<b>48</b>
7.1. Description des données.....	48
7.1.1. Installation de pieux vissés, secteur nord-ouest des jardins (13A).....	48
7.1.2. Réfection d'une conduite pluviale, secteur nord-est des jardins (13E).....	48
<b>8. Conclusion et recommandations</b> .....	<b>53</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>54</b>
<b>Annexe A : Planches</b> .....	<b>57</b>
<b>Annexe B : Catalogue des photographies</b> .....	<b>70</b>
<b>Annexe C : Rapport d'analyse archéobotanique (GAIA 2020)</b> .....	<b>77</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b> : Localisation du site archéologique du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37). .....	1
<b>Figure 2</b> : Propriété des Ursulines de Québec, à la Haute-Ville de Québec, en 1660. ....	6
<b>Figure 3</b> : Le second monastère des Ursulines (3), les parloirs (2), l'église (1) et la maison de Madame de la Peltrie (7). .....	7
<b>Figure 4</b> : Le second monastère des Ursulines, avant l'incendie du 20 octobre 1686. Le passage couvert reliant les bâtiments du complexe est encore présent. ....	8
<b>Figure 5</b> : L'aile Saint-Augustin, érigée sur une partie des fondations des deux premiers monastères, et la nouvelle aile Sainte-Famille, après l'incendie de 1686. Notez les fondations encore visibles des bâtiments incendiés en 1686. ....	9
<b>Figure 6</b> : La propriété des Ursulines en 1693, après l'érection de l'enceinte de Beaujours à seulement quelques mètres de l'aile Saint-Augustin. Les jardins (P) et le terrain en friche (O) sont identifiés. ....	9
<b>Figure 7</b> : Propriété des Ursulines de Québec en 1713, montrant l'agrandissement vers l'est de l'aile Sainte-Famille. La cour intérieure semble être fermée par une clôture à l'est. ....	10
<b>Figure 8</b> : Plan schématique de proposition de reconstruction. Plan proposé par Mère Lemaire des Anges en 1694, puis représenté en 1715 et accepté, mais non réalisé. ....	11
<b>Figure 9</b> : Les murs extérieurs du monastère en 1834. ....	12
<b>Figure 10</b> : Plan du monastère des Ursulines de Québec vers 1870. ....	13
<b>Figure 11</b> : La propriété des Ursulines en 1898. ....	13
<b>Figure 12</b> : La propriété des Ursulines en 1910. ....	14
<b>Figure 13</b> : Détail du plan des réseaux souterrains pour l'évacuation des eaux dans la cour intérieure. Plan original daté de 1878, mais présence d'annotations manuscrites au moins jusqu'en 1895. ....	18
<b>Figure 14</b> : L'église des externes des Ursulines en 1670. ....	37
<b>Figure 15</b> : Évolution de l'architecture religieuse en Nouvelle-France d'après les modèles architecturaux. ....	37
<b>Figure 16</b> : Plan au sol de la chapelle du palais épiscopal de Québec, en 1743. ....	38
<b>Figure 17</b> : Superposition des bâtiments actuels avec les plans historiques datant entre les 17 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles. ....	39
<b>Figure 18</b> : Détail du plan des réseaux souterrains pour l'évacuation des eaux dans la cour intérieure. Plan original daté de 1878, mais présence d'annotations manuscrites au moins jusqu'en 1895. ....	40
<b>Figure 19</b> : Vestiges de l'église des Jésuites, 1666-1807 (CeEt-35). ....	41
<b>Figure 20</b> : Vestiges de l'abside de la première église de Beauport (1672-1726). ....	42

**Figure 21** : Plan de fouille de la première église de Saint-Joachim (1685-1759).....42

**Figure 22** : Les édifices à l'extrémité est de la cour intérieure, avant 1860. La structure en jaune serait les latrines de l'aumônier.....45

**Figure 23** : Portraits de l'abbé Thomas Maguire, par Théophile Hamel (1817-1872), 1870 (à gauche) et de l'aumônier Georges-Louis Lemoine, par Sœur Sainte-Ursule Coote (1857-1898), fin du 19<sup>e</sup> siècle (à droite). .....45

## LISTE DES PHOTOS

<b>Photo 1</b> : Ancien égout en briques (13B100) adossé à l'aile des Parloirs, vers le sud-est. .....	16
<b>Photo 2</b> : Ancien égout en briques (13B100) adossé à l'aile des Parloirs, vers le sud. .	17
<b>Photo 3</b> : Vestige en maçonnerie (13B200) associé à la fosse des latrines de l'aumônier.....	19
<b>Photo 4</b> : Coupe stratigraphique des dépôts de latrines à l'intérieur du vestige 13B200. .....	21
<b>Photo 5</b> : Réservoir de lampe à l'huile en verre incolore au plomb (CeEt-37-13B204)..	23
<b>Photo 6</b> : Cheminée de lampe à l'huile en verre incolore au plomb (CeEt-37-13B204-316).....	23
<b>Photo 7</b> : Abat-jour de lampe à l'huile (CeEt-37-13B203/13B299-315). ....	24
<b>Photo 8</b> : Cachet de cire de forme carrée avec coins biseautés (CeEt-37-13B204-318). .....	24
<b>Photo 9</b> : Surface des lots fouillés dans la sous-opération 13D. De gauche à droite : lot 13D1, lot 13D2 et lot 13D3. Le vestige 13B200 (à droite de l'image) a coupé ces couches in situ. ....	27
<b>Photo 10</b> : Surface partielle du vestige 13C100/13C200, en cours de fouilles. ....	28
<b>Photo 11</b> : Surface des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche), démontrant la juxtaposition des deux phases de construction.....	31
<b>Photo 12</b> : Parement est du vestige 13C200. ....	32
<b>Photo 13</b> : Chapelet composé d'une chaîne en alliage cuivreux et de perles rondes avec facettes en verre incolore sans plomb (CeEt-37-13B97-314). ....	33
<b>Photo 14</b> : Fragment d'une tablette en ardoise (CeEt-37-13C1-320). ....	33
<b>Photo 15</b> : Tête de brosse à dent en os (CeEt-37-13C1-321). ....	34
<b>Photo 16</b> : Sous-opération 13F à la fin des travaux (avant remblaiement).....	35
<b>Photo 17</b> : Coupe stratigraphique nord de la sous-opération 13D.....	44
<b>Photo 18</b> : Pose de pieux vissés dans le secteur nord-ouest des jardins des Ursulines. .....	49
<b>Photo 19</b> : Coupe stratigraphique documentée dans la paroi est de la sous-opération 13E. ....	52

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Description et localisation des sous-opérations désignées lors de l'intervention archéologique à l'automne 2020. ....	2
<b>Tableau 2</b> : Description et interprétation des couches relevées dans la paroi est de la sous-opération 13E. ....	51

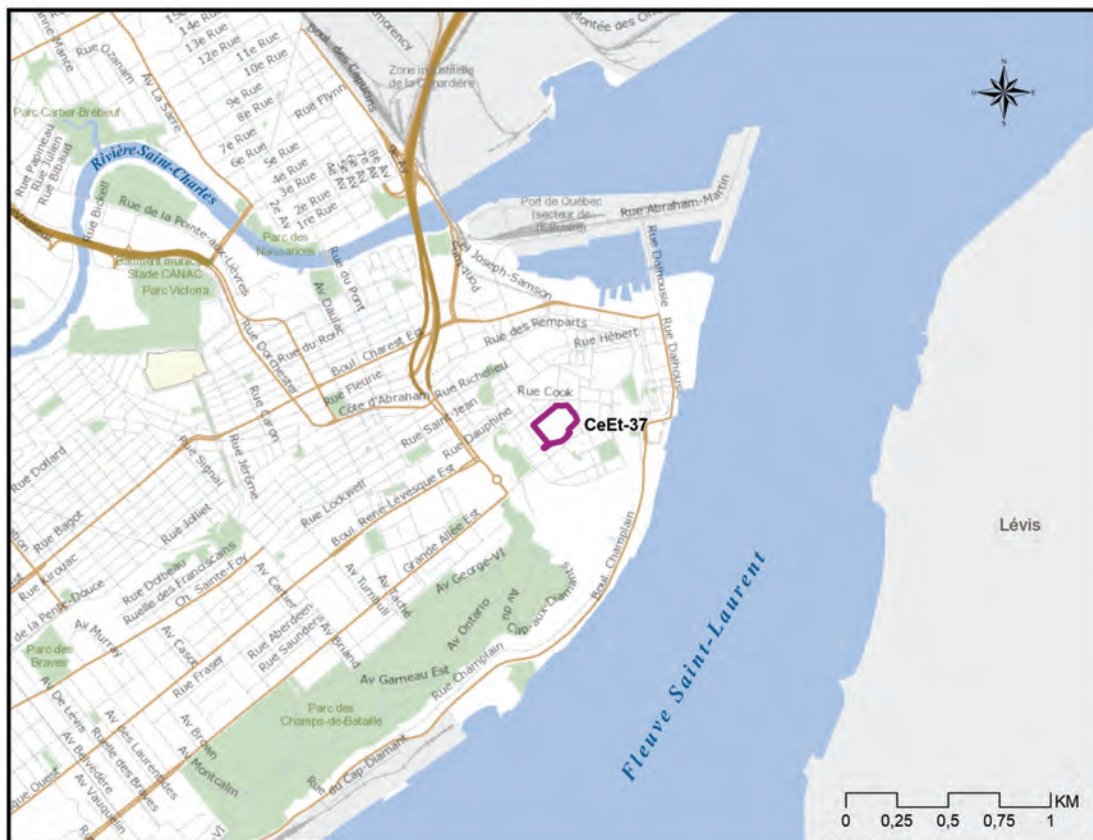
## LISTE DES PLANCHES

<b>Planche 1</b> : Plan général des interventions réalisées entre 2011 et 2020 dans la cour intérieure et les jardins du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37). .....	58
<b>Planche 2</b> : Plan détaillé de l'opération 9 (GAIA 2016) et de l'opération 13 (Noël 2021), dans le coin sud-est de la cour intérieure du monastère des Ursulines-de-Québec.....	59
<b>Planche 3</b> : Sondages et pieux dans le secteur nord-ouest des jardins du monastère des Ursulines-de-Québec.....	60
<b>Planche 4</b> : Plan de la tranchée 13E, dans le coin nord-est des jardins du monastère des Ursulines-de-Québec.....	61
<b>Planche 5</b> : Extrapolations de l'église de Mme de la Peltrie (1656-1667) et des latrines de l'aumônier (v.1836-1881), basées sur la position des vestiges mis au jour en 2020.	62
<b>Planche 6</b> : Plan détaillé des sous-opérations 13B, 13C, 13D et 13E, dans le secteur sud-est de la cour intérieure du monastère des Ursulines-de-Québec. ....	63
<b>Planche 7</b> : Coupe stratigraphique, paroi ouest à l'intérieur de la structure 13B200. ....	64
<b>Planche 8</b> : Coupe stratigraphique, paroi ouest de la sous-opération 13C.....	65
<b>Planche 9</b> : Parement est du vestige de maçonnerie 13C200. ....	66
<b>Planche 10</b> : Coupe stratigraphique, paroi nord de la sous-opération 13D. ....	67
<b>Planche 11</b> : Croquis stratigraphique d'une portion de la paroi est de la sous-opération 13E. ....	68

# 1. INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des résultats de surveillances archéologiques réalisées sur le site du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37) (figure 1; planche 1). Ces interventions ont été réalisées dans le cadre d'urgents travaux de réparation de conduites souterraines (sanitaire et pluvial).

La première intervention a été réalisée dans le coin sud-est de la cour intérieure du monastère, ainsi qu'à l'intérieur de la cave de l'aile des Parloirs. La seconde intervention s'est déroulée au coin nord-est des jardins, à quelques mètres de l'édifice Price. L'archéologue responsable de l'intervention a également supervisé l'installation de pieux vissés dans les jardins, dans le secteur où des vestiges associés au rempart palissadé de Beaucours avaient été mis au jour précédemment (Rouleau 2013; Groupe DDM 2020). Ces pieux vissés servent à installer la porte de la clôture qui ceinture la nouvelle piste de course aménagée en 2020. Les travaux de surveillance se sont déroulés du 13 au 27 octobre, sous le permis de recherche archéologique 20-QUEB-01.



**Figure 1** : Localisation du site archéologique du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37).

Source : Ville de Québec.

## 2. MÉTHODOLOGIE

Conformément à la méthodologie utilisée en archéologie historique à la Ville de Québec, l'identification des sondages, des couches stratigraphiques (lots) et des vestiges a suivi le système Tikal (Parcs Canada 2005). L'opération 13 a été utilisée pour la surveillance réalisée à l'automne 2020 et cinq sous-opérations ont été désignées : 13A, 13B, 13C, 13D et 13E (voir tableau 1).

Les couches de sol et les vestiges dégagés manuellement dans une sous-opération ont reçu un numéro de lot. Elles ont fait l'objet d'une description technique, d'une documentation photographique et de dessins ou croquis stratigraphiques. Les vestiges ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique, et les dessins techniques ont été réalisés à partir de ces relevés. Toutes les sous-opérations et tous les vestiges ont été relevés par des techniciens en arpentage du Service de l'ingénierie de la Ville de Québec. Les données géoréférencées ont été archivées à la Ville de Québec. Les notes relatives à la surveillance et aux sondages ont été enregistrées dans des fiches de résumés de lots. Les données altimétriques et planimétriques ont été consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec. Aux termes du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Il est à noter que dans le cadre de cet inventaire, les sols n'ont pas été tamisés. Tous les artefacts recueillis ont été nettoyés, numérotés et inventoriés. Les artefacts significatifs ont été catalogués dans la base de données de la Ville de Québec.

**Tableau 1** : Description et localisation des sous-opérations désignées lors de l'intervention archéologique à l'automne 2020.

<b>Sous-opération</b>	<b>Description</b>	<b>Localisation</b>
13A	Supervision de l'installation de pieux vissés	Partie nord-ouest des jardins
13B	Tranchée d'excavation mécanique	Partie sud-est de la cour intérieure
13C	Sondage manuel pour documenter les vestiges 13C100 et 13C200	À l'extrémité ouest de la tranchée 13B
13D	Sondage manuel	Dans la partie centrale nord de la tranchée 13B
13E	Tranchée d'excavation mécanique	Partie nord-est des jardins
13F	Tranchée manuelle	Dans la cave de l'aile des Parloirs

### 3. INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

Le secteur de la cour intérieure du monastère des Ursulines-de-Québec a fait l'objet de deux interventions archéologiques. La première, réalisée par GAIA (2016), s'est déroulée en 2015 (planche 2). Il s'agissait d'une surveillance archéologique qui accompagnait les travaux de réfection de la canalisation située dans la portion est de la cour. Ces travaux touchaient partiellement la zone touchée par les travaux de l'automne 2020. Lors de cette intervention, un sondage archéologique a été réalisé dans un secteur non-perturbé en périphérie de la tranchée de canalisation et a permis de révéler le fort potentiel de la cour intérieure. Un dépotoir contenant des artefacts et écofacts datant de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle a notamment été fouillé. De plus, une surveillance de l'excavation manuelle dans la cave de l'aile des Parloirs, pour l'installation d'un monte-charge, a été réalisée.

En 2016, deux sondages archéologiques ont été réalisés dans la portion ouest de la cour intérieure, et trois ont été réalisés le long du mur nord de l'aile Sainte-Famille (Rouleau 2018). Dans la cour intérieure, un vestige associé au monastère des Ursulines incendié en 1686 a été mis au jour.

Dans les jardins, dans le secteur où les pieux vissés ont été installés, trois interventions ont été réalisées précédemment. La première a eu lieu en 2011, alors que six sondages ont été fouillés dans la portion ouest des jardins, en prévision de l'aménagement d'un terrain de soccer (Rouleau 2013). Cette intervention a entre autres permis de mettre au jour des vestiges associés au rempart palissadé de Beaucour. La seconde intervention a eu lieu en 2019, préalablement à l'aménagement d'une piste de course (Groupe DDM 2020a). Lors de cette dernière intervention, les vestiges en terre du rempart palissadé de Beaucour ont été dégagés. Finalement, la dernière intervention a été réalisée à l'été 2020 et consistait en une surveillance des travaux d'aménagement de la piste de course (Groupe DDM 2020b)<sup>1</sup>.

Quant au secteur nord-est des jardins, aucune intervention n'y avait encore été réalisée. Cependant, sept autres interventions archéologiques ont eu lieu dans les limites du site CeEt-37 depuis plus de 50 ans.

---

<sup>1</sup> À noter que les données en lien avec cette intervention n'ont pas fait l'objet d'un traitement cartographique dans la planche 1 (interventions 2011-2020), puisque les données n'étaient pas encore disponibles.

La première a été réalisée par Michel Gaumont en 1964. Il avait alors effectué des sondages exploratoires à l'est du musée afin de trouver des vestiges de la maison de Madame de la Peltrie (Gaumont 1964). Les interventions subséquentes étaient des surveillances archéologiques réalisées dans le cadre de travaux d'enfouissement du réseau électrique, notamment dans l'emprise de la rue Sainte-Ursule et de la ruelle des Ursulines (Croteau 1987, CÉRANE 1987, 1993 et 1997). De plus, une fouille préventive a été réalisée en 2010, dans le cadre du projet de rénovation du musée des Ursulines de Québec. La construction d'une cage d'ascenseur nécessitait alors l'excavation dans un secteur à fort potentiel archéologique entre le musée et la chaufferie, à l'emplacement de la maison de Madame de la Peltrie érigée en 1644 (Ethnoscop 2011). En 2013, un inventaire a aussi été complété en prévision de travaux de construction d'un tunnel souterrain devant faire le lien entre les ailes Saint-Joseph et Sainte-Ursule (Simoneau 2014).

Une étude de potentiel sectorielle a également été produite dans le cadre des études d'ensemble de la Ville de Québec (GRHQ 2000). Finalement, un plan de gestion des ressources archéologiques du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37) a été réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le MCC et la Ville de Québec (Rouleau 2015).

#### **4. CADRE ENVIRONNEMENTAL ET OCCUPATION AUTOCHTONE**

Le site du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37) se situe sur la colline de Québec. La surface de cette dernière a été façonnée par l'avancée et le recul des glaciers, laissant une topographie relativement plane parsemée de buttes rocheuses. Dans les cavités de ce replat rocheux, la mer de Champlain a déposé un limon argileux sur une roche-mère composée de schiste, de grès et de calcaire (GRHQ 2000 : 102). Le site des Ursulines se situe à une altitude qui varie entre 53 et 57 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM). Avant l'urbanisation, ce secteur était traversé par de nombreux ruisseaux, tel qu'illustré sur le plan de Robert de Villeneuve de 1685 (figure 4).

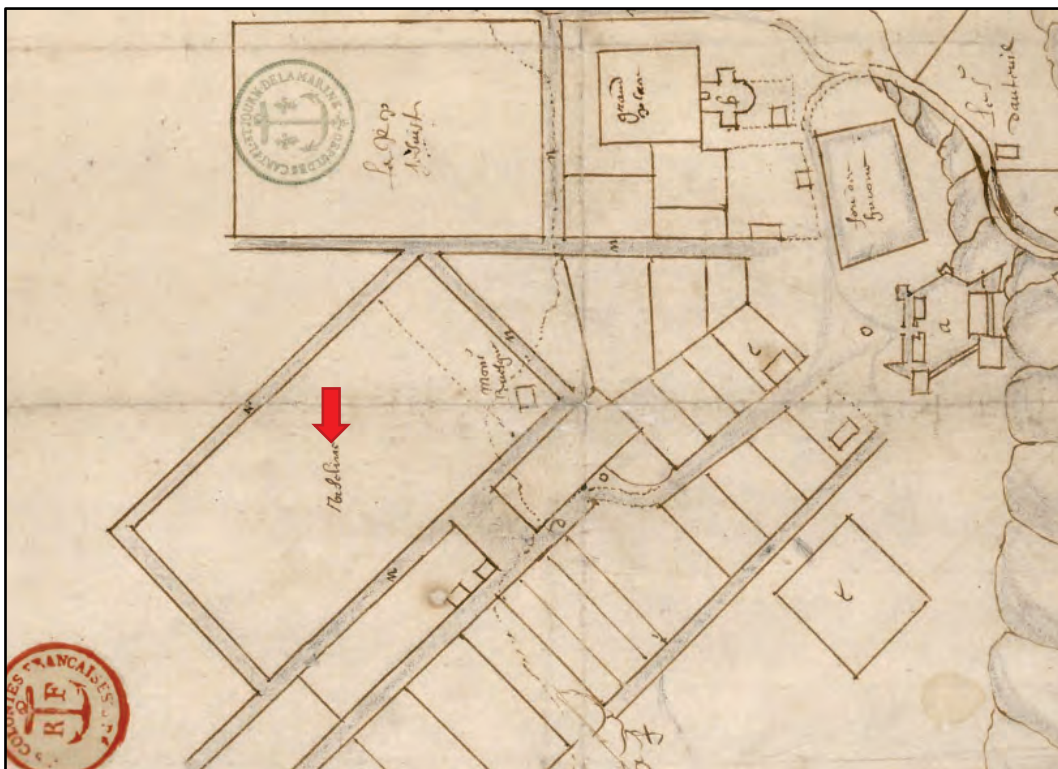
Le potentiel archéologique paléohistorique a notamment été évalué dans une étude patrimoniale du secteur des Ursulines (GRHQ 2000). Pour la propriété des Ursulines, le potentiel est considéré comme moyen (portion ouest des jardins) et fort (portion est des jardins et cour intérieure). Cette évaluation est notamment basée sur la topographie plane du lieu et la proximité de sources d'eau. De plus, des matières premières lithiques étaient disponibles à une courte distance (environ 250 m), comme le chert pouvant être prélevé dans la falaise près de la côte de la Montagne. La distance du bord de la falaise et du fleuve rend toutefois ce lieu un peu moins intéressant pour une occupation après 7 500 ans AA. En effet, les schèmes d'établissement des Autochtones dans la région montrent qu'ils préféraient s'installer à un endroit avec un point de vue dominant sur le paysage environnant et le fleuve. Cependant, ce lieu était probablement plus accessible et intéressant à l'Archaïque inférieur (9 500 à 7 500 ans AA). Les sites de cette période documentés dans la région se trouvent à l'embouchure de la rivière Chaudière et sont à une altitude de plus de 50 m ANMM, installés sur les rives de la Mer de Champlain ou sur celles du Lac à Lampsilis. Ces altitudes sont similaires à celles de la portion orientale du site CeEt-37. Ainsi, le potentiel pour la découverte d'une occupation autochtone associée au peuplement initial de la région (vers 9 000 ans AA) est considéré élevé (GRHQ 2000 : 104).

En plus d'instruire les jeunes filles de colons français, les Ursulines avaient aussi pour objectif l'éducation des jeunes filles autochtones (Oury 1999 : 61). Le monastère accueillait aussi temporairement les familles de ces jeunes filles, provenant de plusieurs nations autochtones, dont des Algonquiens, des Innus, des Hurons-Wendat, des Abénaquis, des Haudenosaunee, des Nipissing et des Abénaquis (Gourdeau 1994 : 54). Le site était donc fréquenté par les autochtones à partir de l'établissement du monastère, en 1641.

## 5. RÉSUMÉ DE L'OCCUPATION HISTORIQUE

Les premières Ursulines arrivèrent à Québec en 1639. Parmi elles se trouvaient la supérieure fondatrice, Marie de l'Incarnation, et la bienfaitrice séculière, Marie-Madeleine de Chauvigny de la Peltrie. Dès le départ, la mission du monastère des Ursulines était l'instruction des filles dans la foi chrétienne (Gourdeau 1994 : 39). Le contrat de fondation du monastère spécifiait notamment : « tenues à perpétuité à instruire les petites filles sauvages de la Nouvelle-France en la connaissance de la religion catholique, apostolique et romaine. Leur apprendre à lire [...] les recevoir audit couvent et séminaire, leur donner leurs gîtes, logement, nourriture, aliment et entretenement » (Oury 1999 : 61).

Sur leur concession de 12 arpents située à la Haute-Ville, la communauté commence la construction d'un monastère en 1641 (figure 2). Il s'agit d'un édifice de trois étages mesurant 92 pieds de longueur sur 28 pieds de largeur. Une petite chapelle a été construite à l'extrémité sud du bâtiment et les parloirs étaient aménagés dans le coin sud-ouest du monastère. Ce premier monastère et la chapelle qui y était annexée ont été incendiés en 1650 (Rouleau 2015 : 3; Dufaux et Lachance 2011 : 66).



**Figure 2 :** Propriété des Ursulines de Québec, à la Haute-Ville de Québec, en 1660. Source : Détail tiré du « Vray plan du haut et bas de Quebec comme il est en lan 1660 », auteur anonyme, 1660, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR ANOM 03DFC341C.

Peu de temps après l'incendie de 1650, un nouveau monastère est bâti à l'emplacement du précédent. Les parloirs sont encore aménagés au coin sud-ouest et un bâtiment appuyé à l'extrémité nord abritait les cuisines (Rouleau 2015 : 3). En 1656 débute la construction d'une église sous l'initiative de madame Chauvigny de la Peltrie (Oury 1999 : 76). L'église, au sud-est du monastère, est de forme rectangulaire avec une abside en hémicycle. Le chœur des religieuses joint le temple au monastère construit en 1651 (figure 3). Il fallut toutefois attendre à l'année 1667 avant que l'église ne soit terminée, en raison de « plusieurs pertes et autres accidents » (Lemoine et Mère Saint-Thomas 1863 : 256-257). Cette année-là, le Marquis de Tracy fait un don afin de construire une chapelle dédiée à la Sainte-Anne, adossée au mur est de l'église.

Alors que le complexe du monastère commençait à inclure plus de bâtiments, on voit l'aménagement d'un corridor couvert qui reliait la maison de madame de la Peltrie à l'est, le monastère à l'ouest et le lavoir et la boulangerie au nord. Ces corridors auraient été présents au moins entre 1670 et 1686 (figure 4).



**Figure 3** : Le second monastère des Ursulines (3), les parloirs (2), l'église (1) et la maison de Madame de la Peltrie (7).

Source : Détail du plan « La Ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France », auteur anonyme, 1670, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR CAOM 3DFC343A.

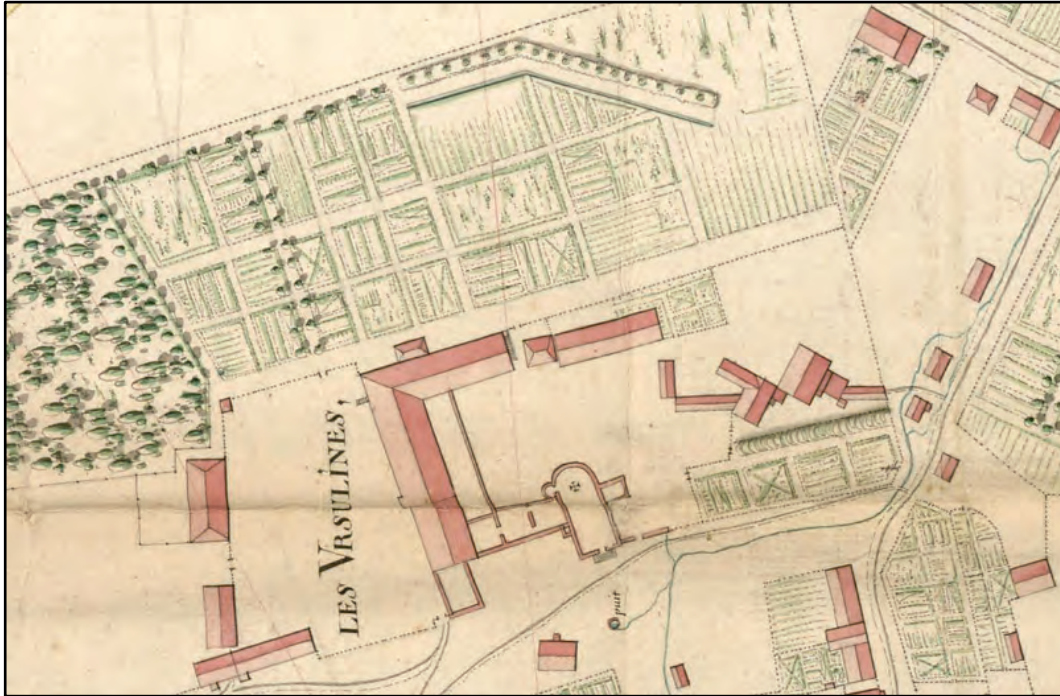


**Figure 4** : Le second monastère des Ursulines, avant l'incendie du 20 octobre 1686. Le passage couvert reliant les bâtiments du complexe est encore présent.

Source : Détail tiré du « Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr de Villeneuve », Robert de Villeneuve, 1685, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR ANOM 03DFC349B.

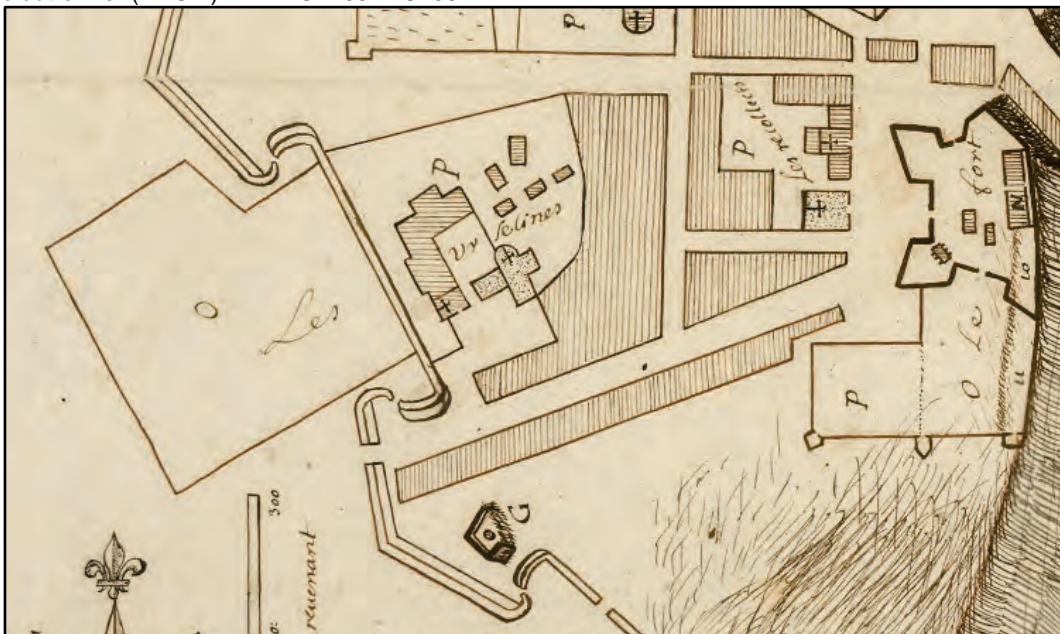
Le 20 octobre 1686, le monastère et l'église sont incendiés. L'aile Sainte-Famille, en construction, et la maison de madame de la Peltrie sont toutefois épargnées (Rouleau 2015 : 4). Durant l'hiver 1686-87, sept propositions de reconstruction sont étudiées par la communauté. Après l'intervention des Jésuites, une décision sur le futur plan au sol des bâtiments est finalement prise le 3 mars 1687 (Rouleau 2015 : 4). Dans ce plan, il est décidé de construire l'aile Saint-Augustin en 1687 en réutilisant en partie les fondations de l'ancien monastère, mais plus à l'ouest. L'aile Sainte-Famille, au nord, reste au même endroit et est agrandie vers l'ouest pour venir fermer l'angle avec la nouvelle aile Saint-Augustin. Au début des années 1690, le plan de Robert de Villeneuve montre que les fondations du monastère et de l'église incendiés en 1686 étaient encore visibles (figure 5).

En 1693, les autorités coloniales font construire une enceinte fortifiée afin de fermer le côté ouest de la ville (figure 6). L'enceinte de Beaucours coupe la propriété des Ursulines, passant à quelques mètres seulement à l'ouest de l'aile Saint-Augustin. Cette enceinte est demeurée en place pendant plus de 30 ans, ce qui causa probablement bien des inconvénients à la communauté cloîtrée des Ursulines (Rouleau 2015 : 5).



**Figure 5** : L'aile Saint-Augustin, érigée sur une partie des fondations des deux premiers monastères, et la nouvelle aile Sainte-Famille, après l'incendie de 1686. Notez les fondations encore visibles des bâtiments incendiés en 1686.

Source : Détail tiré du « Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France où sont marquées les ouvrages faits et a faire pour la fortification », Robert de Villeneuve, 1692, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR ANOM 03DFC439A.



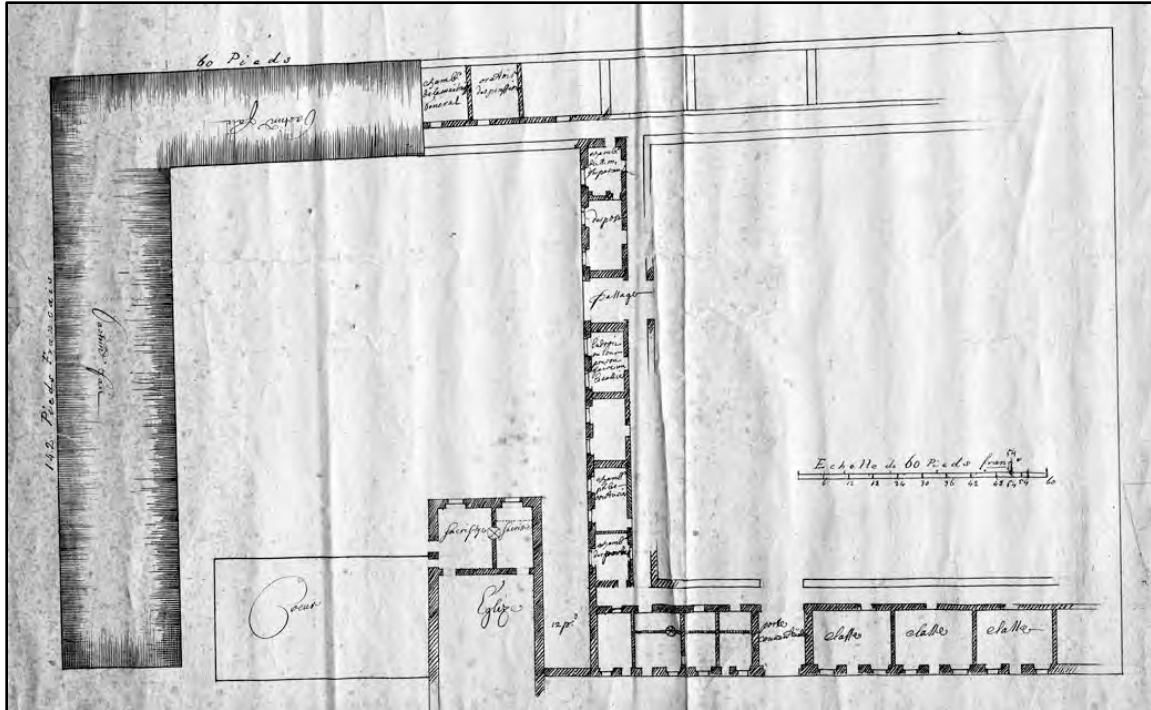
**Figure 6** : La propriété des Ursulines en 1693, après l'érection de l'enceinte de Beaucours à seulement quelques mètres de l'aile Saint-Augustin. Les jardins (P) et le terrain en friche (O) sont identifiés.

Source : Détail tiré du « Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France, levé au mois de septembre 1693 », auteur anonyme, 1693, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR CAOM 3DFC356B.

Au début du 18<sup>e</sup> siècle, plusieurs travaux sont entrepris autour de la cour intérieure. L'aile Sainte-Famille est agrandie vers l'est de 60 pieds en 1712 et 1713 (figure 7). En 1715, le plan sur deux cours (figure 8) de Mère Lemaire des Anges est accepté et on entame la construction de l'aile des Parloirs et de l'église des externes (Dufaux et Lachance 2011 : 92). À ce moment, on entreprend entre autres la reconstruction de l'église incendiée en 1686 et la construction de l'aile des Parloirs à l'est de celle-ci. Cependant, après le décès de la Mère Lemaire des Anges en 1717, la construction de plusieurs bâtiments est abandonnée, le projet étant considéré trop vaste et ambitieux (Dufaux et Lachance 2011 : 96). En 1718, les fondations et les murs de l'église des externes et de la nouvelle aile des Parloirs qui avaient été reconstruits sont partiellement démolis (Dufaux et Lachance 2011 : 96-98; Sœur Sainte-Marie et Sœur Saint-Thomas 1864 : 107). À la place, la nouvelle Supérieure des Ursulines, Mère Angélique Poisson de Saint-Jean l'Évangéliste, décide de revenir à un plan plus modeste sur une cour intérieure. L'aile des Parloirs est construite en partie par-dessus l'ancienne église de Mme de la Peltrie, et l'église des externes est maintenant orientée est-ouest, longeant l'actuelle rue Donnacona. C'est à l'endroit où se trouve l'église reconstruite selon les plans de David Ouellet en 1901-1902, à l'ouest de l'actuel Musée des Ursulines. Entre 1720 et 1723, le chœur des religieuses a été ajouté au côté nord de la nouvelle église, venant ainsi fermer la partie orientale de la cour intérieure (Rouleau 2015 : 16).



**Figure 7** : Propriété des Ursulines de Québec en 1713, montrant l'agrandissement vers l'est de l'aile Sainte-Famille. La cour intérieure semble être fermée par une clôture à l'est. Source : Détail tiré du « Plan de la Ville de Québec, 1713, avec ses projets », José Boisberthelot de Beaucours, 1713, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR ANOM 03DFC387A.



**Figure 8 :** Plan schématique de proposition de reconstruction. Plan proposé par Mère Lemaire des Anges en 1694, puis représenté en 1715 et accepté, mais non réalisé. Source : Archives du monastère des Ursulines. Extrait du rapport de Dufaux et Lachance (2011 : 91-92).

En 1759, la propriété est touchée par les tirs de projectiles pendant le siège de Québec. Plusieurs bâtiments, dont la chapelle, le chœur et l'église, sont endommagés (Trudel 1954 : 3). Après la reddition de la ville, les troupes du général James Murray s'installent au monastère. Des réparations auraient alors été effectuées par les soldats Britanniques à l'aile Sainte-Famille, et possiblement à d'autres bâtiments. À l'hiver 1759-1760, le monastère a été transformé en hôpital militaire, où les Ursulines ont soigné les soldats blessés (Oury 1999 : 165).

Durant la période 1759-1761, les annales de la communauté font état d'un certain nombre de familles s'étant réfugié au monastère, dont plusieurs seraient décédés et auraient pu être inhumés sur le site. Des soldats anglais soignés dans l'hôpital de fortune pourraient aussi avoir été inhumés dans le secteur nord-est des jardins. Cette hypothèse est appuyée par la découverte, en 1908, de sépultures près de l'actuelle chaufferie. À cette époque, ces inhumations avaient été associées aux militaires britanniques (*Wolfe's Soldiers*, AMUQ, dans Rouleau 2015 : 28).

La période entre 1760 et 1830 est qualifiée de repli par les architectes Dufaux et Lachance (2011 : 111). Avec le changement d'autorité coloniale et la Révolution française en 1789, les Ursulines se voient obligées de se replier, en raison de

problèmes financiers et de difficultés de recrutement. Ainsi, très peu de travaux sont effectués sur la propriété pendant cette longue période.

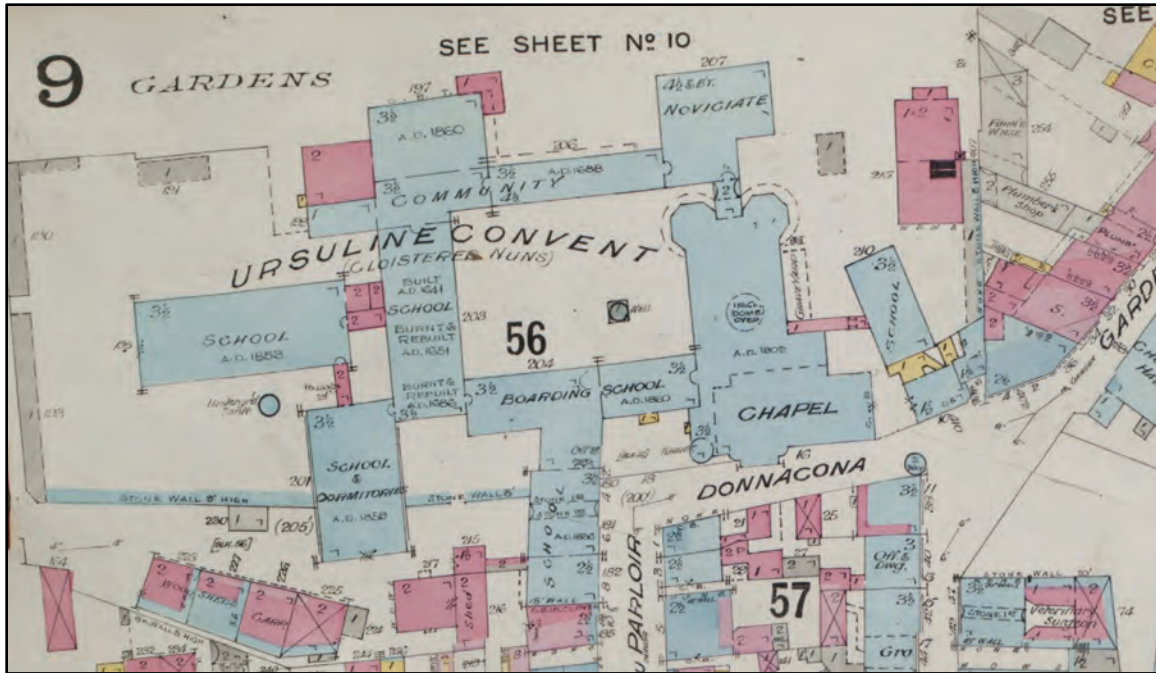
De 1830 à 1880, le complexe des Ursulines subit plusieurs changements. Cette période est qualifiée de renouveau de la mission par Dufaux et Lachance (2011 : 119). Les nouveaux bâtiments construits visaient à répondre à la hausse de la clientèle scolaire. Plusieurs nouvelles ailes sont construites durant cette période : l'aile Sainte-Angèle (1836), le pensionnat Notre-Dame-de-Grâce (1854), l'aile Saint-Thomas (1860) et l'aile Marie-de-l'Incarnation (1874) (figure 9 et figure 10). De plus, des travaux de rénovation et d'exhaussement sont entrepris sur des édifices ceinturant la cour intérieure. En 1865, l'aile des Parloirs a été partiellement reconstruite et rehaussée, et en 1873, l'aile Sainte-Ursule a été complètement rebâtie. Finalement, le chœur des religieuses et l'église des externes ont été complètement reconstruits en 1901 et 1902, tandis que la chaufferie a été installée en 1910 (figure 11 et figure 12).



**Figure 9** : Les murs extérieurs du monastère en 1834.

Source : Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N.8.2.1.22 (Rouleau 2015 : 21).





**Figure 12** : La propriété des Ursulines en 1910.

Source : Détail tiré de « Insurance plan of the city of Quebec, Canada », Chas E. Goad, 1910, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) G/1144/Q4G475/G6/1910 CAR.

## **6. LA COUR INTÉRIEURE DU MONASTÈRE ET L'AILE DES PARLOIRS**

### **6.1. Description des données archéologiques**

Les travaux d'urgence dans la cour intérieure et dans la cave de l'aile des Parloirs avaient pour but de réparer une conduite qui sortait du bâtiment. En effet, le bris de cette canalisation occasionnait des refoulements d'égouts dans la cave de l'aile des Parloirs.

Afin d'effectuer la réparation, les employés de Drolet R. Excavations Inc. ont réalisé une tranchée mécanique de 8,50 m sur 4,25 m de part et d'autre de l'égout en béton situé à environ 1 m du mur nord de l'aile des Parloirs (13B). Ils ont également brisé le plancher de béton autour du drain à l'intérieur de la cave de l'aile des Parloirs et ont creusé à la pelle jusqu'à rejoindre la canalisation (13F) (planche 6).

#### ***6.1.1. Tranchée d'excavation mécanique (13B)***

Initialement, il était anticipé que les sols autour de l'égout en béton seraient grandement perturbés. Comme cet égout a été installé en 2004 sans supervision archéologique, il n'était toutefois pas possible d'estimer l'ampleur des perturbations. Comme la profondeur devant être atteinte pour la réfection était d'environ 3,60 m, et afin d'assurer la sécurité des travailleurs, il a fallu ouvrir une large tranchée avec des pentes à 45 degrés.

Les tranchées d'installation de l'égout en béton et des canalisations étaient comblées par des remblais hétérogènes. Ces remblais étaient vraisemblablement des sols provenant de la cour intérieure qui ont été remaniés à plusieurs reprises depuis au moins la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La dernière perturbation s'est déroulée en 2015, alors que la canalisation qui se dirigeait vers le nord a été changée (GAIA 2016). Ce remblai était généralement composé d'un loam sableux à limoneux, brun à brun foncé, avec des inclusions de briques, mortier, pierres, charbon de bois et bois.

Malgré les importantes perturbations, la surveillance a tout de même permis de mettre au jour trois ensembles de vestiges archéologiques, soit un ancien égout en briques (13B100), une fondation en maçonnerie possédant deux phases de construction (13C100 et 13C200) et une fosse de latrines en maçonnerie (13B200).

### 6.1.2. Vestige 13B100 : ancien égout en briques

Le premier vestige mis au jour dans la tranchée 13B consiste en un ancien égout quadrangulaire en briques (13B100). Ce dernier serait vraisemblablement l'égout aménagé au 19<sup>e</sup> siècle qui a été remplacé en 2004 par un égout circulaire en béton (photo 1). Le côté sud de l'égout est adossé à la fondation du mur nord de l'aile des Parloirs, tandis que son extrémité orientale longe le roc. L'ancienne canalisation en fonte était encore présente à la base de l'appareil de briques et traversait la fondation pour aller rejoindre un drain à l'intérieur de la cave de l'aile des Parloirs.



**Photo 1** : Ancien égout en briques (13B100) adossé à l'aile des Parloirs, vers le sud-est.

Photo : Stéphane Noël, 16 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-054).

Une dalle de béton recouvrait partiellement l'égout. Initialement, cette dalle devait couvrir tout le contour de la structure de briques, et une grille d'égout était installée au centre pour capter les eaux de ruissellement. À peu près à mi-hauteur de l'égout, un tuyau en fonte de 0,11 m de diamètre était présent à même l'appareillage de briques (photo 2). De plus, un crépi de béton est visible dans la partie haute de la structure et cache en partie ce tuyau en fonte.

Les murets de l'égout sont formés par une maçonnerie de briques orangées, avec un appareil tout panneresse. Les briques sont liées entre elles par du mortier de chaux blanc grisâtre. La maçonnerie a une largeur d'environ 0,23 m, soit deux briques de largeur. Le muret sud a une largeur totale de 1,20 m et l'ouverture centrale a une largeur de 0,74 m.

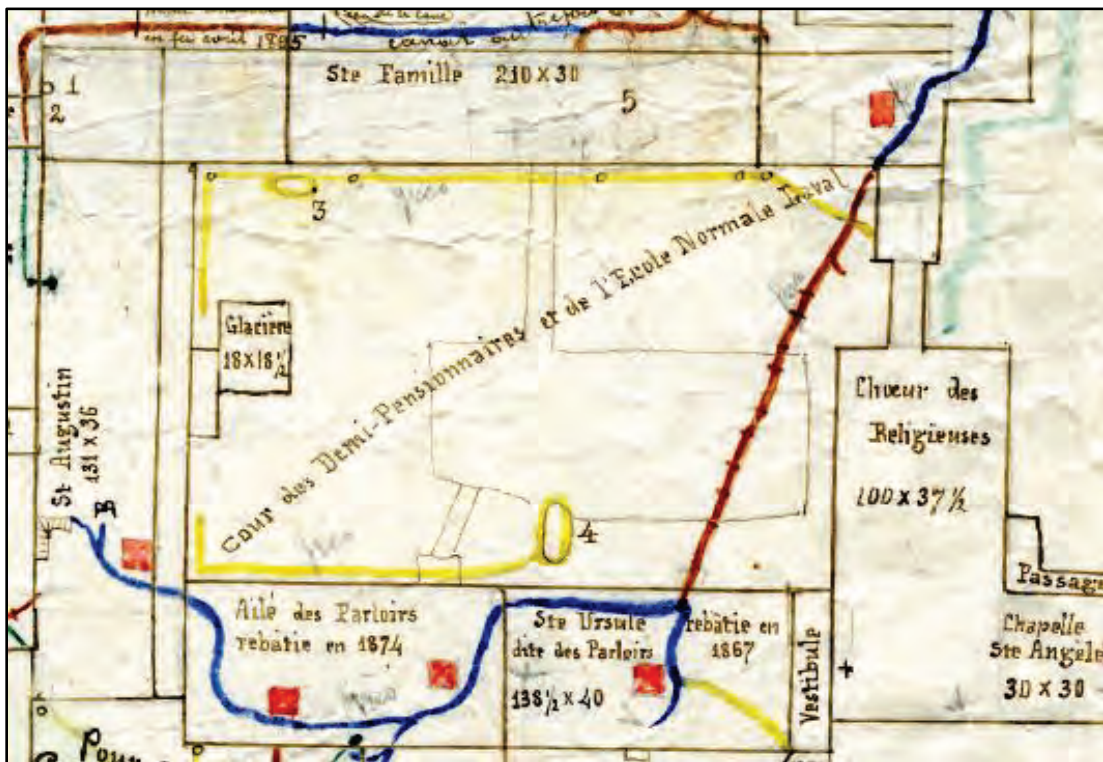
Il est évident que l'aménagement de cet égout et les canalisations qui viennent s'y jeter ont grandement affecté le tissu archéologique de ce secteur de la cour intérieure. Toutefois, certains éléments archéologiques *in situ* sont encore présents à l'ouest et au nord de cet égout en briques.



**Photo 2** : Ancien égout en briques (13B100) adossé à l'aile des Parloirs, vers le sud. Notez le tuyau en fonte intégré dans l'appareil de briques et partiellement recouvert de crépi de béton.

Photo : Stéphane Noël, 21 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-068)

Cet égout en briques a probablement été construit dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. L'égout et le tuyau en fonte qui traversent la maçonnerie de l'aile des Parloirs ont été installés lors de la reconstruction de l'aile des Parloirs selon les plans de Joseph-Ferdinand Peachy en 1865. Cette structure de gestion des eaux usées est notamment indiquée sur un plan daté originellement de 1878, mais qui a été annoté au moins jusqu'en 1895 (figure 13).



**Figure 13** : Détail du plan des réseaux souterrains pour l'évacuation des eaux dans la cour intérieure. Plan original daté de 1878, mais présence d'annotations manuscrites au moins jusqu'en 1895.

Source : Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N. 8.2.1.30.

### 6.1.3. Vestige 13B200 : fosse de latrines en maçonnerie

À 2,25 m au nord-est de l'égout en briques (13B100), les vestiges d'une fondation en maçonnerie ont été mis au jour (13B200) (photo 3). Il s'agirait d'une fosse de latrines utilisée par les aumôniers du monastère au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Cette structure en maçonnerie de pierres est à parement double. Elle est généralement composée de pierres calcaires ou en calcaire schisteux liées par du mortier de chaux beige. À quelques endroits, il y a du remplissage médian de pierres schisteuses. Le vestige a visiblement été dérasé et seules quatre assises ont pu être observées sur le parement nord (intérieur). En observant la paroi nord de la

tranchée 13B, il est toutefois possible de constater la présence d'au moins deux ou trois assises supplémentaires.



**Photo 3 :** Vestige en maçonnerie (13B200) associé à la fosse des latrines de l'aumônier.

Photo : Stéphane Noël, 22 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-075)

Initialement, cette structure était de forme quadrangulaire. Toutefois, son extrémité orientale a été tronquée par la pose de la canalisation installée au 19<sup>e</sup> siècle et remplacée en 2015 (GAIA 2016). Elle se présente donc sous la forme d'un « L », et le mur ouest de la structure se poursuit dans la paroi nord de la tranchée 13B. Du bois recouvre partiellement l'extrémité nord du mur ouest.

Il est impossible de déterminer les dimensions originelles de cette structure quadrangulaire. Néanmoins, on peut déterminer que le mur orienté est-ouest a une longueur minimale de 1,80 m, tandis que le mur nord-sud a une longueur minimale de 1,33 m. Les murs ont une largeur moyenne de 0,56 m. La surface arasée de la structure se trouve en moyenne à une altitude de 56,56 m ANMM. À l'intérieur de la structure, le fond a été atteint à une altitude de 55,72 m ANMM, indiquant que le vestige a une épaisseur minimale de 0,82 m.

Bien que la structure et les sols archéologiques associés ont été grandement perturbés dans la portion est du vestige, il subsiste quand même des dépositions archéologiques *in situ* dans le coin sud-ouest, à l'intérieur de la structure 13B200 (planche 7). Il y avait effectivement un lambeau de sédiments en place mesurant 0,75 m de largeur (nord-sud) sur une longueur qui varie entre 0,65 et 0,86 m (est-ouest). La moitié est de ce lambeau a été fouillé stratigraphiquement, afin de recueillir des artefacts et des échantillons de sédiments pouvant permettre d'interpréter les modes de vie et l'alimentation des utilisateurs de cette structure (photo 4).

La couche supérieure, 13B201, est composée d'un loam sableux brun grisâtre, plutôt compact, avec beaucoup de grosses et moyennes pierres anguleuses, du mortier et de la chaux. L'importante quantité de pierres et de mortier indique qu'il s'agirait de la couche associée à la démolition de la structure 13B200. Aucun artefact n'a été retrouvé. Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,10 m et son altitude de surface maximale se trouve à 56,42 m ANMM. Elle était toutefois beaucoup plus épaisse, comme il est possible de le voir dans la paroi nord de la tranchée 13B (photo 3).

Sous le lot 13B201 se trouve une couche constituée essentiellement de chaux blanchâtre, très friable, désagrégé et en gros fragments, avec quelques inclusions de fibres de bois (13B202). Cette couche de chaux pourrait être liée à l'entretien du bloc de latrines après les vidanges régulières, ou elle pourrait avoir été étalée à l'abandon des latrines pour aseptiser le contenu et éliminer les odeurs qui auraient pu s'en dégager. Aucun artefact n'a été mis au jour dans ce lot. Cette couche de chaux a une épaisseur moyenne de 0,11 m et sa surface est à une altitude moyenne de 56,28 m ANMM.

Le lot 13B202 est déposé sur le lot 13B203, un loam organique brun à brun foncé, meuble, contenant des traces de bois, des petits fragments de chaux, quelques petites pierres, beaucoup de racines et des graines visibles à l'œil nu (ex. *rubus* sp.). La position stratigraphique de cette couche et l'abondance de macrorestes

végétaux indique qu'il s'agirait du dernier épisode d'utilisation des latrines. Le lot 13B203 a une épaisseur de 0,10 m et sa surface se trouve à 56,17 m ANMM. Quelques artefacts ont été recueillis dans cette couche, notamment la base d'un contenant ouvert de forme cylindrique en porcelaine fine européenne, la base d'un gobelet moulé en verre incolore au plomb, du verre à vitre teinté vert, un abat-jour de lampe à l'huile en verre incolore au plomb et des clous forgés. Un échantillon de sédiments a été recueilli dans ce lot. L'analyse archéobotanique a révélé la présence de graines de figues, de fraises, de pommes/poires, de cerises de terre, de cerises de Pennsylvanie, de prunes, de framboises/mûres, et de raisins (voir Annexe C).



**Photo 4** : Coupe stratigraphique des dépôts de latrines à l'intérieur du vestige 13B200.

Photo : Stéphane Noël, 23 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-100)

Sous le lot 13B203, il a été possible de distinguer une couche d'utilisation des latrines potentiellement plus ancienne (13B204). Elle avait une consistance relativement similaire au lot 13B203, mais était plus homogène, avait moins d'inclusions de chaux et mortier, et était un peu plus pâle que le lot 13B203. Il s'agit d'un loam organique, brun, avec quelques petits nodules de chaux et des graines visibles à l'œil nu. Tout comme le lot 13B203, le lot 13B204 représenterait une déposition associée à l'utilisation des latrines au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Elle a une épaisseur moyenne de 0,21 m et sa surface se trouve à 56,06 m ANMM. Différents types d'artéfacts ont été recueillis dans ce lot : des contenants en *Pearlware* et t. c. f. vernissée blanche, un fragment de tasse en porcelaine fine européenne, une fiole en verre teinté vert, différents éléments d'une lampe à l'huile (abat-jour, cheminée, réservoir de lampe, brûleur) (photo 5, photo 6 et photo 7), des fragments de gobelet en verre incolore au plomb, des fragments de cachets en cire rouge (photo 8), des clous forgés et un ossement de mammifère. Un échantillon de sédiments a été recueilli dans la moitié supérieure du lot et un deuxième dans sa moitié inférieure. L'analyse de ces échantillons ont permis de démontrer la présence de figues, de fraises, de pommes/poires, de cerises de terre, de cerises de Pennsylvanie, de prunes, de gadelliers, de framboises/mûres, et de raisins.

Le dernier lot de sol avant d'atteindre le roc est un loam sableux brun foncé, friable, mélangé avec du limon sableux brun pâle et quelques grosses pierres (13B205). Il s'agit probablement d'un ancien humus naturel partiellement remanié. Aucun artéfact n'a été mis au jour dans ce lot. Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,10 m et sa surface se trouve à 55,86 m ANMM. L'analyse archéobotanique d'un échantillon de sédiments a démontré une faible variété et quantité de macrorestes végétaux, contrairement aux échantillons des lots 13B202 et 13B203. On compte quelques graines de framboises/mûres, de sureau, de raisin cultivé et de trèfle rampant.



**Photo 5** : Réservoir de lampe à l'huile en verre incolore au plomb (CeEt-37-13B204).  
Photo : Stéphane Noël.



**Photo 6** : Cheminée de lampe à l'huile en verre incolore au plomb (CeEt-37-13B204-316)  
Photo : Stéphane Noël.



**Photo 7** : Abat-jour de lampe à l'huile (CeEt-37-13B203/13B299-315).  
Photo : Stéphane Noël



**Photo 8** : Cachet de cire de forme carrée avec coins biseautés (CeEt-37-13B204-318).  
Photo : Stéphane Noël.

#### **6.1.4. Sondage 13D, à l'ouest du vestige 13B200**

Après avoir terminé le nettoyage du secteur autour de la structure 13B200, il a été possible de voir que des sols archéologiques semblaient en place à l'ouest du vestige 13B200. Il y avait en effet des artéfacts visibles à la surface et des fragments d'ardoise bleu-grisâtre. Plusieurs de ces artéfacts ont été amassés lors du nettoyage et ont été associés au lot 13B98 : des tessons de t. c. c. vernissée verte de la France (17<sup>e</sup> au milieu du 18<sup>e</sup> siècle), du grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan brun (17<sup>e</sup> au milieu 18<sup>e</sup> siècle), ainsi que des artéfacts un peu plus tardifs, dont du *Creamware* (v. 1762-1820), du grès cérame fin glaçuré au sel et de la t. c. f. vernissée blanche (v. 1820 à aujourd'hui). De plus, un gond fiché en fer forgé, de la vitre teintée vert et quelques ossements d'animaux ont été recueillis.

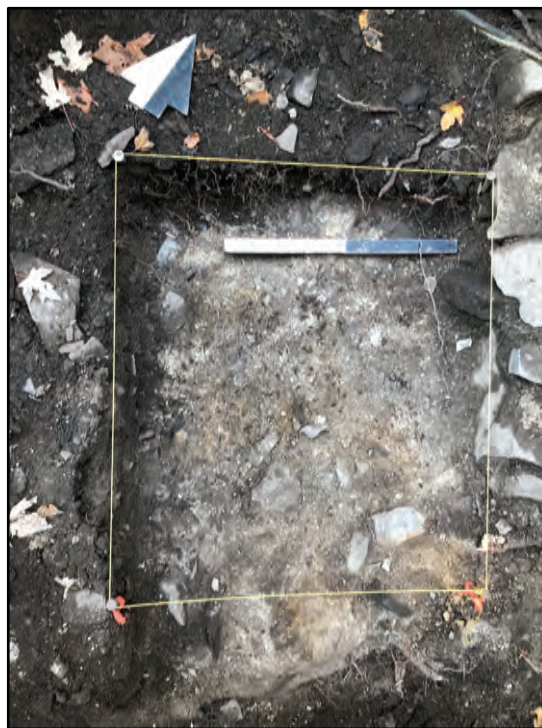
Dans le but de documenter les couches archéologiques adéquatement et de les fouiller stratigraphiquement, un sondage a été réalisé le long du vestige 13B200. Ce sondage a été désigné par la sous-opération 13D et a une longueur de 0,80 m (nord-sud) sur une largeur de 0,70 m (est-ouest) (planche 10).

Le lot supérieur, 13D1, est composé d'un loam sableux brun foncé grisâtre, friable, avec une importante quantité de petites pierres anguleuses, beaucoup d'éclats de schiste et aussi des pierres moyennes en calcaire schisteux (environ 0,10 sur 0,20 m). Plusieurs fragments d'ardoise sont présents au travers de la couche (photo 9), ainsi que du mortier en gros nodules et désagrégé et quelques petits fragments de briques. La fouille a débuté à une altitude moyenne de 56,52 m ANMM et la couche a une épaisseur moyenne de 0,10 m. Peu d'artéfacts et écofacts ont été recueillis dans ce lot : un tesson de t.c.c. vernissée verte de la France, quatre éclats de brique ou carreau altérés par la chaleur, un clou et trois ossements d'animaux. La présence de petits fragments d'ardoise, pouvant potentiellement être associés à la finition des tuiles de toitures, tend à démontrer que le lot 13D1 est contemporain à la pose de la toiture d'un bâtiment. Il pourrait s'agir de la toiture du clocher de l'église de Mme de la Peltrie, installée vers 1672 par le couvreur Robert Pépin. De plus, bien que quelques fragments de tuiles ou briques altérés par la chaleur ont été mis au jour dans cette couche, la faible quantité de charbon de bois ne permet pas de l'associer hors de tout doute à l'incendie de l'église en 1686. Quoiqu'il en soit, la position stratigraphique de cette couche indique qu'il s'agit d'un des événements les plus anciens dans ce secteur du site.

Sous le lot 13D1 se trouve le lot 13D2, une couche composée à 95 % de mortier beige jaunâtre à grisâtre, compacte, avec plusieurs petites pierres anguleuses (schiste et calcaire schisteux), ainsi qu'un peu de charbon de bois (photo 9). Le

seul artéfact retrouvé est un clou possiblement forgé. La surface de cette couche se trouve à une altitude moyenne de 56,42 m ANMM et elle a une épaisseur moyenne de 0,12 m. Elle repose directement sur un ancien humus, le lot 13D3. Compte tenu de l'importante concentration de mortier présente dans cette couche, cette dernière représente vraisemblablement un événement de construction d'un bâtiment à proximité. Comme aucun artéfact diagnostique n'a pu être recueilli, il est toutefois difficile de lui attribuer une date de déposition précise. Cependant, comme c'est la première couche déposée par-dessus l'humus naturel (13D3) du site, elle est vraisemblablement associée à la construction d'un des premiers bâtiments dans ce secteur du site. Ainsi, si le lot 13D1 est associé à la pose de la toiture d'ardoise de l'église de Mme de la Peltrie (vers 1672) ou à son incendie (en 1686), le lot 13D2 représente probablement des rejets de mortier associés à la construction des fondations et des murs en pierres de l'église (vers. 1656).

Le dernier lot enregistré est le 13D3, situé sous la couche de mortier (13D2). Il s'agit d'un loam limoneux organique, brun très foncé, plutôt compact, avec beaucoup de racines et radicelles. Aucun artéfact n'a été retrouvé lors de la fouille de ce lot. Cet humus naturel repose directement sur le roc effrité.



**Photo 9** : Surface des lots fouillés dans la sous-opération 13D. De gauche à droite : lot 13D1, lot 13D2 et lot 13D3. Le vestige 13B200 (à droite de l'image) a coupé ces couches *in situ*.

Photos : Stéphane Noël; de gauche à droite : CeEt-37-2020-VQ-034 (15 octobre 2020), CeEt-37-2020-VQ-051 (15 octobre 2020) et CeEt-37-2020-VQ-056 (16 octobre 2020)

### **6.1.5. Vestiges 13C100 et 13C200 : fondations en maçonnerie de pierres**

Dès le début de l'excavation mécanique de la tranchée 13B, une portion d'un vestige de maçonnerie a été mis au jour dans le coin sud-ouest de la sous-opération (photo 10). Afin de pouvoir le documenter adéquatement, la sous-opération 13C a été implantée autour du vestige.



**Photo 10** : Surface partielle du vestige 13C100/13C200, en cours de fouilles.

Photo : Stéphane Noël, 15 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-039).

En cours de fouilles, il est devenu évident qu'il s'agissait d'une fondation possédant au moins deux phases de construction. En effet, le mode de construction, les types de pierres et les caractéristiques du liant des deux phases étaient différents. Deux lots ont donc été attribués, soit les lots 13C100 (partie ouest) et 13C200 (partie est). Le lot 13C200 correspond au parement est de la fondation. Il est toutefois important de noter

que la fondation a été grandement abimée par la pose d'un tuyau d'égout pluvial à son extrémité nord (planche 8). La fondation est arasée en forme d'escalier, la partie la plus haute étant au sud (56,82 m ANMM) et la partie la plus basse au nord (55,84 m ANMM). Elle est appuyée sur un cran du roc situé à une altitude de 55,75 m ANMM.

La partie la plus ancienne de la fondation est représentée par le lot 13C100, à l'ouest de 13C200 (photo 11). Les pierres composant le vestige 13C100 sont surtout en calcaire schisteux (75 %) et en schiste (25 %) grossièrement ébauchées. Les pierres sont liées entre elles par du mortier beige jaunâtre friable, avec une faible proportion de chaux. Le parement est de la fondation correspond au lot 13C200, tandis que le parement ouest n'est pas visible. Donc, les pierres observées dans le vestige 13C100 sont uniquement celles situées à l'intérieur de la maçonnerie. Elles correspondent essentiellement au blocage intérieur de la fondation. Comme il n'a pas été possible d'observer un parement du vestige de maçonnerie 13C100, il n'est pas possible de déterminer avec certitude le nombre d'assises préservées.

La largeur complète du vestige n'est pas connue, mais avec les observations réalisées, on peut déterminer qu'il avait une largeur d'au moins 0,80 m et une longueur résiduelle de 1,65 m. Sur une largeur de 0,45 m, près du mur nord de l'aile des Parloirs, la fondation semble avoir été arasée plus profondément. L'assise la plus haute de 13C100 se trouve à une altitude de 56,82 m ANMM, tandis que la partie près de l'aile des Parloirs se trouve à 56,50 m ANMM, soit une différence de 0,32 m.

La phase de construction représentée par le vestige 13C200, quant à elle, forme le parement est de la fondation (planche 9). Les pierres composant ce parement sont en pierres calcaires (20 %) et calcaires schisteux (80 %). Les faces visibles des pierres calcaires (parement est) ont été taillées et portent des stries, stigmates du travail de la pierre par des maçons (photo 12). Les pierres en calcaire schisteux, quant à elles, ont été ébauchées ou grossièrement taillées. Elles sont liées avec du mortier gris pâle blanchâtre, compact, avec une bonne concentration de chaux. Les joints sont concaves et ont une largeur qui varie entre 2 et 6 cm. Au total, six assises régulières ont été observées sur le parement est du vestige, sur une hauteur de 1,25 m. À la surface du vestige, il est possible de remarquer que le vestige 13C200 épouse la forme du vestige 13C100, ce qui indique que la phase 13C200 est plus tardive (photo 11). Ce vestige a une largeur maximale de 0,50 m. La fondation formée par les vestiges 13C100 et 13C200 a une largeur minimale de 1,30 m (est-ouest) et une longueur préservée maximale de 1,25 m (nord-sud).

La fouille des sols situés par-dessus et autour de cette fondation n'a pas permis de mettre au jour des couches archéologiques *in situ*. En effet, le tissu archéologique de

ce secteur a été grandement affecté par la pose de canalisations et autres travaux. Les artefacts retrouvés proviennent principalement des remblais situés par-dessus les vestiges 13C100 et 13C200, ainsi que dans la tranchée de pose d'un tuyau d'égout pluvial probablement installé au début des années 2000, sans supervision archéologique. Des artefacts ont été recueillis par-dessus et de part et d'autre du vestige et sont représentatifs de toutes les phases d'occupation du site. Les lots concernés sont notamment le lot 13B97 (nettoyage des vestiges pendant la surveillance), ainsi que les lots 13C1 et 13C2 (dégagement manuel des remblais de part et d'autre des vestiges 13C100/13C200).

Dans le lot 13B97, différents types de céramiques ont été retrouvés : de la faïence blanche, de la t. c. f. avec engobe et vernissée du Staffordshire, du grès cérame glaçuré au sel à corps blanc homogène, du *Creamware* (v. 1762-1820), du *Pearlware* (v. 1780-1830), de la t. c. f. vernissée blanche, de la t. c. f. vernissée blanche vitrifiée. De plus, des fragments de verre teinté vert, de fiole et de bouteilles ont été mis au jour. Un chapelet brisé en cinq fragments a également été retrouvé (photo 13), en plus d'un fragment d'ardoise qui fait partie d'une tablette à écrire (photo 14).

Des artefacts similaires ont également été retrouvés dans les lots 13C1 et 13C2, mais d'autres types ont été identifiés : de la t. c. c. vernissée verte de la France, de la t. c. f. vernissée rouge, de la t. c. f. vernissée agate, de la t. c. f. jaune, du grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire, du grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan gris, de la porcelaine fine orientale. De plus, une tête de brosse à dent en os (photo 15), ainsi que des quincailleries d'architecture en métal ferreux ont été mis au jour.



**Photo 11** : Surface des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche), démontrant la juxtaposition des deux phases de construction.  
Photo : Stéphane Noël, 23 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-078).



**Photo 12 :** Parement est du vestige 13C200.  
Photo : Stéphane Noël, 23 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-076).



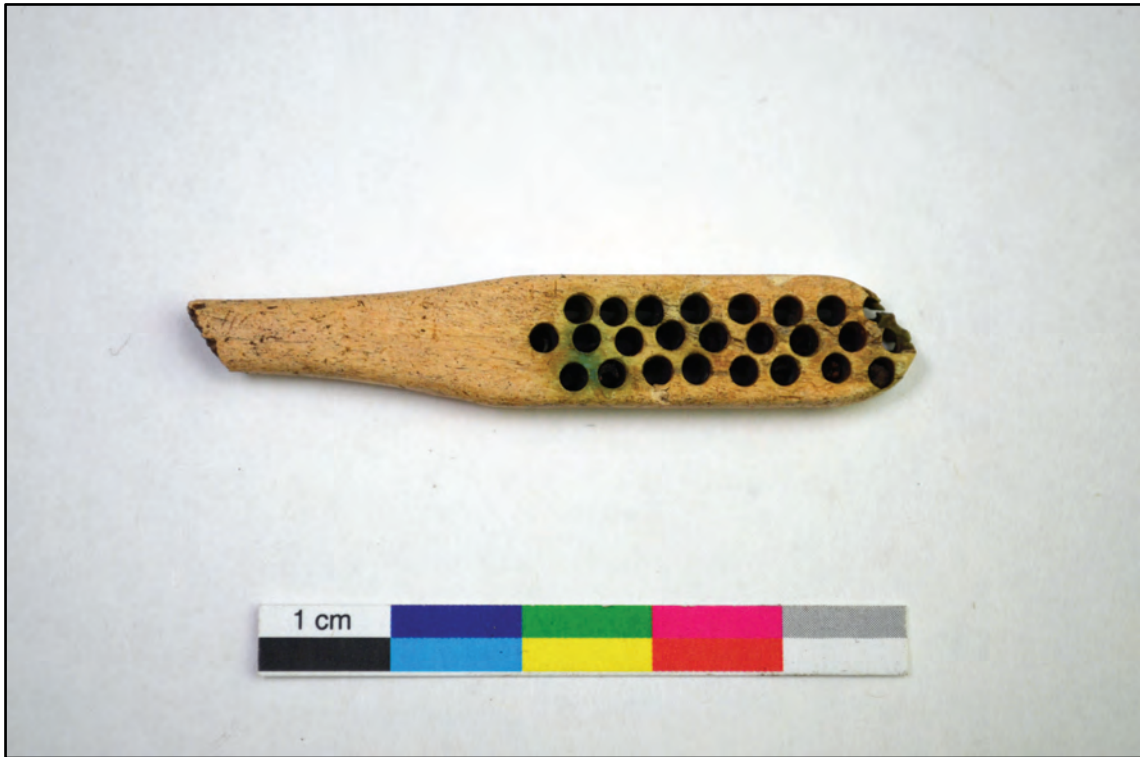
**Photo 13** : Chapelet composé d'une chaîne en alliage cuivreux et de perles rondes avec facettes en verre incolore sans plomb (CeEt-37-13B97-314).

Photo : Stéphane Noël



**Photo 14** : Fragment d'une tablette en ardoise (CeEt-37-13C1-320).

Photo : Stéphane Noël



**Photo 15** : Tête de brosse à dent en os (CeEt-37-13C1-321).

Photo : Stéphane Noël.

#### **6.1.6. Au sous-sol de l'aile des Parloirs (13F)**

En parallèle aux travaux de réfection de l'égout réalisés dans la cour intérieure du monastère, un manoeuvre de l'entrepreneur en excavation s'affairait à briser la dalle de béton du sous-sol de l'aile des parloirs et excaver manuellement les remblais pour atteindre la conduite.

Ces travaux ont démontré que la dalle de béton était déposée sur un lit de pose en gravier 0-3/4 sur une bonne profondeur, pratiquement jusqu'à l'atteinte de la conduite à réparer. Les couches ou vestiges archéologiques potentiels ont été complètement altérés par l'installation des tuyaux d'évacuation des eaux usées. Ainsi, ce secteur de la cave ne comporte plus aucun potentiel archéologique.



**Photo 16** : Sous-opération 13F à la fin des travaux (avant remblaiement).

Photo : Stéphane Noël, 10 novembre 2020, (CeEt-37-2020-VQ-151).

## 6.2. Interprétation des données archéologiques

### 6.2.1. *Église de Madame de la Peltrie (v. 1656-1686)*

Le 21 novembre 1655, un marché de construction est passé entre François Boivin, maître charpentier, et les Ursulines, pour l'érection de la charpente d'une église de 60 sur 24 pieds, dont le chœur aura 40 sur 20 pieds, « avec portes et fenêtres en frêne, un clocher comme celui des Jésuites et le toit couvert en planche, d'après les dessins de Charles Boivin »<sup>2</sup>. La construction de l'église débute en mai 1656, la première pierre ayant été posée par le gouverneur Jean de Lauzon (Lemoine et Mère Saint-Thomas 1863 : 256). Le plan au sol initial est simple, avec une nef rectangulaire et une abside en hémicycle. Le clocher était érigé sur le mur pignon de la façade faisant face à la rue Saint-Louis (figure 14). En 1667, en fin de construction, une chapelle latérale a été ajoutée du côté est. Dédiée à la Sainte-Anne, elle a été donnée par le Marquis de Tracy (Dufaux et Lachance 2011 : 66). Tout comme plusieurs édifices religieux de la période 1663-1700, l'église des Ursulines s'inspire de l'architecture classique française (Noppen 1976 : 73). Le plan initial de l'église n'est pas sans rappeler des modèles légèrement plus tardifs, dont celui de Mgr de Saint-Vallier pour la chapelle du palais épiscopal (1693) (figure 16) et le désormais célèbre « plan Maillou » (Noppen 1976 : 77-78; Noppen 1977 : 45-47; figure 15). Le 27 décembre 1671, un marché de construction est signé entre Robert Pépin, maître couvreur en ardoise, et les Ursulines, pour couvrir le clocher de l'église et les autres bâtiments du monastère<sup>3</sup>. Ces travaux ont vraisemblablement eu lieu l'année suivante, soit en 1672.

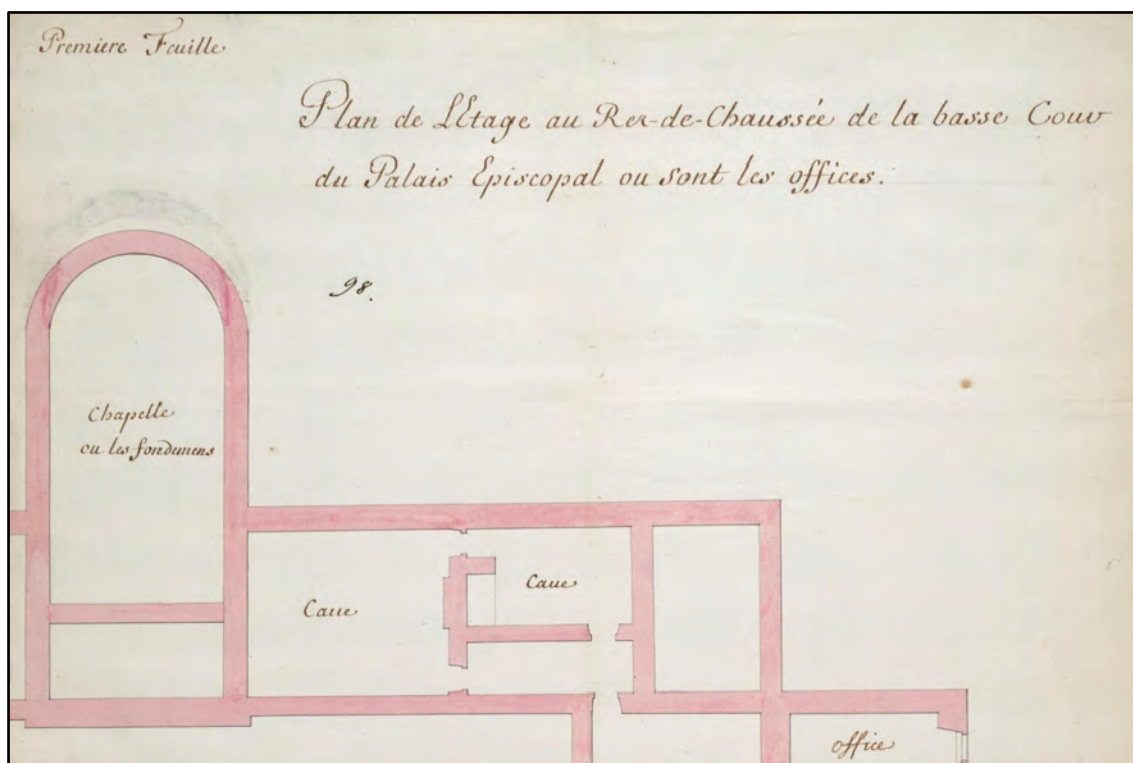
Le 20 octobre 1686, le monastère et l'église sont détruits par le feu. Il semble que l'église demeure à l'état de ruines pendant plusieurs années. Bien que le monastère ait été reconstruit rapidement, il faut attendre jusqu'en 1715 pour que débute les travaux sur une nouvelle église. Le plan de reconstruction de Mère Lemaire des Anges sur deux cours intérieures est accepté. Débute alors la construction de l'aile des Parloirs et de l'église des externes. Dans ce plan, cette église reprend les fondations de l'église de Mme de la Peltrie, construite entre 1656 et 1667 et incendiée en 1686. Deux ans plus tard, en 1717, le projet est finalement jugé trop ambitieux et onéreux par les Supérieurs de la communauté. En 1718, il a donc fallu « défaire et refaire à 'grands frais', tant à l'église qu'aux parloirs » (Sœur Sainte-Marie et Sœur Saint-Thomas 1864 : 107). Les fondations et les murs de l'église des externes et de la nouvelle aile des Parloirs qui avaient été reconstruits sont donc partiellement démolis (Dufaux et Lachance 2011 : 96-98).

---

<sup>2</sup> BAnQ, Greffe de Guillaume Audouart de Saint-Germain, 21 nov. 1655. Dans Drolet Dubé et Lacombe (1977 : 133).

<sup>3</sup> BAnQ, Greffe de Romain Becquet, 27 déc. 1671. Dans Drolet Dubé et Lacombe (1977 : 133).





**Figure 16** : Plan au sol de la chapelle du palais épiscopal de Québec, en 1743.  
 Source : Extrait du « Plan de l'Etage au Rez de Chaussée de la basse Cour du Palais Episcopal ou sont les offices. 1<sup>ère</sup> feuille », Chaussegros de Léry, 15 octobre 1743, Archives nationales d'outre-mer (ANOM) FR ANOM F3/290/98.

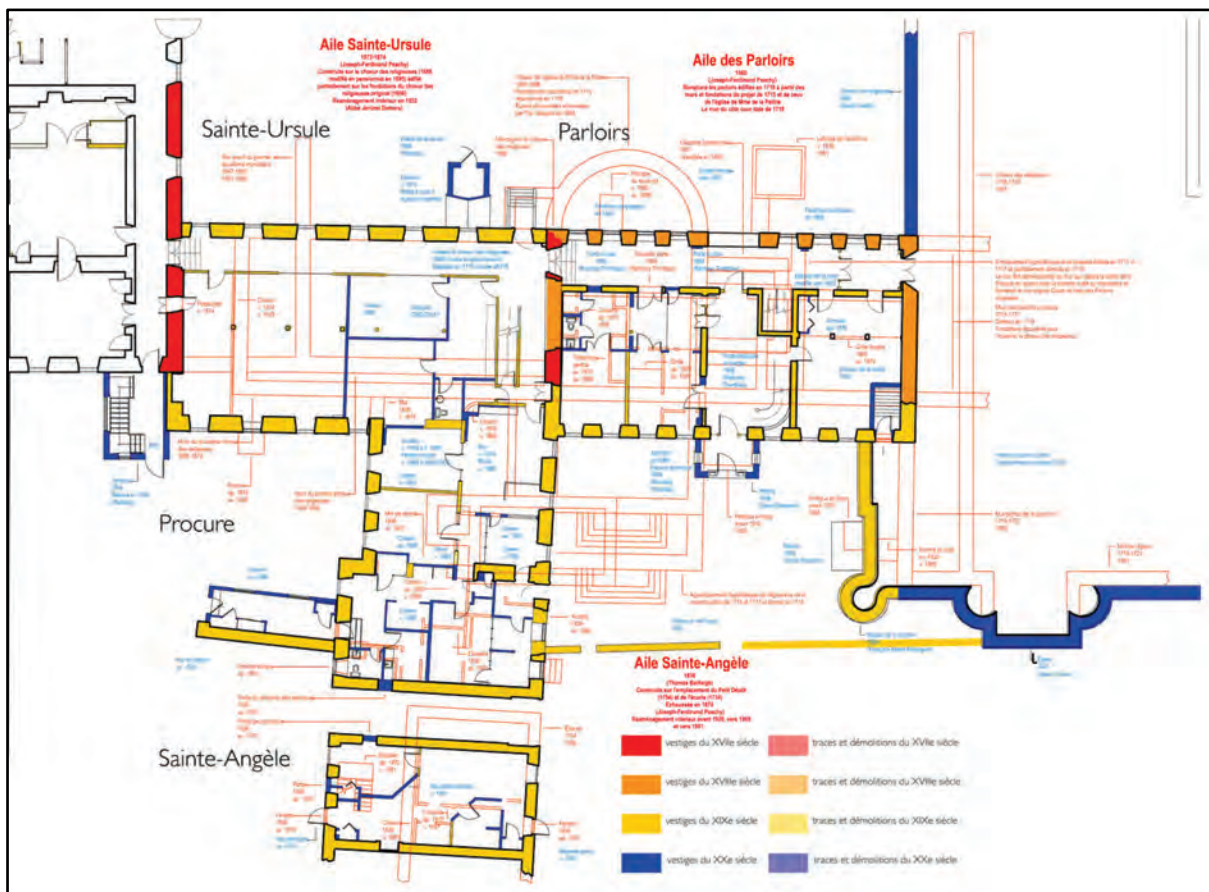
Au cours de l'intervention archéologique réalisée en octobre 2020, il a été possible de documenter pour la première fois un vestige associé à la première église des externes, construite sous l'initiative de Mme de la Peltrie. Il s'agit du mur de fondation 13C100/13C200. De plus, des couches archéologiques associées à la construction de l'église ont été observées dans la sous-opération 13D. Cette interprétation est appuyée par au moins trois éléments : la localisation du vestige, le mode de construction et les couches archéologiques associées.

#### *Localisation du vestige 13C100/13C200*

Tel qu'illustré sur les plans du monastère au 17<sup>e</sup> siècle, cette église était orientée dans un axe NO-SE, à l'endroit où se trouve actuellement l'aile des Parloirs (figure 14). La superposition des plans anciens avec le bâti actuel réalisé dans le cadre de l'étude de Dufaux et Lachance (2011) démontre que les extrémités de l'église de Mme de la Peltrie seraient localisées de part et d'autre de l'aile des Parloirs actuelle (figure 17). Ainsi, l'abside en hémicycle se trouverait dans la portion sud de la cour intérieure, tandis qu'une partie de la nef et le parvis seraient situés à l'ouest de l'entrée principale

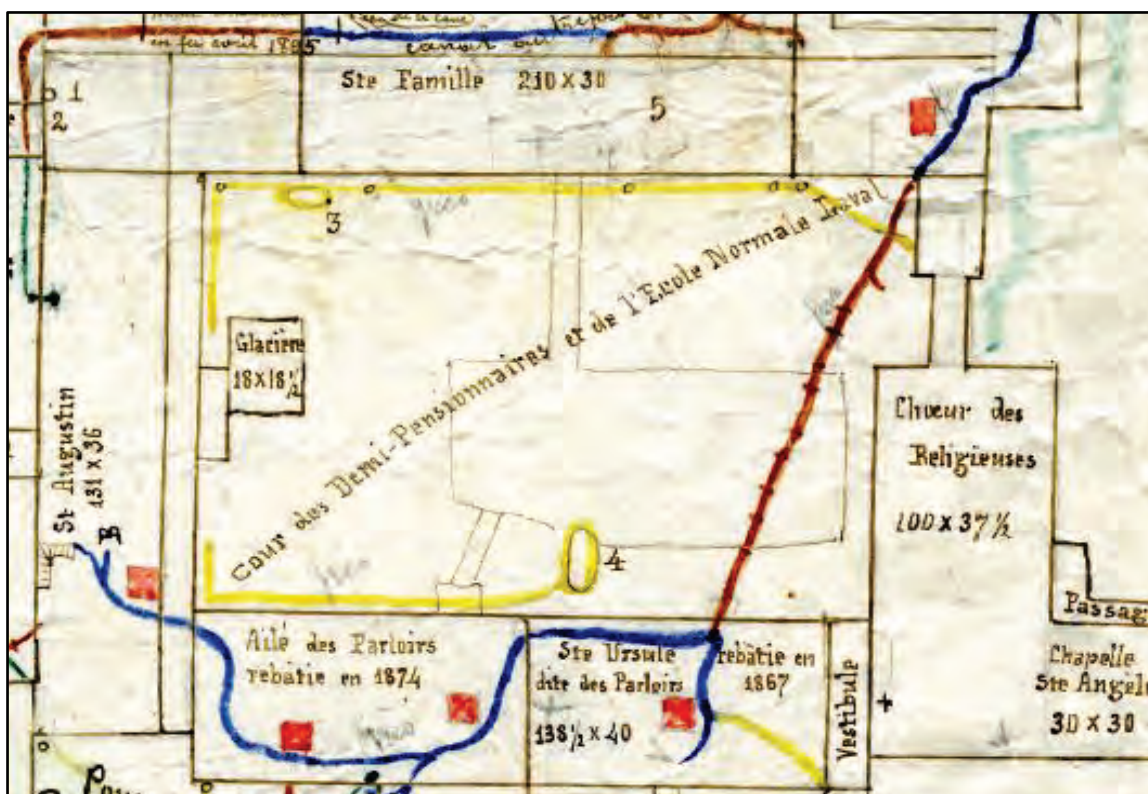
du monastère donnant sur la rue Donnacona (planche 5). La chapelle latérale est complètement englobée par l'aile des Parloirs actuelle.

En 1834, un puits a été creusé dans la cour intérieure. Un plan datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle qui illustre les réseaux souterrains du monastère des Ursulines le situe à l'endroit où se trouve actuellement un puisard, au nord-est de l'escalier qui donne accès au premier étage de l'aile des Parloirs (figure 18). Lors des excavations effectuées pour l'installation de ce puits, l'abbé Thomas Maguire mentionne dans ses notes qu'ils auraient découvert un mur arrondi, possiblement associé à l'église de Mme de la Peltrie (Notes de l'abbé Maguire, archives des Ursulines, 1/N8,1,1.1, cité dans Rouleau 2015 : 25). Cette observation correspond effectivement avec l'emplacement supposé de l'abside de l'église construite entre 1656 et 1667.



**Figure 17** : Superposition des bâtiments actuels avec les plans historiques datant entre les 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Source : Dufaux et Lachance 2011 : 195.



**Figure 18** : Détail du plan des réseaux souterrains pour l'évacuation des eaux dans la cour intérieure. Plan original daté de 1878, mais présence d'annotations manuscrites au moins jusqu'en 1895.

Source : Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N. 8.2.1.30.

La position du vestige 13C100/13C200 correspond exactement à l'emplacement supposé du mur de fondation oriental de l'église. Comme le vestige a été tronqué dans sa partie nord, il n'a pas été possible de distinguer une courbure dans la maçonnerie, ce qui aurait indiqué le début de l'abside. Le vestige 13C100/13C200 représenterait l'extrémité nord du mur oriental de la nef. Dufaux et Lachance (2011) suggèrent que le mur ouest de l'église a pu être ré-utilisé lors de la construction de l'aile des Parloirs. La localisation du vestige 13C100/13C200 viendrait renforcer cette hypothèse.

#### *Modes de construction et réfection*

La fondation massive composée par les vestiges 13C100 et 13C200 n'est visible que sur une longueur de 1,65 m. Comme son parement ouest n'a pas pu être documenté, il n'est pas possible d'estimer sa largeur réelle. Néanmoins, cette fondation avait une largeur d'au moins 1,28 m. Une fondation aussi large ne pouvait que servir à asseoir un édifice relativement imposant en maçonnerie.

La partie la plus ancienne de la fondation, représentée par le lot 13C100, est composée de pierres grossièrement ébauchées en calcaire schisteux noir, liées avec un mortier beige jaunâtre friable. Cette partie de la fondation daterait probablement du début de la construction de l'église, vers 1656. Après l'incendie de 1686, les murs de l'église seraient demeurés à l'état de ruines pendant plusieurs années. En 1715, des travaux de reconstruction sont entamés sur l'église. C'est probablement à ce moment que le parement est du mur de l'église a été refait. Ainsi, le vestige 13C200 représenterait les travaux de reconstruction de l'église commandés par Mère Lemaire des Anges. En effet, cette partie de la maçonnerie est différente en deux points : 1) elle intègre des pierres taillées en calcaire (de Beauport?) et des pierres ébauchées en calcaire schisteux noir, et 2) le mortier est gris blanchâtre, compact et de bonne qualité. Finalement, les travaux de réfection entamés en 1715 sont abandonnés et les murs de l'église sont démolis vers 1718 pour faire place à l'aile des Parloirs.

Des fouilles archéologiques effectuées sur des églises construites dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle offrent des comparatifs pertinents. Tout d'abord, l'église des Jésuites (1666-1807) construite à environ 160 m au nord-est possède des fondations ayant en moyenne 1 m de largeur. Tout comme le vestige 13C100, les fondations de cette église sont composées de pierres dites « du cap », en calcaire schisteux noir, dont le mortier s'effrite et se gratte à la truelle (Gagnon *et al.* 1971; figure 19).



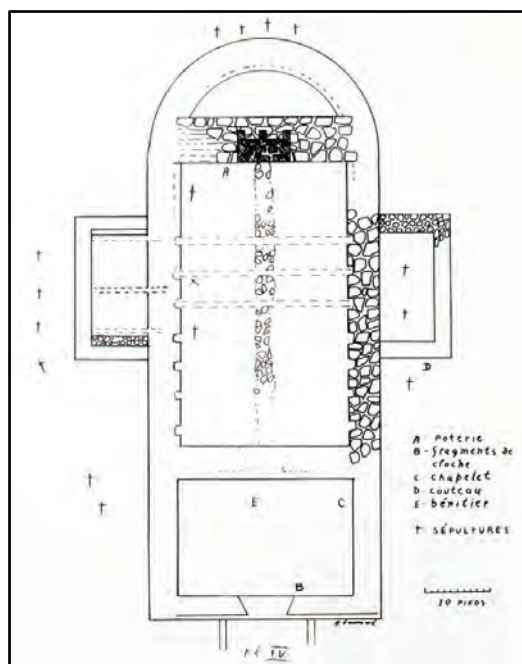
**Figure 19** : Vestiges de l'église des Jésuites, 1666-1807 (CeEt-35).  
Source : Gagnon *et al.* 1971.

L'église de la Nativité de Beauport, construite entre 1672 et 1676, possède également des murs épais mesurant entre 0,88 et 1,01 m (Roy 2009; figure 20). L'église de Saint-Joachim (1685-1759), quant à elle, possédait des fondations d'une épaisseur de 1,50 m (5 pieds) et des murs de 1,20 m (4 pieds) (Gaumond 1962, 1978; figure 21).



**Figure 20** : Vestiges de l'abside de la première église de Beauport (1672-1726).

Source : Roy 2009 : 71.



**Figure 21** : Plan de fouille de la première église de Saint-Joachim (1685-1759).

Source : Gaumond 1978 : 52.

### *Couches archéologiques*

À l'intérieur des sous-opérations 13B et 13C, aucune couche archéologique *in situ* n'a pu être documentée, en raison des importantes perturbations engendrées par la pose de l'égout et des canalisations qui y sont associées. Cependant, le sondage 13D, réalisé à environ 1 m au nord-est, a permis d'observer une stratigraphie intacte.

Tout d'abord, l'humus naturel (événement 0) déposé sur le roc schisteux a été mis au jour sur toute la surface du sondage (13D3). Aucun artefact n'a été trouvé dans cette couche, ce qui suggère qu'il s'agit d'un sol naturel.

Puis, la première couche anthropique identifiée correspond à une épaisse couche de mortier beige jaunâtre friable (désagrégé et en nodules), avec quelques fragments de pierres en calcaire schisteux (13D2; événement 1). Les seuls éléments de culture matérielle ayant été mis au jour dans cette couche sont des concrétions de métal ferreux, ce qui ne permet pas de la dater. Cependant, la position stratigraphique de ce lot (directement par-dessus l'humus naturel) indique qu'il s'agit probablement de l'événement anthropique le plus ancien de ce secteur du site. La première construction documentée à proximité et nécessitant une importante quantité de mortier est celle de l'église de Mme de la Peltrie, débutée en 1656 et se terminant en 1667. La déposition du lot de mortier 13D2 a probablement eu lieu entre 1656 et 1667. Directement au-dessus du lot de mortier 13D2 se trouve un niveau associé à l'occupation de la cour (13D3; événement 2). Contrairement aux couches inférieures, celle-ci a permis de mettre au jour quelques artefacts remontant au Régime français, dont de la t.c.c vernissée verte de France et des fragments de tuiles en ardoise.

#### **6.2.1. Les latrines de l'aumônier (v. 1836-1881)**

En 1832, Thomas Maguire (1776-1854) succéda à Jean-Denis Daulé en tant qu'aumônier du monastère des Ursulines de Québec. À partir de 1835, il devint également vicaire général de l'évêque de Québec. Vers 1836, un appartement pour l'aumônier du monastère a été aménagé au deuxième étage de l'aile des Parloirs. Situé à l'extérieur du cloître, l'appartement de l'aumônier y était tout de même rattaché par une grille et un tour. Un escalier dans le hall d'entrée permettait d'y accéder et l'aumônier avait un accès direct à la sacristie (Sœur Fortier 2011).



**Photo 17** : Coupe stratigraphique nord de la sous-opération 13D.

Photo : Stéphane Noël, 23 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-106).

En plus des appartements, des latrines ont aussi été construites dans la cour intérieure du monastère pour son confort. Ces latrines étaient vraisemblablement réservées exclusivement à l'utilisation de l'aumônier. La fosse de latrines était éloignée de quelques mètres du mur nord de l'aile des Parloirs, et était reliée à cette dernière par un passage situé au deuxième étage (planche 5). Une toile peinte par la Sœur Saint-Scholastique illustre l'apparence de ces latrines avant 1860 (figure 22).

Les appartements et les latrines auraient été utilisés par l'aumônier Thomas Maguire à partir de 1836, et ce, jusqu'à sa mort en 1854. Son successeur, Georges-Louis Lemoine, aurait ensuite occupé les appartements et utilisé les latrines à partir de 1854, jusqu'à son départ en 1888. Il est toutefois possible que les latrines aient été démolies un peu avant, vers 1881 (Dufaux et Lachance 2011 : 127).



**Figure 22** : Les édifices à l'extrémité est de la cour intérieure, avant 1860. La structure en jaune serait les latrines de l'aumônier.  
Source : Musée des Ursulines, détails d'un tableau de Sœur Saint-Scholastique.



**Figure 23** : Portraits de l'abbé Thomas Maguire, par Théophile Hamel (1817-1872), 1870 (à gauche) et de l'aumônier Georges-Louis Lemoine, par Sœur Sainte-Ursule Coote (1857-1898), fin du 19<sup>e</sup> siècle (à droite).

Source : Musée du Monastère des Ursulines  
(<https://www.monastere3d.com/objet-maguire-fra.php> et  
<https://www.monastere3d.com/objet-lemoine-fra.php>).

Bien qu'arasé et partiellement arraché, le vestige en maçonnerie 13B200 témoigne de la construction, vers 1836, de la fosse des latrines de l'aumônier. Des couches de sédiments préservées à l'intérieur de cette structure permettent quant à elles de documenter son utilisation jusque dans les années 1880. Les quelques artefacts mis au jour et l'analyse des macro-restes végétaux permettent de mettre en relief les modes de vie et le régime alimentaire végétal des aumôniers du monastère des Ursulines.

La fouille des couches d'utilisation des latrines (13B203, 13B204 et 13B299) a permis de recueillir quelques artefacts pouvant témoigner des activités pratiquées par les aumôniers Maguire et Lemoine. Tout d'abord, les céramiques sont représentées par quelques tessons de porcelaine fine européenne, dont au moins une tasse. Les autres types identifiés sont du *Pearlware*, de la t. c. f. vernissée blanche et de la t. c. f. vernissée rouge de type *Rockingham*.

Un gobelet en verre incolore au plomb de 8,5 cm de hauteur a été mis au jour, ainsi qu'une fiole en verre teinté vert. Les fragments en verre incolore au plomb les plus communs proviennent de différentes parties d'une lampe à l'huile : réservoir à huile, abat-jour et cheminée de lampe. En plus de ces éléments en verre, un brûleur en alliage cuivreux a aussi été retrouvé.

En plus de ces objets, la fouille des latrines a révélé la présence d'au moins huit minuscules fragments de cachets en cire rouge. Sur un des fragments, on distingue des marques ressemblant à des lettres et un blason central. Ce fragment devrait faire l'objet d'un nettoyage délicat par un spécialiste en conservation d'artefacts.

Il est possible d'émettre certains constats quant aux objets retrouvés dans les latrines. Tout d'abord, les types d'objets sont peu diversifiés et en petit nombre. Par exemple, bien que plusieurs fragments de gobelet aient été trouvés, ils ne représentent vraisemblablement qu'un seul objet. Compte tenu de la faible densité d'artefacts, il semble donc que les latrines n'ont pas servi de dépotoir. Les quelques artefacts retrouvés pourraient simplement représenter des objets malencontreusement brisés par l'aumônier dans ses appartements et jetés dans les latrines pour s'en débarrasser rapidement. De plus, la quasi-absence d'ossements d'animaux (sauf un seul os de mammifère) indique aussi que les restes de table n'y étaient pas non plus rejetés. Ces indices démontrent qu'un système de gestion des déchets était vraisemblablement en place au monastère des Ursulines durant le 19<sup>e</sup> siècle, permettant de disposer efficacement des déchets et des restes de table ailleurs que dans les latrines. Ainsi, il appert que les latrines de l'aumônier ont servi leur fonction première, soit celle de

recevoir les déjections humaines. Cette fonction a notamment été confirmée par l'analyse d'échantillons de sédiments.

L'analyse archéobotanique permet une première incursion dans la documentation de l'alimentation végétale des aumôniers, au 19<sup>e</sup> siècle. Les macro-restes végétaux provenant de trois échantillons démontrent la consommation par les aumôniers d'une variété de fruits locaux et importés : framboises/mûres, fraises, pommes/poires, cerises de Virginie, cerises de terre, gadelles et raisins cultivés (GAIA 2020, annexe C). Les échantillons ont été recueillis stratigraphiquement et proviennent des lots 13B203 (1) et 13B204 (2). Bien qu'il semble y avoir certaines différences dans les proportions d'espèces végétales dans les échantillons, il est difficile de déterminer si ces différences sont statistiquement significatives. Bien qu'il n'ait pas été possible de déceler une différence entre l'alimentation des deux aumôniers, cette analyse a permis d'apporter des données permettant de mieux comprendre la diète végétale de ces derniers. L'analyse démontre notamment que le régime alimentaire des aumôniers des Ursulines n'était pas vraiment différent de celui de la population générale au 19<sup>e</sup> siècle (GAIA 2020 : 23).

## **7. LES JARDINS DU MONASTÈRE DES URSULINES**

### **7.1. Description des données**

#### ***7.1.1. Installation de pieux vissés, secteur nord-ouest des jardins (13A)***

La première intervention dans les jardins du monastère consistait à superviser la pose de deux pieux dans le secteur nord-ouest des jardins. Ces pieux allaient servir à installer une porte-barrière pour fermer la piste de course aménagée à l'été 2020. Comme la méthode d'installation des pieux (vissés ou coulés dans une base en béton) n'était pas choisie, il a été jugé prudent d'avoir un archéologue sur place pour superviser les travaux. Comme des vestiges du rempart palissadé de Beaujours érigé en 1693 ont été mis au jour à cet endroit en 2011 (Rouleau 2013), puis en 2019 (Groupe DDM 2020a), il va sans dire qu'il s'agit d'un secteur d'un grand intérêt archéologique et historique.

Finalement, la méthode qui a été préconisée est celle des pieux vissés (planche 3). Comme aucun sédiment n'a été extrait lors de la pose des pieux, il n'a pas été possible d'observer la présence d'artéfacts. Cette méthode étant peu intrusive, les perturbations occasionnées sont limitées au diamètre du pieux et de l'hélice, soit environ 0,20 m. Donc, les travaux ont pu être réalisés tout en ayant un impact limité sur les ressources archéologiques connues et présumées.

#### ***7.1.2. Réfection d'une conduite pluviale, secteur nord-est des jardins (13E)***

La seconde intervention dans les jardins visait la supervision de la réfection de la conduite d'égout située dans le coin nord-est des jardins, près de l'édifice Price. En effet, comme l'eau s'écoulait difficilement lors des pluies abondantes, des inondations ont eu lieu dans ce secteur des jardins, ce qui a aussi engendré des infiltrations dans le sous-sol de l'édifice Price. Ainsi, la supervision archéologique de ces travaux urgents a été ajoutée au mandat de l'archéologue responsable des interventions dans la cour intérieure du monastère.

Les travaux de réfection ont consisté à l'excavation mécanique d'une tranchée perpendiculaire au mur nord de la propriété, à 4 m de l'édifice Price (planche 4). Cette tranchée avait une longueur maximale de 5,90 m et une largeur de 1,90 m et était orientée NO-SE. Elle a été excavée sur une profondeur moyenne de 1,60 m, soit jusqu'à l'atteinte de la conduite. Le bris était localisé dans un coude de tuyau en fonte

à proximité du puisard adossé au mur de la propriété qui divise le terrain des Ursulines de la propriété sise au 73, rue Sainte-Anne.

Le potentiel archéologique de ce secteur était notamment associé à la présence potentielle de sépultures inhumées au cours de la Conquête, soit de 1759 à 1761. Des couches stratigraphiques associées aux jardins étaient également susceptibles d'être rencontrées.



**Photo 18** : Pose de pieux vissés dans le secteur nord-ouest des jardins des Ursulines.

Photo : Stéphane Noël, 13 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-155).

La pose de canalisations à cet endroit (tout d'abord en fonte, puis remplacée en PVC dans les dernières décennies) a grandement affecté l'intégrité des sols archéologiques en place. Néanmoins, le nettoyage d'une portion de la paroi est de la tranchée 13E a permis de relever une coupe stratigraphique présentant des couches archéologiques *in situ* (planche 11). Cette stratigraphie démontre la présence d'au moins trois couches de remblais, sur une profondeur d'au moins 1,35 m. Ensuite, la stratigraphie est composée de cinq fines couches stratigraphiques, dont la dernière est déposée sur le roc (voir tableau 2). Toutefois, la quasi-absence d'artéfacts ne permet pas de bien dater ces dépositions successives. En fonction de leurs inclusions, certaines interprétations peuvent être émises quant à leur fonction.

Tout d'abord, les deux couches inférieures se composent d'un humus (13E7) par-dessus un loam limoneux (13E8) déposé sur le roc (photo 19). Ces couches sont probablement d'origine naturelle. Un possible déblai de sable moyen avec un peu de mortier (13E6) a ensuite été étalé sur la couche 13E7, ce qui en fait le premier événement anthropique de ce secteur. Il semble qu'un humus (13E5) s'est ensuite formé par-dessus ce déblai. Finalement, sur cet humus se trouve une fine couche qui s'apparente à un niveau d'occupation, contenant des inclusions de chaux et de mortier, ainsi que des coquilles d'œufs (13E4). La présence de ces coquilles d'œufs est intrigante; est-ce que des coquilles d'œufs broyées étaient utilisées comme fertilisant pour les jardins?

Les couches déposées par-dessus la couche d'occupation 13E4 consistent en des niveaux successifs de remblais (13E3, 13E2, 13E1) datant probablement des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Le remblai 13E1 est vraisemblablement associé au remplissage de la tranchée creusée pour installer le tuyau en PVC, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 2** : Description et interprétation des couches relevées dans la paroi est de la sous-opération 13E.

<b>Lot</b>	<b>Description</b>	<b>Épaisseur</b>	<b>Artéfacts/Écofacts</b>	<b>Interprétation préliminaire</b>
13E1	Remblai homogène, loam sableux brun foncé avec quelques lentilles de sable de remplissage brun pâle.	0,82 m	N/A	Remblais de remplissage (tuyau en PVC)
13E2	Sable fin limoneux, brun pâle, avec charbons de bois.	0,10 m	N/A	Remblais
13E3	Loam sableux brun foncé grisâtre, avec beaucoup de gravier, éclats de schiste calcaire et mortier.	0,43 m	Pot à fleur en t. c. c., <i>Creamware</i> , g. g. glaçuré au sel du Derbyshire, ossements.	Remblais
13E4	Loam sableux brun à brun foncé, friable, avec beaucoup de chaux et de mortier, un peu de gravier et des coquilles d'œufs.	0,05 m	N/A	Occupation
13E5	Loam sableux brun foncé, meuble, sans inclusion.	0,05 m	N/A	Humus enfoui
13E6	Sable moyen, brun à brun foncé, avec un peu de mortier et gravier.	0,11 m	N/A	Déblais
13E7	Loam brun foncé, meuble, sans inclusion, s'apparentant à un humus enfoui.	0,06 m	N/A	Humus enfoui
13E8	Loam limoneux brun foncé avec taches d'oxydation rouge-orangé.	0,06 m	N/A	Sol naturel déposé sur le roc



**Photo 19** : Coupe stratigraphique documentée dans la paroi est de la sous-opération 13E.

Photo : Stéphane Noël, 26 octobre 2020 (CeEt-37-2020-VQ-117).

## 8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La surveillance archéologique d'octobre 2020 avait pour principal objectif de s'assurer que des ressources archéologiques ne seraient pas altérées lors des travaux urgents de réfection de conduites. Comme le secteur sud-est de la cour intérieure avait déjà été excavé plusieurs fois dans le passé, les chances de retrouver des vestiges ou des couches archéologiques *in situ* étaient considérées relativement minces. Malgré des perturbations évidentes, cette intervention a donné des résultats impressionnants.

Tout d'abord, les fondations de l'église construite entre 1656 et 1667 par Madeleine de Chauvigny de La Peltrie ont été mises au jour. Réparées vers 1715, les fondations ont ensuite été démolies en 1718 lorsque les travaux de reconstruction de l'église ont été arrêtés. De plus, les vestiges d'une fosse de latrines en maçonnerie utilisée par les aumôniers (v. 1836-1881) ont été dégagés. L'analyse d'échantillons de sédiments ont permis de mieux comprendre leur régime alimentaire végétal, ainsi que la gestion des déchets au monastère des Ursulines durant le 19<sup>e</sup> siècle. Finalement, dans la partie nord-est des jardins, une stratigraphie non perturbée a pu être documentée, témoignant de l'évolution de cette partie du site.

Il a donc encore été possible de confirmer le potentiel archéologique exceptionnel du site du monastère des Ursulines-de-Québec, et particulièrement le secteur de la cour intérieure. Il est fortement recommandé que tous travaux d'excavations fassent l'objet d'une intervention archéologique. Des fouilles archéologiques préalables devraient être privilégiées, compte tenu de l'ancienneté de l'occupation et de la nature des ressources archéologiques (ex. minces couches d'occupation remontant au milieu du 17<sup>e</sup> siècle).

## BIBLIOGRAPHIE

### CÉRANE

1987 *Surveillance archéologique dans la ville de Québec, les travaux souterrains de 1987*. Gaz Métropolitain, Montréal.

1993 *Surveillance archéologique des projets souterrains de 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford*. Hydro-Québec, Québec.

1997 *Surveillance archéologique des projets souterrain de 1996, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford*. Hydro-Québec, Québec.

### Croteau, Jean

1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau Hydro-électrique souterrain dans la ville de Québec en 1986*. Hydro-Québec, Québec.

### Dufaux, François et Matthieu Lachance

2011 *Analyse architecturale du monastère des Ursulines de Québec*. Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications, Québec.

### Ethnoscop

2011 *Couvent des Ursulines de Québec (CeEt-37). Interventions archéologiques sur le site de la maison de Madame de la Peltrie*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et Musée des Ursulines de Québec, Québec.

### Fortier, Sœur Jacqueline

2011 « L'espace public et l'espace privé au Monastère des Ursulines de Québec », dans *Le patrimoine immatériel religieux du Québec*.  
<http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=979>

### GAIA

2016 *Intervention archéologiques au monastère des Ursulines de Québec en 2015 et 2016 (CeEt-37)*. Entente de développement culturel, Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications.

2020 *Analyse archéobotanique des latrines de l'aumônier du Monastère-des-Ursulines à Québec, CeEt-37*. Rapport d'analyse soumis à la Ville de Québec.

### Gagnon, François, Michel Gaumond et Michel Lafrenière

1971 *Rapport sur les fouilles archéologiques de l'église des Jésuites (1666-1807) Québec, Place de l'Hôtel de Ville*. Service d'archéologie, ministère des Affaires culturelles.

Gaumond, Michel

1962 *La première église de Saint-Joachim, 1685-1759, CgEq-5*. Ministère des affaires culturelles du Québec, Québec.

1964 *Rapport des travaux faits à la maison d'école des Ursulines de Québec en mai 1964, CeEt-37*. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

1978 « *Les vieux murs témoignent* » : le collège des Jésuites, la 1<sup>ère</sup> église de Saint-Joachim, la maison Fornel. Série Archéologie, ministère des Affaires culturelles, Québec.

Gourdeau, Claire

1994 *Les délices de nos coeurs. Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes, 1639-1672*. Septentrion, Québec.

GRHQ inc. (Groupe de recherche en histoire du Québec inc.)

2000 *Étude d'ensemble : Sous-secteur des Ursulines. Synthèse*. 2 vols. Ville de Québec, Design et patrimoine, Québec.

Groupe DDM

2020a *Les jardins du monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37) : inventaire archéologique 2019*. Entente de développement culturel, Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications.

2020b *Monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37) : Surveillance et inventaire archéologiques dans les jardins du monastère, 2020*. Entente de développement culturel, Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications.

Lambert, James H.

2003 « *MAGUIRE, THOMAS* », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 6 nov. 2020, [http://www.biographi.ca/fr/bio/maguire\\_thomas\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/maguire_thomas_8F.html).

Lemoine, George-Louis et Mère Saint-Thomas

1863 *Les Ursulines de Québec; depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, volume 1, Québec, C. Darveau.

Noppen, Luc

1976 L'évolution de l'architecture religieuse en Nouvelle-France. *Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 43, pp. 69-78.

1977 Évolution de l'architecture religieuse en Nouvelle-France : le rôle des modèles architecturaux. *Journal of Canadian Art History / Annales d'histoire de l'art canadien*, vol. 4, no. 1, pp. 45-60.

Oury, Guy-Marie

1999 *Les Ursulines de Québec, 1639-1953*. Septentrion, Québec.

Parcs Canada

2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections*. Parcs Canada, Ottawa.

Rouleau, Serge

2013 *Inventaire archéologique du secteur ouest des jardins des Ursulines de Québec en 2011, CeEt-37*. Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

2015 *Plan de gestion des ressources archéologiques du site du Monastère des Ursulines de Québec*. Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

2018 *Inventaire archéologique : Monastère des Ursulines-de-Québec en 2016, CeEt-37*. Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Roy, Christian

2009 *Fouille et surveillance archéologiques sur le site de la place de l'église de La Nativité de Notre-Dame (CfEt-21), Québec (Arrondissement de Beauport)*. Rapport soumis à la Ville de Québec et la Société d'art et d'histoire de Beauport.

Simoneau, Daniel

2014 *Rapport d'inventaire archéologique. Monastère des Ursulines de Québec, 2013*. Ville de Québec, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Trudel, Marcel

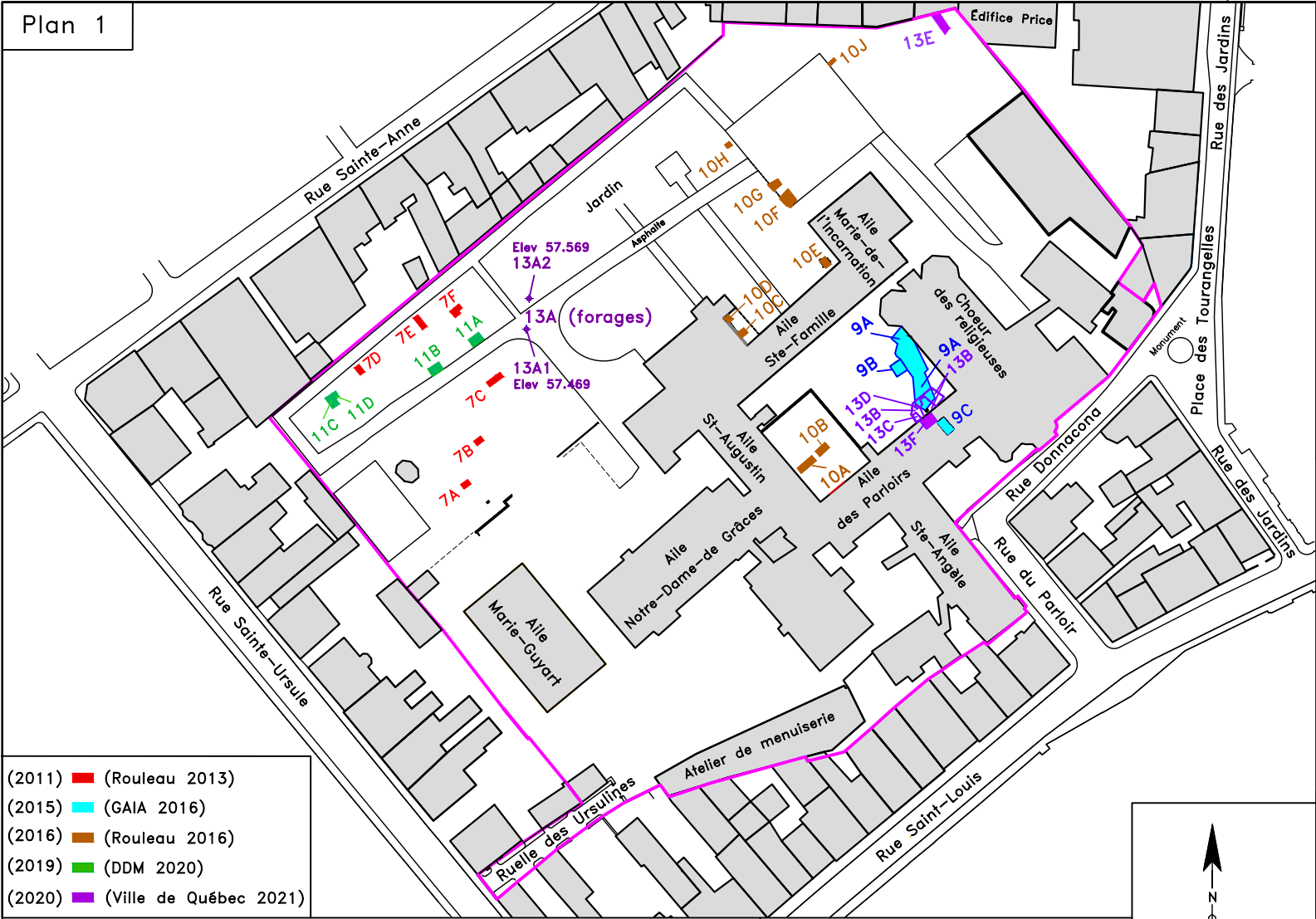
1954 *Les Ursulines de Québec sous le régime militaire (1759-1764)*. CULTURE, Québec.

1999 *Les écolières des Ursulines de Québec, 1639-1686 : Amérindiennes et Canadiennes*. Éditions Hurtubise, Montréal.

## **ANNEXE A : PLANCHES**

**Planche 1** : Plan général des interventions réalisées entre 2011 et 2020 dans la cour intérieure et les jardins du monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37).

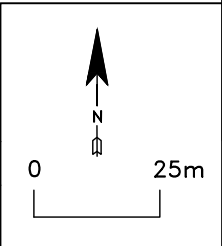
Plan 1



- (2011) ■ (Rouleau 2013)
- (2015) ■ (GAIA 2016)
- (2016) ■ (Rouleau 2016)
- (2019) ■ (DDM 2020)
- (2020) ■ (Ville de Québec 2021)

Plan général des sous-opérations de 2011 à 2020

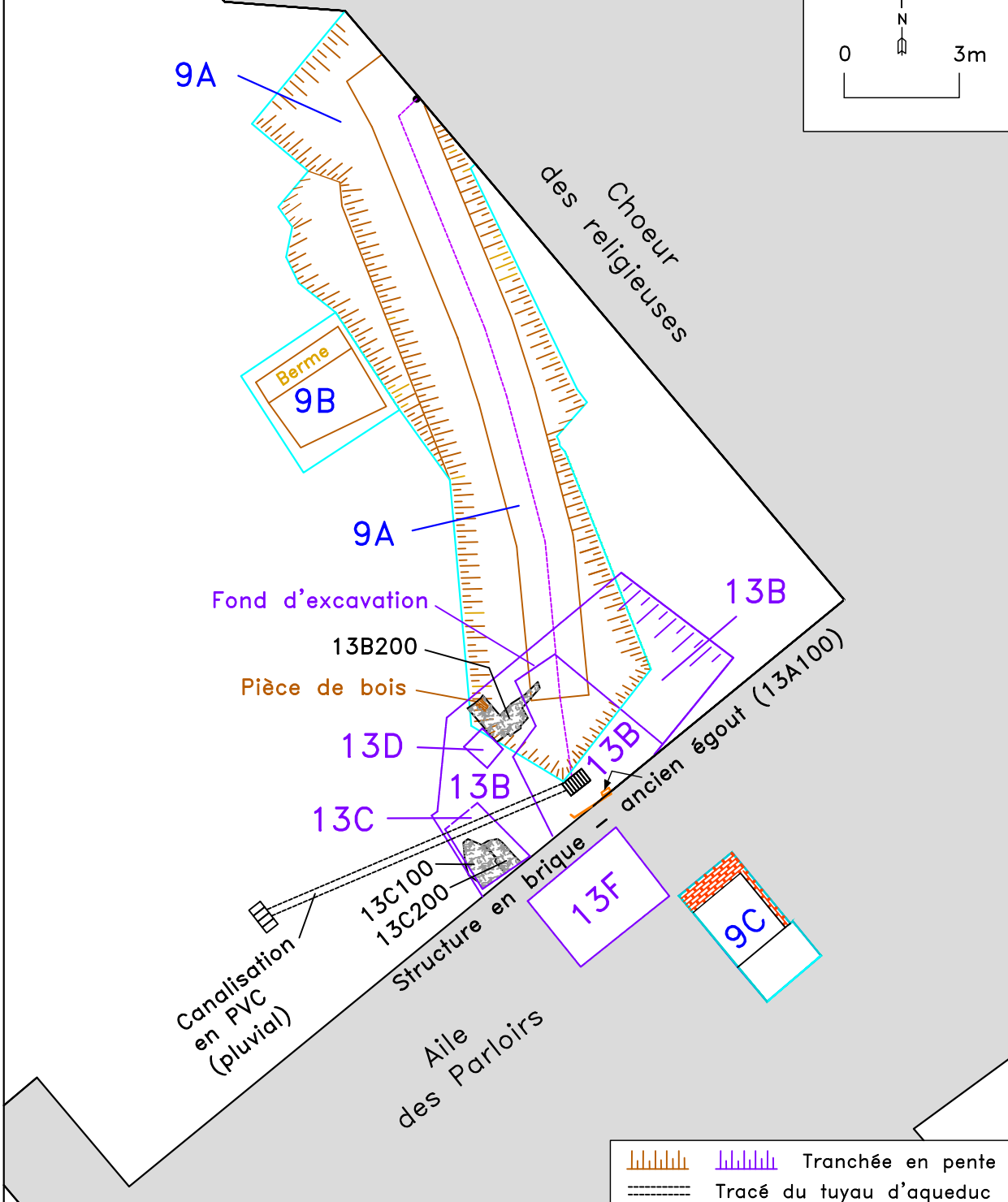
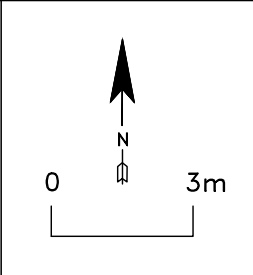
Relevé et dessiné par F.Pellerin



Monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37)

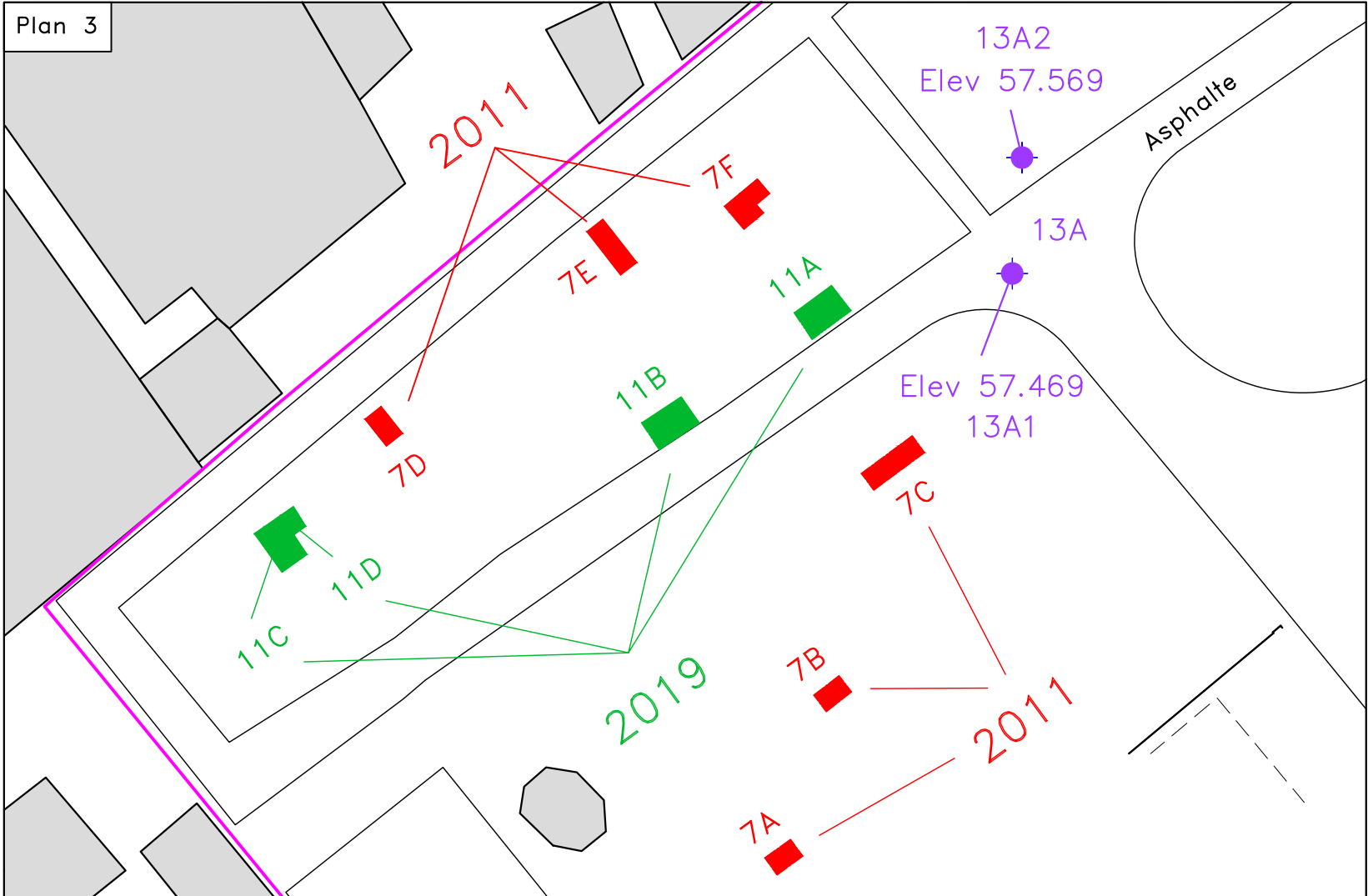
— Limite de la propriété du monastère des Ursulines de Québec

**Planche 2** : Plan détaillé de l'opération 9 (GAIA 2016) et de l'opération 13 (Noël 2021), dans le coin sud-est de la cour intérieure du monastère des Ursulines-de-Québec.



Plan détaillé des sous-opérations 9A, 9B et 9C (GAIA 2016) et des sous-opérations 13B, 13C, 13D et 13F (Ville de Québec 2021), dans la cour intérieure du monastère des Ursulines. Relevé et dessiné par F.Pellerin

**Planche 3** : Sondages et pieux dans le secteur nord-ouest des jardins du monastère des Ursulines-de-Québec.



Monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37)  
 Sondages réalisés en 2011 et 2019 et pieux vissés installés en 2020 dans les jardins.

■ 2011 (Rouleau 2013)    
 ■ 2019 (DDM 2020)    
 ● 2020 (Noel 2021)

— Limite de la propriété du monastère des Ursulines de Québec

Relevé et dessiné par F.Pellerin

**Planche 4** : Plan de la tranchée 13E, dans le coin nord-est des jardins du monastère des Ursulines-de-Québec.

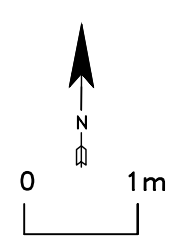
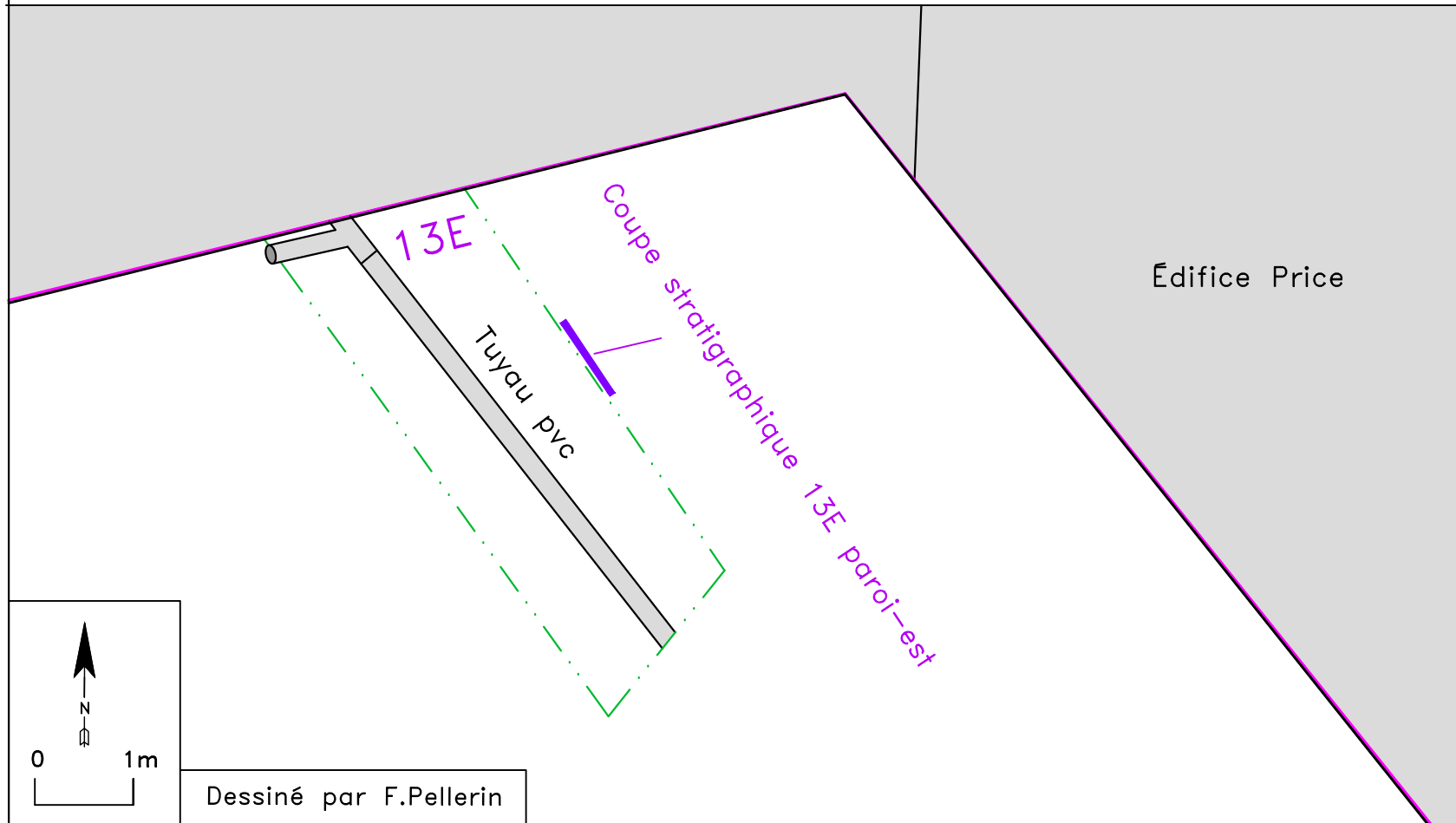
Plan 4

Monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37)

Tranchée 13E, située dans le coin nord-est des jardins du monastère des Ursulines

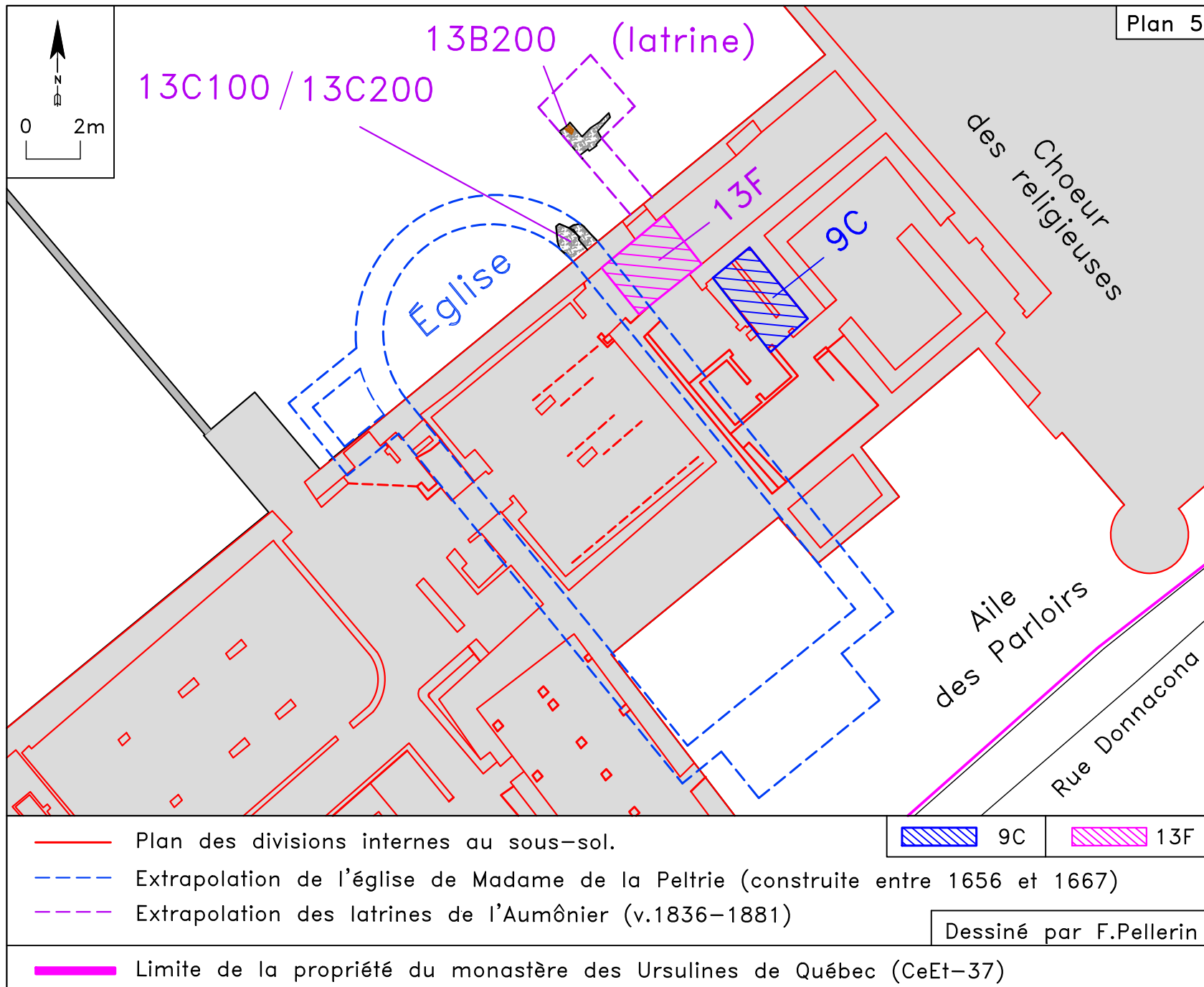
— Limite de la propriété du monastère des Ursulines de Québec

- · - · - Limite de sous-opérations



Dessiné par F.Pellerin

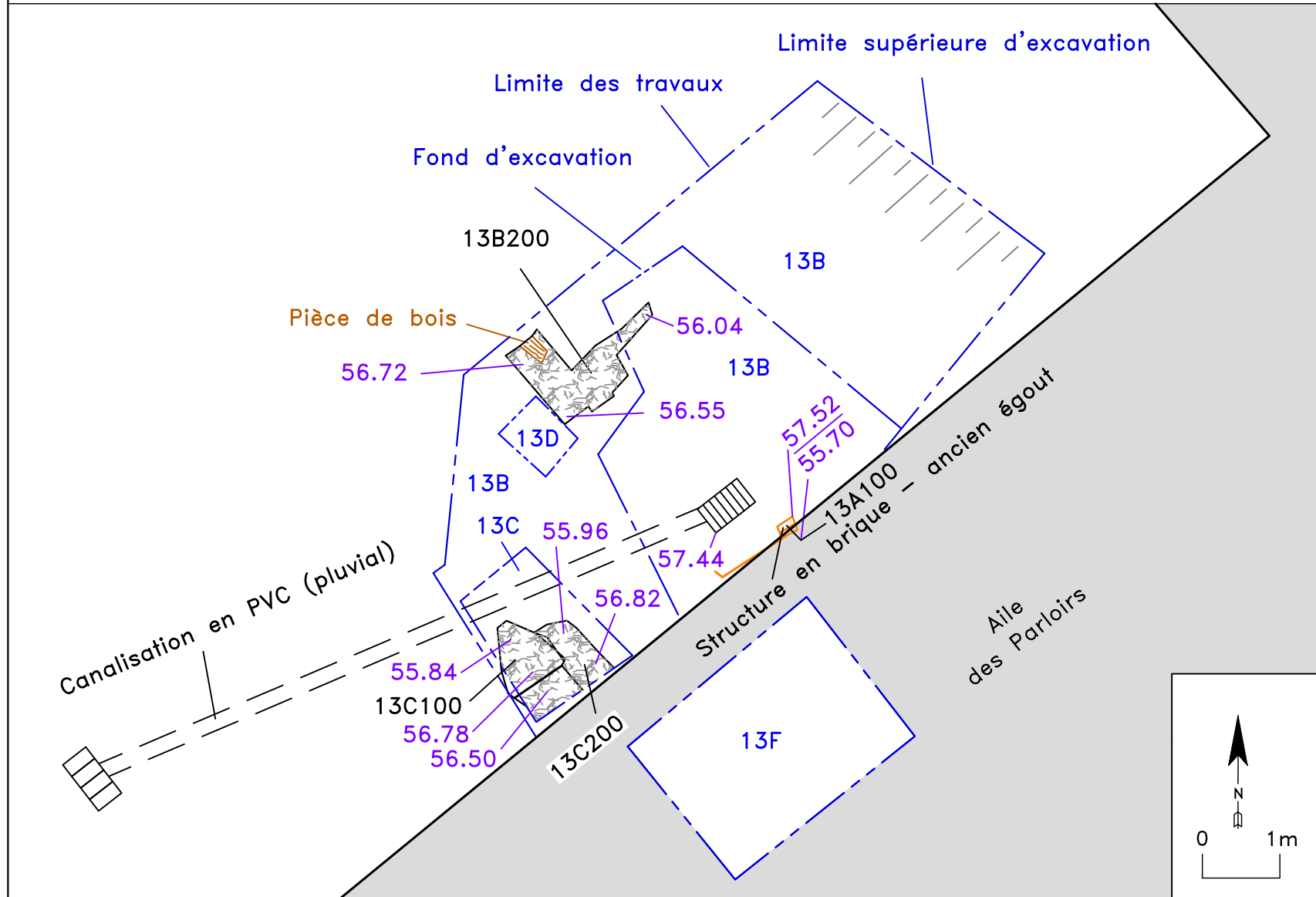
**Planche 5** : Extrapolations de l'église de Mme de la Peltrie (1656-1667) et des latrines de l'aumônier (v.1836-1881), basées sur la position des vestiges mis au jour en 2020.

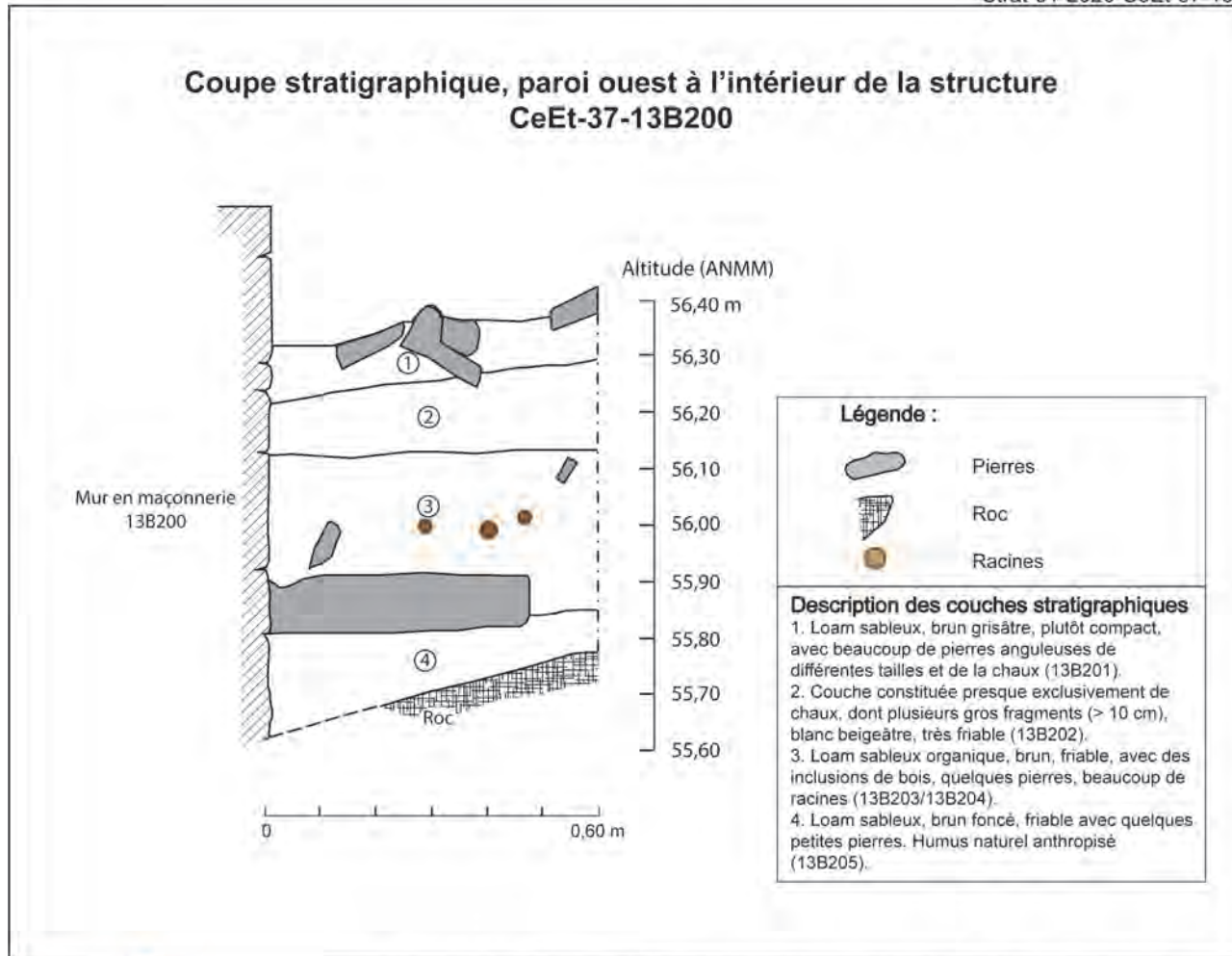


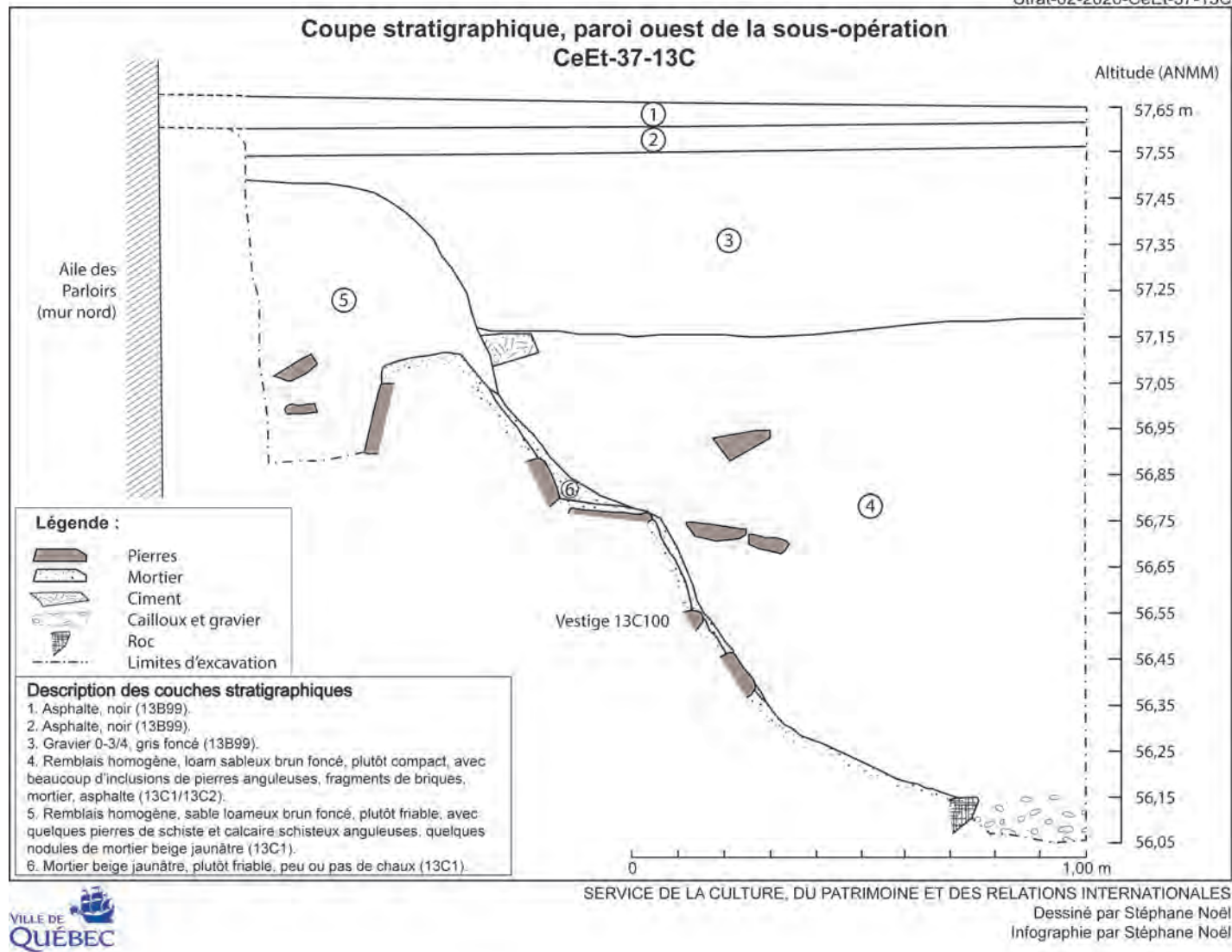
**Planche 6** : Plan détaillé des sous-opérations 13B, 13C, 13D et 13E, dans le secteur sud-est de la cour intérieure du monastère des Ursulines-de-Québec.

Monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37)

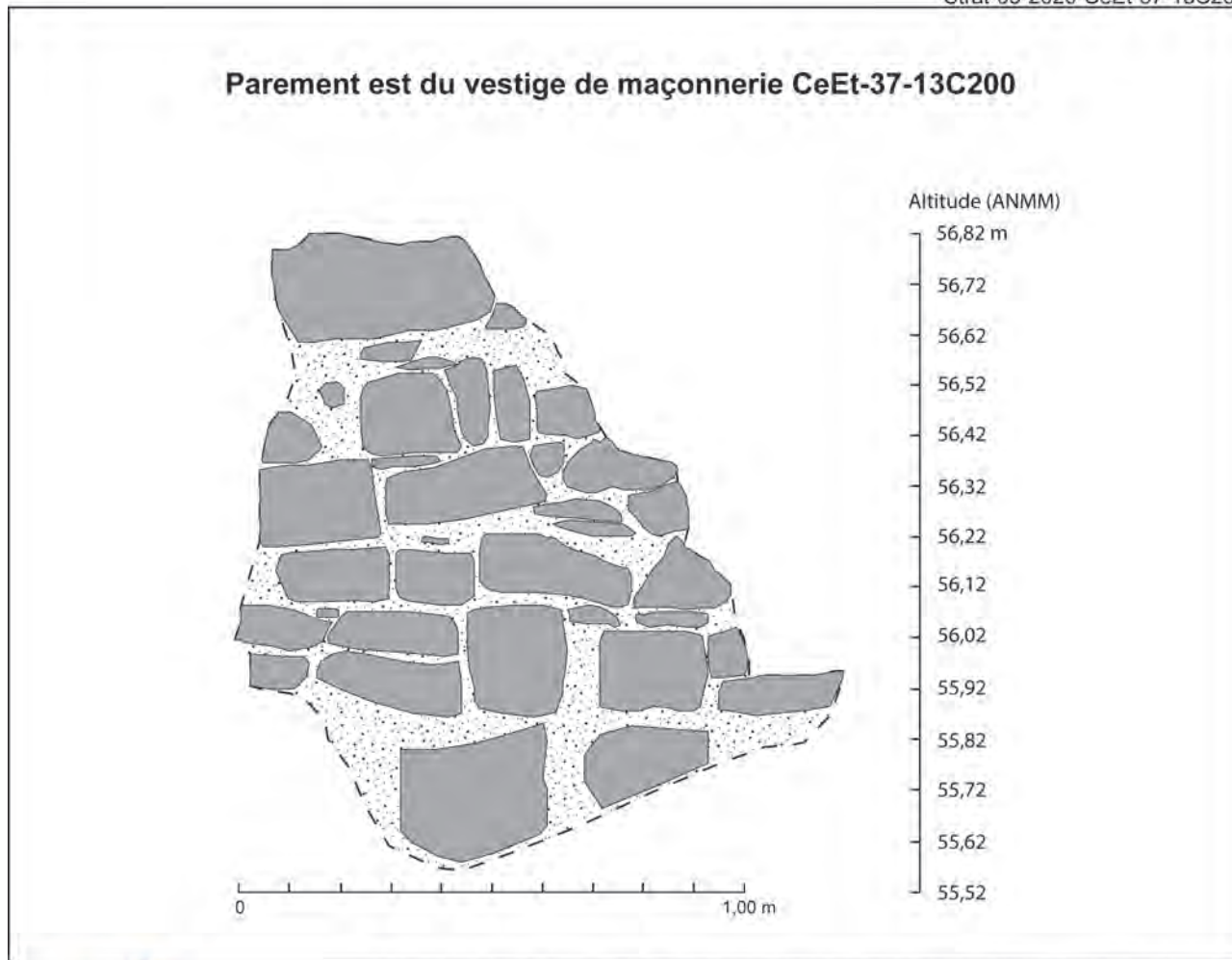
Tranchée mécanique 13B et sondages 13C, 13D et 13F dans la partie sud-est de la cour intérieure du monastère des Ursulines de Québec.

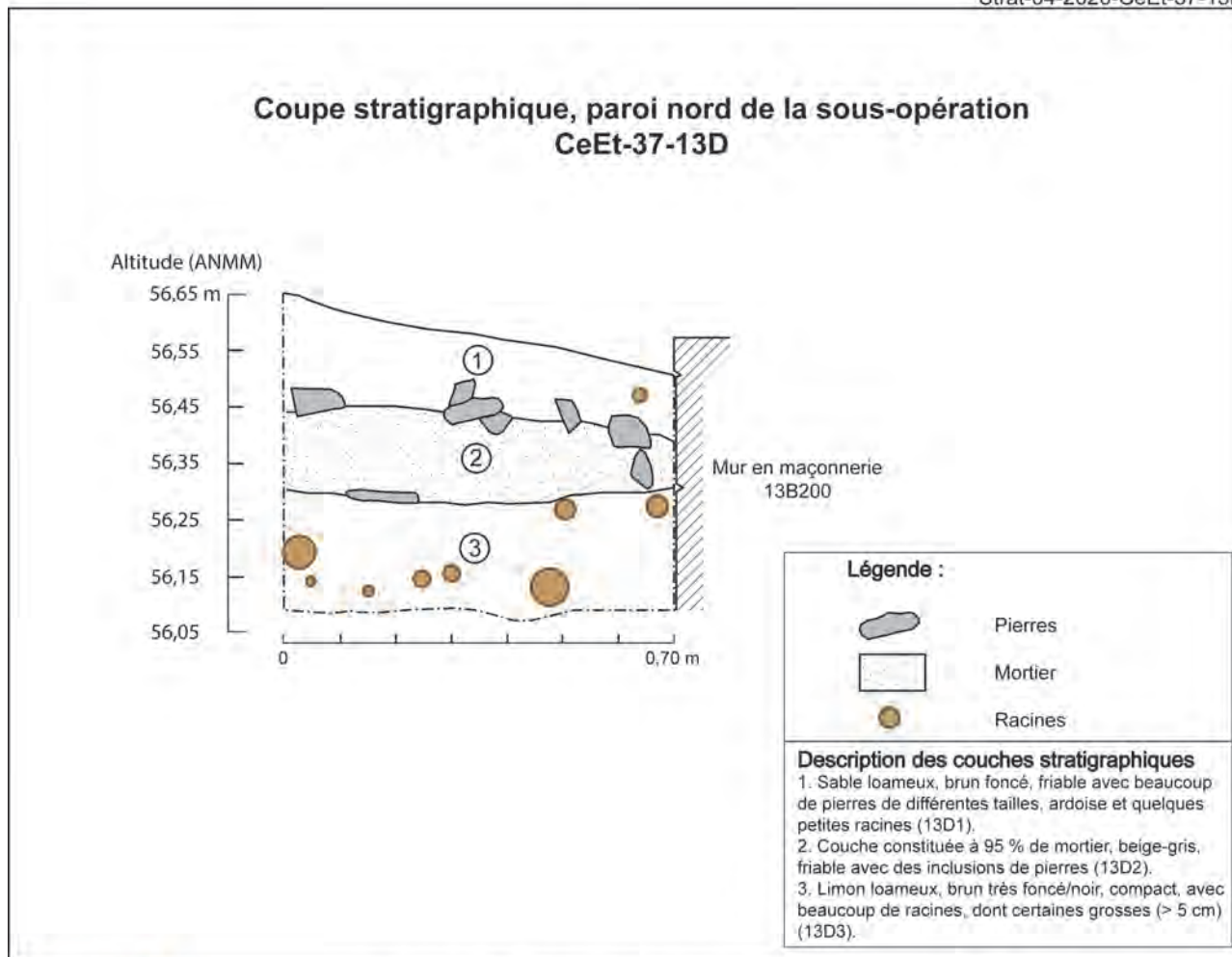


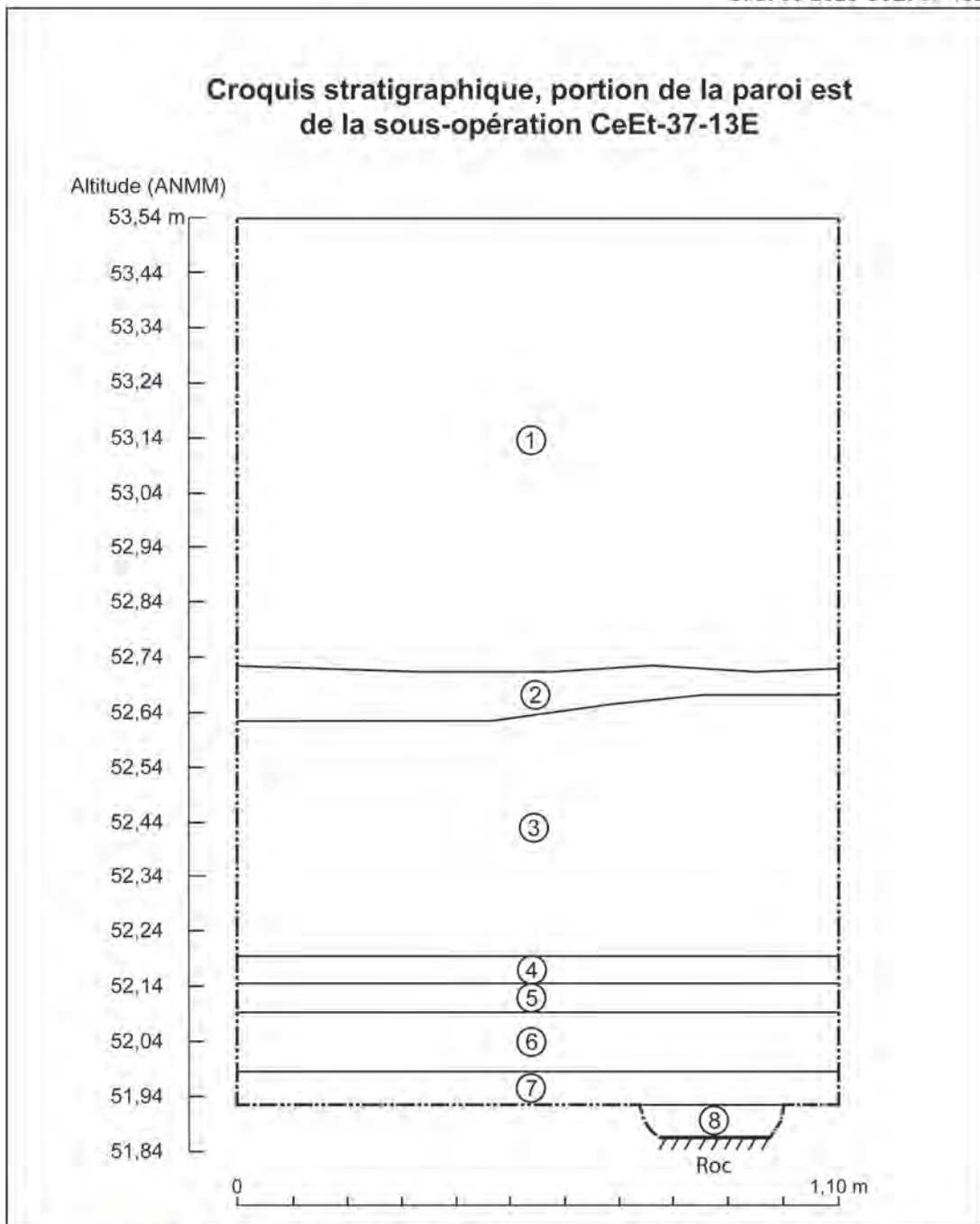




**Planche 8 :** Coupe stratigraphique, paroi ouest de la sous-opération 13C.







SERVICE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

Dessiné par Stéphane Noël  
Infographie par Stéphane Noël

**Planche 11** : Croquis stratigraphique d'une portion de la paroi est de la sous-opération 13E.

**Description des couches, portion de la paroi est de la sous-opération CeEt-37-13E (planche 11).**

1. Remblai composé de loam sableux brun foncé, quelques lentilles de sable de remplissage brun doré (13E1).
2. Sable fin limoneux brun pâle, avec charbon de bois (13E2).
3. Loam sableux brun foncé grisâtre, avec beaucoup de gravier, des éclats de schiste calcaire et du mortier (13E3).
4. Loam sableux brun foncé à brun, friable, avec beaucoup de chaux et mortier, un peu de gravier arrondi et des coquilles d'œufs (13E4).
5. Loam sableux brun foncé, peu d'inclusions. Possiblement un humus enfoui (13E5).
6. Sable moyen, brun à brun foncé, avec un peu de mortier et gravier (13E6).
7. Loam brun très foncé, sans inclusions. Possiblement l'humus naturel (13E7).
8. Loam limoneux brun foncé avec taches d'oxydation rouge orangé. Sol naturel (13E8).

## **ANNEXE B : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**

NO. CAT.	PROVENANCE	DESCRIPTION	ORIENTATION	PHOTOGRAPHE
CeEt-37-2020-VQ-001	13B	Vue générale de la sous-opération 13B avant l'excavation.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-002	13B	Vue générale de la sous-opération 13B avant l'excavation.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-003	13B	Vue générale de la sous-opération 13B avant l'excavation.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-004	13B	Vue générale de la sous-opération 13B avant l'excavation.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-005	13B	Enlèvement de l'asphalte, sous-opération 13B.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-006	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-007	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-008	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-009	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-010	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-011	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-012	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-013	13B	Excavation mécanique des remblais de surface de 13B.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-014	13B/13C200	Surface du vestige 13C200, après excavation mécanique des remblais de surface.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-015	13B200	Surface du vestige 13B200, après excavation mécanique des remblais de surface.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-016	13B/13C200	Surface du vestige 13C200, après excavation mécanique des remblais de surface.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-017	13B200	Surface du vestige 13B200 pendant l'excavation mécanique.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-018	13B200	Surface du vestige 13B200, après excavation mécanique des remblais de surface.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-019	13B200	Surface du vestige 13B200, après excavation mécanique des remblais de surface.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-020	13C200	Dégagement manuel du vestige 13C200.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-021	13C200	Dégagement manuel du vestige 13C200.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-022	13C200	Vestige 13C200 en cour de dégagement manuel.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-023	13B200	Vestige 13B200 en cour de dégagement manuel.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-024	13B200	Vue rapprochée du vestige 13B200 en cour de dégagement manuel.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-025	13B200	Vue rapprochée du vestige 13B200 en cour de dégagement manuel.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-026	13B100	Vue en plongée du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-027	13B100	Vue en plongée du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-028	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel.	E	Stéphane Noël

CeEt-37-2020-VQ-029	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-030	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-031	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-032	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-033	13D1	Début du lot 13D1	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-034	13D1	Début du lot 13D1	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-035	13D1	Début du lot 13D1	NE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-036	13C1	Fouille du lot 13C1.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-037	13C1	Fouille du lot 13C1.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-038	13C1	Fouille du lot 13C1.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-039	13C1	Fouille du lot 13C1.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-040	13C1	Fouille du lot 13C1.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-041	13C1/13C2	Fin du lot 13C1 / début 13C2, avant l'enlèvement des pierres dans le remblai.	E	Mathieu Landry
CeEt-37-2020-VQ-042	13C1/13C2	Fin du lot 13C1 / début 13C2, avant l'enlèvement des pierres dans le remblai.	E	Mathieu Landry
CeEt-37-2020-VQ-043	13C1/13C2	Fin du lot 13C1 / début 13C2, avant l'enlèvement des pierres dans le remblai.	S	Mathieu Landry
CeEt-37-2020-VQ-044	13C1/13C2	Fin du lot 13C1 / début 13C2, avant l'enlèvement des pierres dans le remblai.	S	Mathieu Landry
CeEt-37-2020-VQ-045	13C1/13C2	Fin du lot 13C1 / début 13C2, avant l'enlèvement des pierres dans le remblai.	E	Mathieu Landry
CeEt-37-2020-VQ-046	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-047	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-048	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-049	13B100	Vue en plongée, démolition partielle du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-050	13D2	Début du lot 13D2/ fin du lot 13D1.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-051	13D2	Début du lot 13D2/ fin du lot 13D1.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-052	13D2	Début du lot 13D2/ fin du lot 13D1.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-053	13B100	Vue en plongée du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-054	13B100	Vue en plongée du vestige 13B100 (égout en briques).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-055	13C1/13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-056	13D3	Début du lot 13D3/ fin du lot 13D2.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-057	13D3	Début du lot 13D3/ fin du lot 13D2.	NO	Stéphane Noël

CeEt-37-2020-VQ-058	13D3	Début du lot 13D3/ fin du lot 13D2.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-059	13B	Vue générale de la sous-opération 13B pendant les travaux.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-060	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	SO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-061	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-062	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-063	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-064	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-065	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-066	13C100/13C200	Vestiges 13C100 et 13C200 en cour de dégagement manuel (13C1/13C2).	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-067	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-068	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-069	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-070	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-071	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-072	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-073	13B100	Vestige 13B100 après les travaux de réparation de la conduite.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-074	13F	Mur de maçonnerie près de la sous-opération 13F.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-075	13B200	Vestige 13B200 en fin de fouille.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-076	13C200	Parement est du vestige 13C200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-077	13C100/13C200	Vue en plongée des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-078	13C100/13C200	Vue en plongée des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-079	13C100/13C200	Vue en plongée des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-080	13C100/13C200	Vue en plongée des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-081	13C100/13C200	Vue en plongée des vestiges 13C100 (à droite) et 13C200 (à gauche).	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-082	13C paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 13C.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-083	13C paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 13C (partie sud).	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-084	13C paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 13C (partie nord).	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-085	13B200	Paroi ouest à l'intérieur de la structure des latrines 13B200, avant la fouille des couches 13B201-12B205.	O	Stéphane Noël

CeEt-37-2020-VQ-086	13B200	Paroi ouest à l'intérieur de la structure des latrines 13B200, avant la fouille des couches 13B201-12B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-087	13B200	Paroi ouest à l'intérieur de la structure des latrines 13B200, avant la fouille des couches 13B201-12B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-088	13B200	Paroi ouest à l'intérieur de la structure des latrines 13B200, avant la fouille des couches 13B201-12B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-089	13B200	Paroi ouest à l'intérieur de la structure des latrines 13B200, avant la fouille des couches 13B201-12B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-090	13B201	Début lot 13B201.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-091	13B202	Fin lot 13B201 / début lot 13B202.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-092	13B203	Fin lot 13B202 / début lot 13B203.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-093	13B204	Fin lot 13B203 / début lot 13B204.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-094	13B204	Fin lot 13B203 / début lot 13B204 (en plongée).	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-095	13B205	Fin lot 13B204 / début lot 13B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-096	13B205	Fin lot 13B204 / début lot 13B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-097	13B205	Fin lot 13B204 / début lot 13B205.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-098	Fin 13B205	Fin lot 13B205 / roc	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-099	Fin 13B205	Fin lot 13B205 / roc (en plongée)	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-100	13B200 paroi ouest	Paroi ouest du sondage réalisé à l'intérieur de la structure 13B200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-101	13B200 paroi ouest	Paroi ouest du sondage réalisé à l'intérieur de la structure 13B200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-102	13B200 paroi ouest	Paroi ouest du sondage réalisé à l'intérieur de la structure 13B200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-103	13B200 paroi ouest	Paroi ouest du sondage réalisé à l'intérieur de la structure 13B200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-104	13B200 paroi ouest	Paroi ouest du sondage réalisé à l'intérieur de la structure 13B200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-105	13B200 paroi ouest	Paroi ouest du sondage réalisé à l'intérieur de la structure 13B200.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-106	13D paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 13D.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-107	13D paroi nord	Paroi nord de la sous-opération 13D.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-108	13D	Fin de fouilles de la sous-opération 13D (sol naturel)	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-109	13D	Fin de fouilles de la sous-opération 13D (sol naturel)	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-110	13D	Fin de fouilles de la sous-opération 13D (sol naturel)	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-111	13D	Fin de fouilles de la sous-opération 13D (sol naturel)	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-112	13D	Fin de fouilles de la sous-opération 13D (sol naturel)	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-113	13D paroi ouest	Paroi ouest de la sous-opération 13D.	O	Stéphane Noël

CeEt-37-2020-VQ-114	13E	Extrémité nord de la tranchée 13E, au coin nord-est des jardins du monastère.	NE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-115	13E	Extrémité sud de la tranchée 13E, au coin nord-est des jardins du monastère.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-116	13E paroi est	Portion de la paroi est de la tranchée 13E	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-117	13E paroi est	Portion de la paroi est de la tranchée 13E	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-118	13E paroi est	Portion de la paroi est de la tranchée 13E	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-119	13E paroi est	Portion de la paroi est de la tranchée 13E (vue générale).	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-120	13E paroi est	Portion de la paroi est de la tranchée 13E (vue générale).	NE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-121	13E paroi est	Portion de la paroi est de la tranchée 13E (vue générale).	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-122	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	NE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-123	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-124	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-125	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-126	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-127	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	SO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-128	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	SO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-129	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-130	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-131	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-132	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-133	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-134	13B	Vue générale en fin de travaux, avant remblayage.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-135	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-136	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-137	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-138	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-139	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-140	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	NE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-141	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	NO	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-142	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	NO	Stéphane Noël

CeEt-37-2020-VQ-143	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-144	13E	Travaux de réfection de la conduite (13E), coin NE des jardins.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-145	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B, avec le géotextile posé sur les vestiges.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-146	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B, avec le géotextile posé sur les vestiges.	S	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-147	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B, avec le géotextile posé sur les vestiges.	SE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-148	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B, avec le géotextile posé sur les vestiges.	NE	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-149	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B, avec le géotextile posé sur les vestiges.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-150	13B	Remblayage à la fin des travaux à 13B, avec le géotextile posé sur les vestiges.	E	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-151	13F	Tranchée manuelle 13F, à l'intérieur de l'aile des Parloirs, en fin de travaux.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-152	13F	Tranchée manuelle 13F, à l'intérieur de l'aile des Parloirs, en fin de travaux.	O	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-153	13F	Tranchée manuelle 13F, à l'intérieur de l'aile des Parloirs, en fin de travaux.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-154	13F	Tranchée manuelle 13F, à l'intérieur de l'aile des Parloirs, en fin de travaux.	N	Stéphane Noël
CeEt-37-2020-VQ-155	13A	Vue générale de la pose de pieux vissés dans le secteur nord-ouest des jardins des Ursulines.	NO	Stéphane Noël

## **ANNEXE C : RAPPORT D'ANALYSE ARCHÉOBOTANIQUE (GAIA 2020)**



**DÉCEMBRE 2020**

**ANALYSE ARCHÉOBOTANIQUE DES LATRINES DE  
L'AUMÔNIER DU MONASTÈRE-DES-URSULINES À  
QUÉBEC, CEET-37**

Anne-Marie Faucher

**GAIA, coopérative de travail en archéologie**

Rapport d'analyse remis à la **Ville de Québec**

## **Équipe de réalisation**

### **GAIA, coopérative de travail en archéologie**

Anne-Marie Faucher, archéobotaniste chargée de projet, rédaction du rapport

Olivier Lalonde, révision du rapport

### **Ville de Québec**

Serge Rouleau, archéologue

### **Ministère de la Culture et des Communications du Québec**

Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec

## Table des matières

Équipe de réalisation .....	i
Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iv
1. Introduction.....	1
1.1. Objectifs .....	2
2. Processus taphonomiques .....	3
2.1. Dépôts dans les sédiments .....	3
2.2. Préservation archéologique.....	4
2.3. Échantillonnage et traitement des données.....	6
3. Méthodologie .....	7
3.1. Échantillonnage sur le terrain.....	7
3.2. Préparation des assemblages .....	7
3.3. Tri et identification du matériel.....	8
3.4. Quantification et calculs statistiques .....	9
4. Résultats et interprétations des restes botaniques.....	10
4.1.1. Résultats .....	12
4.1.2. Préservation et formation des assemblages .....	15
4.1.3. Alimentation.....	16
4.1.4. Environnement.....	18
4.1.5. Fonction et utilisation.....	18
5. Discussion.....	20
6. Conclusion et recommandations .....	23
Bibliographie.....	25

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Échantillons traités et texture des sédiments.....	10
Tableau 2 : Inclusions observées lors du tri des échantillons.....	11
Tableau 3 : Identification des restes botaniques.....	14
Tableau 4 : Données archéobotaniques associées à l'alimentation des aumôniers. ....	20

## Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site du Monastère-des-Ursulines de Québec.....	1
Figure 2 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.....	4
Figure 3 : Bestiole (possiblement un Chelicerate) dans le lot 13B204 #2. ....	6
Figure 4 : Évolution de la consommation de fruits. ....	22

## 1. Introduction

Le site historique et archéologique du Monastère des Ursulines (CeEt-37) est situé dans le Vieux-Québec, sur une propriété acquise au XVII<sup>e</sup> siècle. La propriété, qui s'est agrandie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, est sise dans un quadrilatère formé par la rue Sainte-Anne au nord-ouest, la rue Sainte-Ursule au sud-ouest, la rue des Jardins au nord-est et la rue Saint-Louis et la rue Donnacona au sud-est (figure 1). Le monastère, initialement composé d'un monastère, d'une chapelle et de l'aile des parloirs, a été fondé en 1641 par Marie Guyart de l'Incarnation et la bienfaitrice Madeleine de Chauvigny de la Peltrie.



Figure 1 : Localisation du site du Monastère-des-Ursulines de Québec.

(Source : ArchGIS 2016)

Ce rapport présente les résultats des analyses archéobotaniques effectuées sur des échantillons de sédiments provenant d'une intervention archéologique réalisée par la Ville de Québec en 2020. Le site a fait l'objet de plusieurs campagnes d'interventions archéologiques au cours des années permettant de documenter plusieurs structures et niveaux d'occupations

remontant au Régime français. Des latrines utilisées de 1836 à 1881, ont été découvertes en 2020. Une série d'échantillons de sédiments a été prélevée dans cette structure.

Les analyses archéobotaniques ont été effectuées dans le but d'apporter de plus amples informations sur l'alimentation des aumôniers ayant utilisé ces latrines. Puisque le cadre temporel est très spécifique, il est possible d'attribuer l'occupation de la structure à seulement deux aumôniers, Thomas Maguire (1836-1854) et Georges-Louis Lemoine (1854-1888). L'analyse de l'alimentation individuelle en archéobotanique est très rare et c'est donc une opportunité unique d'étude.

### **1.1. Objectifs**

Le but général des analyses archéobotaniques est de mieux comprendre les modes de vie des populations, l'évolution des sites et les relations anthropo-environnementales. Ces analyses permettent également de fournir des informations pertinentes quant à l'interprétation de contextes spécifiques.

Dans le cadre de ce mandat d'analyse, les objectifs visent plus spécifiquement à :

1. Déterminer si la nature des sédiments présents dans les échantillons prélevés est propice à la préservation archéologique des macrorestes de graines;
2. Identifier les restes botaniques préservés dans les sédiments et déterminer leur provenance, fonction et utilisation;
3. Approfondir les connaissances sur les pratiques alimentaires des aumôniers;
4. Documenter les changements alimentaires dans le temps.

## **2. Processus taphonomiques**

Les processus taphonomiques comprennent l'ensemble des éléments responsables de l'altération des restes botaniques sur un site archéologique et leur conservation en laboratoire. Ils sont un élément clé de l'interprétation archéologique et leur compréhension est d'autant plus importante lorsque plusieurs types de restes différents doivent être analysés conjointement et intégrés dans une explication globale des contextes archéologiques.

### **2.1. Dépôts dans les sédiments**

Le schéma de la figure 2 présente le schéma de base des dépôts archéologiques en ce qui a trait aux restes botaniques. Lors de l'analyse archéobotanique, chaque étape de la « vie » d'un reste botanique archéologique se doit d'être retracée plus spécifiquement depuis son stade d'être vivant (une plante), sa mort (plantes amenées sur un site), sa déposition dans un assemblage (plante jetée et enterrée) et sa préservation dans un assemblage archéologique (Gallagher 2015 : 29 et Lee 2012). La figure 2 démontre davantage les trois premières étapes (la vie, la mort et la déposition).

Le dépôt des restes botaniques dans le sol et les sédiments est dû à deux facteurs : naturel et anthropique (Gallagher 2015 : 29-32). Le premier comprend la mort de la plante et son dépôt direct dans le sol. Un dépôt indirect dans les sédiments est également possible par l'entremise du transport des restes botaniques par le vent, les insectes ou les animaux. De cette manière, les restes botaniques peuvent être incorporés accidentellement dans l'assemblage archéologique (Minnis 1981 : 145). Le dépôt anthropique peut également être direct ou indirect. Le dépôt direct fait allusion à la sélection volontaire d'une plante pour ses propriétés ou caractéristiques spécifiques. Les plantes sélectionnées sont souvent amenées sur un site (lieu ou espace culturel) où elles pourront éventuellement se déposer dans les sédiments et peut-être se préserver archéologiquement (Gallagher 2015 : 29). Le traitement et l'utilisation des plantes sélectionnées entraînent inévitablement une variété de possibilités de déposition et par conséquent d'assemblages botaniques. Le dépôt anthropique indirect ne répond pas à une intention volontaire de sélection, mais y est néanmoins étroitement lié puisque certaines plantes peuvent être accidentellement ramassées, cueillies ou transportées avec d'autres plantes ciblées (Gallagher 2015 : 31).

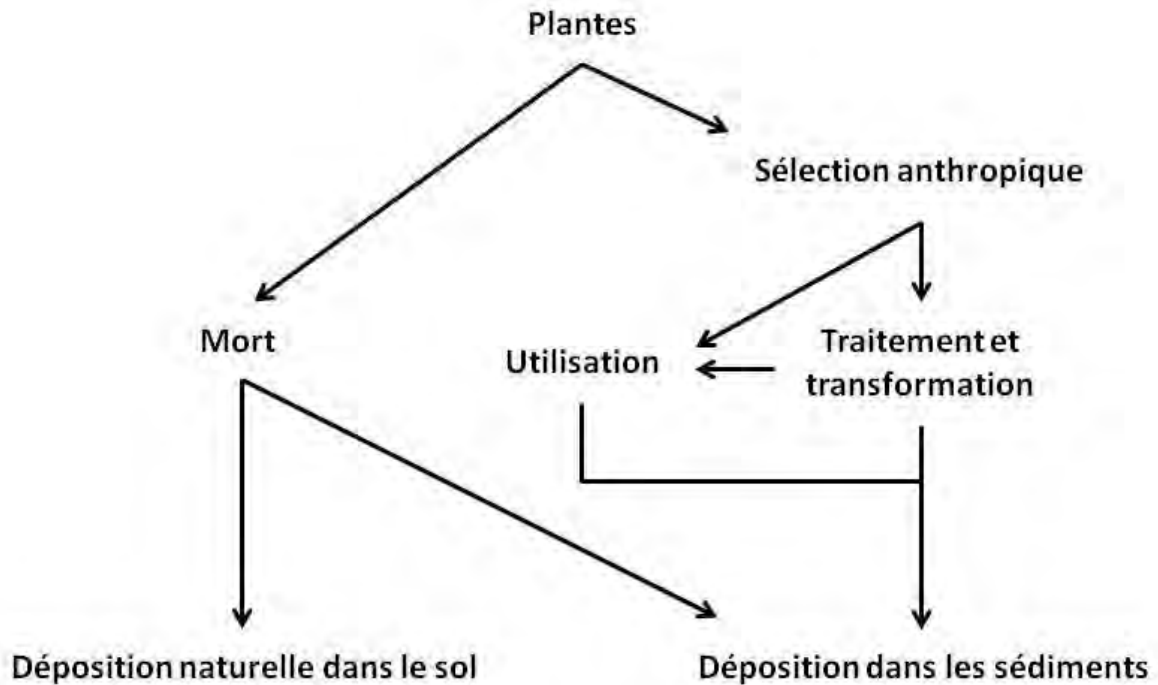


Figure 2 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.

(adapté de Gallagher 2015)

Plusieurs expérimentations ont été réalisées afin de déterminer le mouvement des restes archéobotaniques dans le sol et les sédiments après leur déposition. L'eau, les racines et la bioturbation (déplacement de la terre par des êtres vivants) semblent les principaux facteurs de transport des restes botaniques (Cappers 1993 et Théry-Parisot *et al.* 2010).

## 2.2. Préservation archéologique

La préservation est le moyen par lequel un reste peut survivre à la décomposition à travers le temps. Elle comprend plusieurs variantes entre les différents types de restes. Dans la mesure où plusieurs conditions précises sont satisfaites, ces derniers peuvent se préserver sur de très longues périodes et être encore identifiables.

En milieu québécois, les principaux modes de préservation des macrorestes botaniques sont la carbonisation, le milieu anaérobique (souvent par imbibition où le dioxygène essentiel à la vie est absent) et la minéralisation. Dans cette analyse, la préservation des graines est incertaine, puisqu'aucun de ces modes de préservation n'a été observé. Il arrive parfois que le climat du Québec, avec ses gels saisonniers, permette à certains restes botaniques à l'endocarpe plus rigide de se préserver à travers le temps. Il semble que ce soit le cas pour cette étude.

Ce type de préservation est problématique dans les sédiments provenant de contextes ouverts, à l'extérieur de structures, ou encore non scellés par un ouvrage architectural. En effet, il est impossible de départager les graines archéologiques, les graines provenant de contextes archéologiques plus récents, et les graines modernes (à l'exception des graines en processus de germination), puisque dans les trois cas elles ont une allure moderne. C'est pour cette raison que la compréhension de la formation de l'assemblage archéobotanique est indispensable, afin d'éviter les biais liés à la contamination par des sédiments plus récents.

Dans ce rapport, tous les éléments botaniques trouvés ont été jugés majoritairement archéologiques. Cependant, il est important de mentionner que le mouvement vertical des sols et des sédiments fait en sorte qu'il puisse exister une contamination plus récente à l'intérieur d'un niveau stratigraphique donné, même si cette contamination est ancienne et archéologique. Un mélange de deux dépositions non contemporaines est alors observé, mais ne peut pas être discerné avec les données des analyses. Les résultats indiquent un possible mélange vertical de certains restes, mais l'interprétation des contextes n'a pas été affectée par ce biais.

Finalement, une contamination récente par les racines et les insectes a été observée. Des larves, vers et petites bestioles microscopiques (notamment des Chélicérates; figure 3) ont en effet été trouvés, parfois toujours en vie. Elles ne se préserveraient pas aussi bien sans conditions de préservation exceptionnelle.



**Figure 3 : Bestiole (possiblement un Chélicérate) dans le lot 13B204 #2.**

(Taille réelle d'environ 500 microns. Photo : Anne-Marie Faucher)

### **2.3. Échantillonnage et traitement des données**

Lors de la prise d'échantillon, il a fallu s'assurer qu'aucune contamination n'est venue affecter les sédiments et que ces derniers ont été entreposés adéquatement pour éviter le bris du matériel et la décomposition hâtive. Le traitement des échantillons est un autre processus taphonomique qui peut abîmer les restes. La flottation manuelle des sédiments (lavage par flottation) est la moins destructrice des méthodes de traitement et a peu d'effets néfastes sur la préservation des restes végétaux. Dans cette analyse, les bris potentiels liés au traitement sont considérés comme négligeables.

L'interprétation des données archéobotaniques prend donc en considération l'ensemble des processus taphonomiques qui sont survenus depuis la déposition des restes dans les sédiments, jusqu'au traitement des échantillons en laboratoire. Ces processus affectent les restes de manière différente selon les sites, les contextes et les types de restes étudiés. La compréhension de la formation de l'assemblage archéologique et du site est primordiale, afin de bien interpréter les résultats obtenus lors des analyses.

### **3. Méthodologie**

Cette section explique la méthodologie adoptée lors des analyses archéobotaniques et comprend toutes les étapes depuis le prélèvement des échantillons de sédiments sur le site archéologique jusqu'à leur analyse en laboratoire. Les calculs statistiques utilisés dans l'analyse sont également expliqués en détail pour bien saisir les objectifs remplis par chacun d'eux.

#### **3.1. Échantillonnage sur le terrain**

Lors de l'intervention archéologique de 2020, des échantillons de sédiments ont été prélevés dans la structure de latrines selon la méthode d'échantillonnage en colonne (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 79-80), c'est-à-dire au même endroit dans tous les niveaux stratigraphiques. Cette méthode permet de percevoir les changements à travers le temps dans un lieu ou une structure précise. C'est donc la méthode idéale pour cette analyse qui a comme objectif de déterminer s'il existe un changement alimentaire entre les deux occupations des latrines.

#### **3.2. Préparation des assemblages**

Les assemblages botaniques ont nécessité un traitement préalable à leur analyse. Un total de quatre échantillons a été soumis à GAIA, coopérative de travail en archéologie pour l'analyse archéobotanique. Les échantillons de sédiments ont été lavés selon une méthode adaptée de la flottation manuelle et du « *wash-over* », méthode idéale pour les contextes québécois ne provenant pas de milieux majoritairement carbonisés (White et Shelton 2015 : 99). Les volumes de sédiments traités sont de 1 litre, car ils proviennent d'une structure de latrines qui est normalement très riche en restes botaniques et dont la représentativité des principaux taxons est rapidement atteinte.

Les échantillons de sédiments ont été traités dans le Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec et le matériel botanique a été récolté à l'aide de tamis géologiques de 1 mm, 500 µm et 250 µm pour garantir l'efficacité de méthode (Pearsall 2015). Les fractions lourdes obtenues par le lavage des sédiments ont été séchées, tandis que les fractions légères contenant les graines ont été préservées dans l'eau pour éviter leur dégradation et assurer leur préservation jusqu'à leur

identification. Après l'identification, les restes botaniques ont été entreposés dans des fioles remplies d'alcool 70 % pour leur conservation à long terme.

### 3.3. Tri et identification du matériel

L'ensemble de la fraction légère provenant du lavage des échantillons de sédiments a été trié à l'aide d'un microscope à faible grossissement (10-50x). Toutes les graines ont été récupérées et les inclusions ont été notées (présence/absence) avec leur pourcentage de représentativité dans l'échantillon. Les fractions lourdes ont été triées pour recueillir d'éventuelles graines et artéfacts qui n'auraient pas flotté et observer les inclusions contenues dans les sédiments.

L'identification des graines a nécessité l'observation des caractères morphologiques diagnostiques tels que la forme, la taille, les points d'attache et la texture. L'identification a été réalisée à l'aide de la collection de référence de GAIA, d'ouvrages de référence reconnus tels que Cappers *et al.* (2006) et de la base de données Internet USDA Plant (<http://plants.usda.gov>). La taxonomie et les données écologiques des plantes suivent celles décrites dans Victorin *et al.* (2002).

Les graines de chénopode et d'amarante sont morphologiquement très semblables autant sous leur forme sauvage que cultivée. Longtemps, les archéobotanistes les ont différenciés selon des critères visuels établis. Cependant, les nouvelles études publiées en 2015 ont démontré que cette différenciation est plus difficile à observer, puisque les variations lors de la domestication des espèces sont telles que les critères utilisés pour l'identification de l'amarante rejoignent ceux du chénopode (Fritz et Nesbitt 2015 : 139-143). Pour éviter les erreurs d'interprétation entre les espèces, Fritz et Nesbitt (2015) suggèrent de combiner l'identification en un seul taxon : *Chenopodium* sp./*Amaranthus* sp. Toutefois, cette recommandation semble plus appropriée dans les sites d'Amérique latines ou des États-Unis où ces plantes sont connues comme faisant partie de l'alimentation de base de plusieurs peuples autochtones. Au Québec, la situation étant différente, la décision a été prise de distinguer ces deux genres pour ce rapport.

### 3.4. Quantification et calculs statistiques

Le dénombrement de chaque spécimen botanique (*absolute counts*) a été effectué afin de connaître la quantité exacte de fragments présents dans les assemblages archéobotaniques (Marston 2015). Ainsi, tous les fragments ou graines entières ont reçu le compte d'un spécimen jusqu'à concurrence de 500 spécimens. À partir de 500 spécimens par taxon, van der Veen et Fieller (1982) mentionnent que la représentativité du taxon est atteinte.

Cette quantification brute des données a ses limites lors de l'interprétation archéologique, comme l'a démontré Popper (1988 : 60), puisqu'elle sous-entend que le nombre de restes trouvé est représentatif du nombre utilisé et donc est fidèle à la totalité des plantes consommées ou utilisées. Comme il a été expliqué précédemment, la taphonomie entourant la préservation des restes et leur récupération dans les sédiments affecte directement le nombre de restes trouvé. Cela dit, ces mêmes données sont un point de départ essentiel à la poursuite des analyses (Pearsall 2000 : 194) et sont parfois la seule base sur laquelle l'interprétation peut être faite. C'est pourquoi le dénombrement de chaque spécimen archéobotanique a été effectué. La diversité a été utilisée pour déterminer le nombre de taxons par échantillon. Ce calcul, bien que simple et rapide, répond néanmoins à certains objectifs de cette analyse et amène un point de vue différent dans l'interprétation des résultats.

## 4. Résultats et interprétations des restes botaniques

Les résultats de l'analyse archéobotanique sont présentés dans cette section. L'interprétation suit directement la présentation des résultats pour assurer un suivi logique. Le tableau 1 indique la provenance et les détails de traitement des échantillons de sédiments à l'étude. Il s'agit d'une structure de latrines datant du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 1 : Échantillons traités et texture des sédiments.**

<i>Provenance</i>	<i>Notes de terrain</i>	<i>Texture</i>	<i>Volume traité (L)</i>
13B203	Latrines c. 1836 à 1881	Sable organique	1
13B204 #1	Latrines c. 1836 à 1881 (dessus de la couche)	Sable organique	1
13B204 #2	Latrines c. 1836 à 1881 (fond de la couche)	Sable organique	1
13B205	Humus enfoui, niveau d'occupation historique début XIX <sup>e</sup> siècle	Sable organique	1

Les inclusions observées dans les fractions lourdes et légères des échantillons sont présentées dans le tableau 2. La variété des inclusions de la fraction lourde se résume à une dominance de la présence de chaux (ou de mortier) dans les échantillons, principalement dans le lot supérieur 13B203 où il s'y trouve à raison d'environ 30 %. Le lot 13B204 #1 se distingue par sa grande quantité de bois (15 %), alors que les autres échantillons n'en possèdent pas. Le matériel végétal moderne représente entre 1 % et 5 % des inclusions de tous les échantillons, alors que des coquilles d'œufs (5 %) ont seulement été observées dans le lot 13B203. Le charbon de bois est observé en faible quantité, ne dépassant pas 1 % dans aucun échantillon. Quelques ossements d'animaux très fragmentaires ont été notés, ainsi que de minuscules fragments de verre, de vitre et de métal.

La fraction légère a permis d'observer plusieurs des mêmes inclusions que dans la fraction lourde, mais réparties différemment, ainsi que la présence de quelques inclusions supplémentaires, dont des gastéropodes, des insectes modernes dont plusieurs encore vivants, ainsi que deux

fragments de textile verdâtre dans le lot 13B203. Le textile a été récupéré dans une fiole remplie d'alcool 70 %.

**Tableau 2 : Inclusions observées lors du tri des échantillons.**

<i>Inclusions fraction lourde</i>	<i>13B203</i>	<i>13B204 #1</i>	<i>13B204 #2</i>	<i>13B205</i>
Bois		15 %		
Brique				<1 %
Charbon de bois	<1 %		<1 %	1 %
Chaux/mortier	30 %	1 %	5 %	2 %
Coquille d'œuf	5 %			
Cuivre				<1 %
Os. mamm. écru	<1 %		2 %	<1 %
Oc. mamm. calciné				<1 %
Os. poisson écru	<1 %			
Os. indéterminé		<1 %		
Métal	<1 %			
Végétal/racine/radicelle moderne	1 %	5 %	5 %	2 %
Verre	<1 %	<1 %		
Vitre			<1 %	<1 %
<i>Inclusions fraction légère</i>	<i>13B203</i>	<i>13B204 #1</i>	<i>13B204 #2</i>	<i>13B205</i>
Bois				< 1 %
Cenococcum			< 1 %	< 1 %
Charbon de bois	< 1 %	< 1 %	< 1 %	5 %
Chaux/mortier				5 %
Écaille de poisson			< 1 %	
Gastéropode	< 1 %		< 1 %	
Insecte (contamination moderne)	< 1 %	< 1 %	< 1 %	< 1 %
Os mammifère écru		< 1 %		
Os poisson écru	< 1 %	< 1 %		
Racine/végétal (contamination moderne)	5 %	15 %	15 %	25 %
Textile verdâtre	2 fragments			

Quelques cenococcums ont été observés dans les deux lots inférieurs des latrines. Les cenococcums sont des sclérotés, soit la forme hivernale du champignon *Cenococcum graniforme* (Sow.) Ferde et Winge, ubiquistes dans les environnements forestiers et sont donc associés à la présence d'arbres et d'arbustes. En effet, ils agissent comme parasites sur les racines de nombreux végétaux, mais on connaît mal les conditions environnementales propices à leur prolifération. De plus, leur morphologie est idéale pour une pénétration verticale des sédiments due à divers agents taphonomiques tels que la bioturbation, le gel et le dégel ou encore l'eau, ce qui empêche de

déterminer leur contemporanéité à un contexte archéologique particulier (Alonso et López 2005 : 218).

Malgré tout cela, les analyses archéobotaniques réalisées dans les dernières années au Québec ont démontré que la présence de cenococcums est souvent associée aux échantillons de sédiments provenant de la période préhistorique, du début du Régime français ou dans les lieux nouvellement défrichés ou encore boisés. Ils sont aussi souvent associés à une grande quantité de charbon de bois (milieux naturels incendiés). Ces observations ont, entre autres, été faites sur le site du Lieu de fondation de Montréal (GAIA 2016), sur le site Dawson (GAIA 2017) et le site du Presbytère de L'Ancienne-Lorette (GAIA 2019a).

La présence de cenococcums dans les sédiments de latrines, même en aussi petite quantité (< 1 % dans les lots 13B204 #2 et 13B205), n'est donc pas habituelle. Toutefois, elle peut s'expliquer par le fait qu'ils proviennent du niveau archéologique le plus ancien, 13B205 ou dans son interface supérieure, directement sur la roche-mère. Ce niveau, interprété comme un ancien humus enfoui ou sol d'occupation, peut très bien contenir des cenococcums associés à l'ancien environnement boisé des lieux.

Les résultats sont groupés en deux catégories, les plantes comestibles qui comprennent les taxons représentant des plantes sauvages, des plantes cultivées et des plantes à usage médicinal. Les mauvaises herbes font plutôt référence aux plantes herbacées, aux plantes rudérales et aux mauvaises herbes associées à la végétation secondaire.

#### *4.1.1. Résultats*

Les résultats de l'analyse sont présentés dans le tableau 3. Un total de 1691 restes botaniques a été dénombré selon la méthode de quantification établie (max. 500 spécimens par taxon). Un seul échantillon ne possède pas au moins 500 spécimens, le lot 13B205 (n=40). Le lot 13B204 (# 2 et #1) et le lot 13B203 en contiennent 538, 548 et 565 respectivement.

L'échantillon du lot 13B205, associé à l'humus enfoui ou au sol d'occupation avant l'utilisation des latrines, est représenté par quatre taxons, ce qui en fait un assemblage peu diversifié. Les ronces dominent l'assemblage (*Rubus* sp.) et sont probablement des framboises ou des mûres. Le sureau (*Sambucus* sp.), autre fruit local, est représenté par deux spécimens, tout comme les pépins de raisins cultivés (*Vitis vinifera* L.). Finalement, trois graines de trèfle rampant appartenant à la catégorie des mauvaises herbes ont été dénombrées.

L'échantillon #2 du lot 13B204 provient du fond du lot. Il contient huit taxons, dont un seul appartenant à la catégorie des mauvaises herbes, le pourpier (*Portulaca oleracea* L.). Les ronces dominent l'assemblage à 93 %. La seconde espèce comestible la plus dénombrée est la cerise de Pennsylvanie (*Prunus pensylvanica* L.) avec 19 spécimens (3,5 % de l'assemblage). La gadelle (*Ribes* sp.), la prune (*Prunus* sp.) et la cerise de terre (*Physalis* sp.) sont parmi les taxons identifiés dans cet échantillon.

L'échantillon #1 prélevé dans la partie supérieure de ce même lot 13B204 contient sept taxons dont un seul, le pourpier, n'appartenant pas à la catégorie des plantes comestibles. Les ronces (framboises ou mûres) dominent l'assemblage à 91 %. Des gadelles, des cerises de Pennsylvanie, ainsi que des figues (*Ficus carica* L.), des pommes ou poires (*Malus* sp./*Pyrus* sp.) et des raisins cultivés (*Vitis vinifera* L.) sont présents.

Les ronces dominent également l'assemblage botanique du lot 13B203 avec 88 % des restes identifiés. Parmi les autres plantes comestibles se trouvent entre autres la figue, la pomme ou poire, la fraise, la cerise de terre et le raisin cultivé. Des neuf taxons présents, un seul spécimen provient de la catégorie des mauvaises herbes, le chénopode (*Chenopodium* sp.). Les caractéristiques physiques du spécimen ressemblent au chou-gras (*Chenopodium album* L.).

**Tableau 3 : Identification des restes botaniques.**

<i>Taxon</i>	<i>Nom commun</i>	<i>Origine</i>	13B203	13B204 #1	13B204 #2	13B205	<b>Total</b>
<b><i>Plantes comestibles</i></b>							
<i>Ficus carica</i> L.	Figue	Europe	31	3			<b>34</b>
<i>Fragaria</i> sp.	Fraise	Indigène	2		1		<b>3</b>
<i>Malus</i> sp. / <i>Pyrus</i> sp.	Pomme ou poire	Indigène	3	7			<b>10</b>
<i>Physalis</i> sp.	Coqueret, cerise de terre	Indigène	12		1		<b>13</b>
<i>Prunus pennsylvanica</i> L.	Cerise de Pensylvanie	Indigène	1	11	19		<b>31</b>
<i>Prunus</i> sp.	Prune indéterminée	Indigène/Europe	1		3		<b>4</b>
<i>Ribes</i> sp.	Gadellier	Amérique		18	6		<b>24</b>
<i>Rubus</i> sp.	Ronce (framboise, mûre)	Indigène	500	500	500	33	<b>1533</b>
<i>Sambucus</i> sp.	Sureau	Indigène/Europe				2	<b>2</b>
<i>Vitis vinifera</i> L.	Raisin cultivé	-	14	5	2	2	<b>23</b>
<b><i>Mauvaises herbes</i></b>							
<i>Chenopodium</i> sp.	Chénopode	Indigène/Europe	1				<b>1</b>
<i>Portulaca oleracea</i> L.	Pourpier	Indigène		4	6		<b>10</b>
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant	Europe				3	<b>3</b>
<b>Total</b>			<b>565</b>	<b>548</b>	<b>538</b>	<b>40</b>	<b>1691</b>

#### 4.1.2. *Préservation et formation des assemblages*

La préservation archéologique est difficile à expliquer dans le cas présent puisqu'aucune méthode reconnue n'est présente. Cependant, il a été démontré ailleurs au Québec que le climat de la province pouvait permettre à certaines graines à l'endocarpe épais de se préserver sur une longue période. Les échantillons analysés n'ont pas été trouvés en milieu anaérobique ni en milieu imbibé, mais ces conditions ont pu être présentes durant l'utilisation des latrines.

Les résultats montrent que les restes préservés possèdent tous un endocarpe rigide, ce qui confirme l'hypothèse d'une préservation différentielle des restes botaniques. Un biais lié à la préservation est donc à prévoir au niveau des taxons identifiés. Plusieurs espèces, comme la tomate, le concombre et la courge sont des taxons fréquents dans les assemblages de latrines du XIX<sup>e</sup> siècle (ex. : GAIA 2018a). Leur absence peut donc être un biais lié à la préservation plutôt qu'à la nature du régime alimentaire des aumôniers.

La formation de l'assemblage botanique à l'intérieur des latrines provient certainement d'une série de dépositions anthropiques volontaires et naturelles accidentelles expliquée par Fuller *et al.* (2014) comme étant de type tertiaire. Les trois principales méthodes de déposition des restes botaniques décrites par Fuller *et al.* (2014) sont les suivantes :

1. Déposition primaire : les restes sont déposés in situ et font partie d'un processus de déposition direct, volontaire ou non. La déposition primaire, dans ce cas-ci, correspond probablement à une contamination des contextes par l'apport de graines par le vent, pendant ou après l'utilisation/occupation du vestige.
2. Déposition secondaire : les restes d'un seul événement ou d'une seule activité anthropique sont déposés dans un autre lieu. Par exemple, les déchets ramassés dans unâtre de foyer où la cuisson des aliments est pratiquée qui sont jetés au même endroit à l'extérieur d'un bâtiment.
3. Déposition tertiaire : les restes de plusieurs événements anthropiques sont déposés dans un autre lieu, comme un dépotoir, des latrines ou une aire de circulation.

La présence de matières fécales, de charbon de bois, de chaux, de vitre et de verre indique que les latrines n'ont pas uniquement été utilisées comme lieu d'aisance. Certains déchets y ont été jetés, bien qu'ils semblent représenter une faible proportion des rejets. De plus, les quelques mauvaises herbes observées pourraient provenir d'un apport involontaire par la bioturbation des sédiments.

#### *4.1.3. Alimentation*

Il ne suffit pas à une plante d'être comestible ou de détenir des propriétés médicinales pour déterminer qu'elle ait été utilisée en contexte d'alimentation humaine ou de médecine populaire. En effet, plusieurs arbres et arbustes produisant des fruits comestibles se trouvent naturellement dans l'environnement et près des habitations. Les animaux, surtout les oiseaux, se délectent de ces fruits et transportent les petites graines parfois sur de longues distances. Il est donc fréquent de rencontrer des contextes archéologiques où des graines comestibles sont présentes, mais dont il est impossible de faire un lien direct avec l'utilisation humaine à cause de leur faible représentativité. Dans le cas des échantillons analysés, c'est tout le contraire puisque les restes botaniques comestibles sont majoritaires et ne se composent pas uniquement de plantes présentes naturellement dans l'environnement.

Les fruits comestibles provenant du milieu local sont principalement représentés par les ronces, probablement des framboises ou des mûres. D'autres fruits sauvages locaux ont été identifiés, dont la pomme/poire et le sureau. Leur consommation a pu se faire sous forme de gelées, de tartes, de confitures ou encore comme fruits frais. Les framboises/mûres sont comestibles, mais sont également très souvent présentes dans l'environnement naturel près des lieux habités. Lorsqu'elles sont identifiées en petites quantités dans les échantillons, elles sont généralement associées au « bruit de fond » de la flore avoisinante, tout comme les graines de sureau et de cerise de Pennsylvanie. Dans ce cas-ci, leur présence dominante indique une ingestion.

Il existe quelques espèces de sureau indigènes du Québec, ainsi que le sureau noir importé d'Europe. Leur identification à l'espèce est très difficile. Le sureau noir est particulier puisque son

écorce, ses feuilles, ses baies crues, ses racines et ses tiges peuvent empoisonner les animaux et les humains. La cuisson détruit cependant la toxine et en permet l'ingestion (Cooper et Johnson 1984). Il semble que le sureau noir ait été utilisé comme plante médicinale pour guérir certains maux comme la fièvre et les infections respiratoires dans les contextes plus anciens du site (ex. : GAIA 2017). La morphologie des deux graines de sureau provenant des latrines ressemble plutôt au sureau du Canada aussi appelé sureau blanc (*Sambucus canadensis* L.). Ce dernier est très commun partout au Québec, en comparaison avec le sureau yîble (*Sambucus ebulus* L.) ou le sureau rouge (*Sambucus pubescent* L.) qui sont plutôt rare (Victorin *et al.* 2002 : 530). L'identification à l'espèce n'est cependant pas certaine avec les deux spécimens trouvés.

Les gadelles, les prunes et les cerises de Pennsylvanie possèdent un grand noyau et très peu de chair et ont pu davantage être utilisées pour la fabrication de liqueurs, de breuvages, de sirops et de gelées, plutôt que pour la dégustation de leur fruit frais. Le résultat de la préparation de ces produits est que les graines sont habituellement rejetées avec le reste des eaux usées provenant de la préparation de la nourriture et ainsi incorporées au tissu archéologique. Puisque les latrines à l'étude ne contiennent aucune trace indiquant des rejets culinaires, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'ils aient plutôt été consommés comme fruits frais ou séchés.

La présence de gabelle dans l'alimentation n'est pas commune dans les latrines du Régime français analysées ailleurs au Québec. C'est surtout chez la population anglophone que la culture du gadelier s'est répandue à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle (Fortin 1987 : 21-22). Fortin (1990 : 164) indique que l'abbé Provencher, en 1862, stipule que les gadelles et les groseilles sont utilisées comme des condiments pour déguster avec les viandes et les poissons. Il ajoute aussi que ce sont des fruits acides qui se mangent en pudding, en confiture ou encore en gelées, en sirops ou en vins. On suppose que les aumôniers au Monastère-des-Ursulines, tout comme l'abbé Provencher, ont pu avoir une consommation similaire de ces fruits.

Les données provenant des latrines font état de fruits cultivés, comme la figue, la cerise de terre et le raisin. La figue séchée était importée d'Europe ou des états du sud des États-Unis. Quelques régions du Québec cultivent le raisin, amenant ainsi une information supplémentaire sur l'approvisionnement régional sur le site. Finalement, la cerise de terre a pu être cultivée sur place.

#### 4.1.4. Environnement

Les résultats ne témoignent que très peu de l'environnement naturel sur le site. La présence de chénopode et de pourpier est très habituelle sur les sites archéologiques de la période historique, tous contextes et toutes périodes confondus. Elles sont néanmoins souvent associées à des sites où se trouvaient des jardins ou des endroits défrichés et très humides et lumineux. Elles sont souvent caractérisées comme des plantes nuisibles et envahissantes pour les cultures (jardins).

Le pourpier semble être natif d'Amérique, mais tous les historiens et archéologues n'en sont pas convaincus. Certains affirment qu'il s'agit d'une introduction européenne (Asselin *et al.* 2014 : 211-212). Néanmoins, le site botanique du Département d'Agriculture américain affirme que le pourpier est une plante indigène du Canada (Asselin *et al.* 2014 : 211). Au Québec, le pourpier a toujours été interprété comme une plante indigène poussant dans les lieux très lumineux. Sa présence archéologique est cependant toujours en provenance de contextes historiques, à tout le moins selon les données connues au Québec, ce qui donne du crédit à l'hypothèse de son origine européenne.

Les mauvaises herbes identifiées dans les échantillons sont très peu nombreuses comparativement aux espèces liées à l'alimentation. Ceci reflète une contamination principalement involontaire durant ou après l'utilisation des latrines. Lors d'une contamination de la flore naturelle après l'abandon ou la destruction d'une structure, il est attendu d'observer une augmentation de la concentration de mauvaises herbes des lots supérieurs. Les échantillons analysés ne permettent cependant pas de percevoir ce type de changement stratigraphique, ce qui pourrait indiquer que les latrines étaient bien scellées, même après leur abandon.

#### 4.1.5. Fonction et utilisation

Les résultats de l'analyse archéobotanique, tous lots confondus, témoignent d'activités de cueillette locale et d'horticulture, par exemple un jardin, ainsi que d'un réseau d'approvisionnement à deux niveaux, local et international (probablement l'Europe ou le sud des États-Unis pour les

figues). Le milieu socio-économique associé aux occupants devait être suffisamment élevé pour permettre l'achat de figues importées.

Les aumôniers semblent avoir eu une alimentation variée en ce qui a trait aux fruits. Les légumes sont moins présents, mais c'est généralement le cas puisqu'ils sont cueillis avant de monter en graines; leur absence ne reflétant donc pas la réalité. De plus, la préservation différentielle a certainement affecté les espèces comme la tomate et le concombre.

Les données archéobotaniques permettent de confirmer l'interprétation archéologique d'une structure de latrines. La matière fécale y est omniprésente et les plantes comestibles dominent l'assemblage avec plus de 90 % du nombre de restes identifiés. L'assemblage archéobotanique est composé d'un ensemble hétérogène anthropique et naturel : dépositions de matières fécales et dépositions naturelles involontaires. La proportion des inclusions des fractions lourdes et légères est minime et la présence de chaux est un lien direct vers le contrôle des odeurs provenant de la structure. Les données recueillies supposent également que l'accumulation des sédiments s'est effectuée dans un milieu relativement fermé ou scellé, puisque la flore environnante n'est presque pas représentée.

## 5. Discussion

L'objectif le plus important de cette analyse est de déterminer si les données permettent de différencier l'alimentation des deux aumôniers et de percevoir, le cas échéant, des choix alimentaires personnels. Ainsi, les données prises en considération sont celles provenant du lot le plus récent, 13B203, possiblement attribué à l'aumônier Georges-Louis Lemoine (1854-1888), ainsi que du lot 13B204 échantillons 1 et 2. Les échantillons du lot 13B204 ont été prélevés dans la partie supérieure (# 1) et inférieure (# 2) du lot.

Pour le bien de cette comparaison, trois des quatre échantillons sont considérés dans cette analyse, puisque le lot inférieur 13B205 n'est pas directement associé à l'utilisation des latrines et que le nombre de restes trouvés dans l'échantillon n'est pas concluant pour une telle analyse (n=40). Ensuite, les mauvaises herbes ont été retirées des données, puisqu'elles proviennent certainement de dépositions naturelles involontaires. Finalement, les graines de ronces étant présentes à plus de 500 spécimens dans tous les lots, elles sont également soustraites de l'étude comparative. En somme le tableau 4 présente les données utilisées pour cette discussion.

**Tableau 4 : Données archéobotaniques associées à l'alimentation des aumôniers.**

<i>Taxon</i>	<i>Nom commun</i>	<i>13B203</i>	<i>13B204 #1</i>	<i>13B204 #2</i>	<b>Total</b>
<i>Ficus carica</i> L.	Figue	31	3		<b>34</b>
<i>Fragaria</i> sp.	Fraise	2		1	<b>3</b>
<i>Malus</i> sp. / <i>Pyrus</i> sp.	Pomme ou poire	3	7		<b>10</b>
<i>Physalis</i> sp.	Coqueret, cerise de terre	12		1	<b>13</b>
<i>Prunus pensylvanica</i> L.	Cerise de Pennsylvanie	1	11	19	<b>31</b>
<i>Prunus</i> sp.	Prune indéterminée	1		3	<b>4</b>
<i>Ribes</i> sp.	Gadellier		18	6	<b>24</b>
<i>Vitis vinifera</i> L.	Raisin cultivé	14	5	2	<b>21</b>
<b>Total</b>		<b>64</b>	<b>44</b>	<b>32</b>	<b>140</b>

Les spécimens de fraise et de prune ne permettent pas de les analyser en détail étant donné leur faible nombre. De plus, les restes de fraises sont mal préservés et leur absence ou leur faible taux de récupération pourrait être attribuable aux conditions de préservation. Les prunes, au nombre de 4 fragments, se trouvent dans l'échantillon le plus ancien et dans le plus récent (tout comme la fraise d'ailleurs). Ainsi aucun changement à ce niveau ne peut être étudié.

Le graphique de la figure 4 illustre la proportion des fruits locaux, importés et cultivés à travers le temps depuis l'échantillon le plus ancien (13B204 #2) au plus récent (13B203). On observe des différences entre les trois échantillons. La diversité alimentaire s'accroît avec le temps. Les petites cerises de Pennsylvanie présentes en grande quantité dans l'échantillon 13B204 #2 voient leur proportion diminuer avec le temps au profit de l'arrivée de nouvelles espèces, comme la figue et la pomme/poire. L'échantillon 13B204 #1 suggère ainsi le début de l'apport de produits importés, mais également une distribution plus équilibrée des espèces végétales. La figue ayant déjà été trouvée sur le site durant le Régime français (GAIA 2012), il n'est pas possible de bien interpréter sa présence ou son absence dans les échantillons. Il est à noter que les graines de figes trouvées dans les latrines sont très mal préservées et un biais de sous-représentation est possible.

La consommation de gadelles semble plus importante que dans le lot 13B204 #2. Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est d'ailleurs une période où ce fruit était très important dans l'alimentation, non seulement tel qu'il est proposé par l'abbé Provencher (Fortin 1990 : 164), mais également dans ce qui a été découvert archéologiquement (ex. : GAIA 2018a, 2018b, 2019b). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les analyses archéobotaniques ont démontré un changement alimentaire menant à l'abandon de ce fruit au profit d'un apport plus prononcé vers la tomate, le concombre et d'autres fruits et légumes cultivés (GAIA 2018a).

Le lot 13B203, quant à lui, démontre une préférence alimentaire pour les espèces cultivées, comme la figue, la cerise de terre et le raisin, ce qui pourrait correspondre à une occupation tardive du XIX<sup>e</sup> siècle. Les autres espèces sont présentes en faible quantité, voire semblent avoir disparu de l'alimentation, comme la gadelle. Ce type de changement alimentaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a été observé ailleurs au Québec (GAIA 2018a) et ne serait pas nécessairement lié à l'alimentation en contexte religieux.

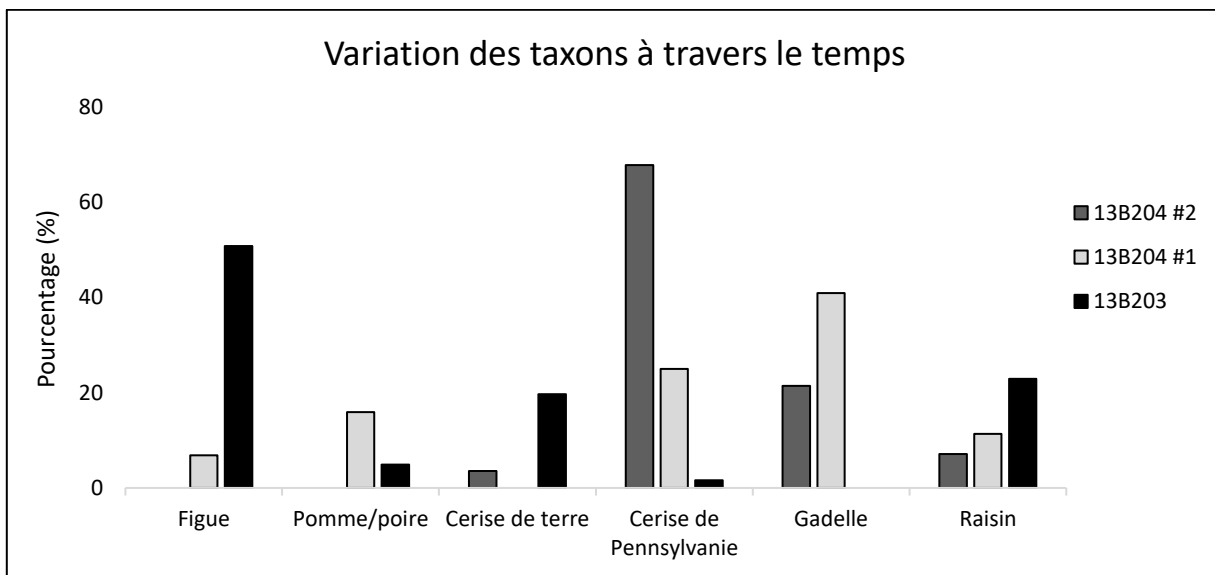


Figure 4 : Évolution de la consommation de fruits.

Est-ce que les changements observés stratigraphiquement indiquent nécessairement un changement d'utilisateur des latrines? Les données archéobotaniques ne peuvent pas le confirmer avec certitude. L'échantillon 13B204 #1 semble à la fois contenir des indices correspondant à une utilisation ancienne et plus récente. Est-ce que le changement perçu ailleurs au Québec dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est aussi perceptible dans les échantillons analysés dans le cadre de cette étude? Fort probablement.

D'autres questions demeurent, à savoir si les latrines ont été vidées de leur contenu pendant ou après leur utilisation. C'est possible et cela pourrait expliquer le certain mélange de contenu du lot 13B205 #1. Cependant, aucune preuve archéobotanique ne mène vers cette interprétation.

## 6. Conclusion et recommandations

Les analyses archéobotaniques effectuées dans cette étude des latrines de l'aumônier ont permis de remplir les cinq objectifs proposés. D'abord, il a fallu déterminer si la nature des sédiments était propice à la préservation archéobotanique. Il est apparu que la nature des sédiments avait permis une préservation différentielle des restes végétaux, avec une prédisposition pour les graines à l'endocarpe rigide et plutôt épais. L'identification des restes botaniques a été réalisée au plus petit niveau taxonomique, mais plusieurs taxons n'ont tout de même pas pu être identifiés à l'espèce.

Les données archéobotaniques concordent avec l'interprétation des lots durant l'intervention archéologique. Certains éléments nouveaux sont tout de même venus raffiner quelques hypothèses, notamment en ce qui a trait à la nature et à la fonction du lot 13B205. Les analyses ont aussi permis de constater que les latrines étaient certainement dans une structure fermée ou scellée, de manière à ce que la contamination extérieure soit quasi absente.

Un des objectifs était d'approfondir les connaissances sur les pratiques alimentaires des aumôniers Maguire et Lemoine. Cet objectif a été atteint en partie, alors que les restes botaniques ont effectivement permis de documenter la consommation des plantes locales, importées et cultivées, et ce, à travers le temps. Cependant, il n'a pas été possible d'observer un changement alimentaire net interprété comme un changement d'utilisateur des latrines. Nonobstant cette situation, les données botaniques préservées dans les latrines démontrent que les aumôniers ne semblent pas avoir eu une consommation végétale très différente de la population générale. Si des différences existent, elles sont probablement davantage visibles dans les assemblages zooarchéologiques. En effet, il est attendu que l'alimentation des religieux comprend moins de viande et plus de poisson que la population urbaine.

La poursuite de l'analyse des échantillons botaniques des latrines n'est pas recommandée. Cependant, le potentiel archéobotanique du site a été confirmé à trois reprises dans la dernière décennie, ce qui permet de recommander davantage d'analyses si d'autres interventions

archéologiques devaient y avoir lieu. Une stratégie d'échantillonnage et un budget d'analyse archéobotanique seraient à prévoir.

## Bibliographie

- Alonso, N. et López, D. 2005. Esclerocios de *Cenococcum geophilum* Fr. en yacimientos protohistóricos del nordeste peninsular. . *Avances en arqueometría* 6: 213-221.
- Asselin, A., Cayouette, J. et Mathieu, J. 2014. *Curieuses histoires de plantes du Canada, tome 1*. Sillery: Septentrion.
- Cappers, R. T. J. 1993. Seed dispersal by water: a contribution to the interpretation of seed assemblages. *Vegetation History and Archaeobotany* 2: 173-186.
- Cappers, R. T. J., Bekker, R. M. et Jans, J. E. A. 2006. *Digitale zadenatlas van Nederland / digital seed atlas of the Netherlands*. Groningen: Barkhuis and Groningen University Library.
- Cooper, M. R. et Johnson, A. W. 1984. *Poisonous plants in Britain and their effects on animals and man*. Londres: Her Majesty's Stationery Office.
- D'Alpoim Guedes, J. et Spengler, R. 2015. Sampling Strategies in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 77-94 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Faucher, A.-M. 2012. *Analyses des macrorestes végétaux sur le site du Monastère des Ursulines-de-Québec, CeEt-37*. Québec. Rapport remis à la Ville de Québec.
- Fortin, C. 1987. *Les macrorestes végétaux des latrines de la cour sud-est du Château Saint-Louis, Québec*. Québec. Rapport inédit soumis à Environnement Canada, Parcs Canada.
- Fortin, C. 1990. Des graines d'histoire, pp. 157-165 dans P. Beudet (dir.), *Les dessous de la Terrasse à Québec*. Sillery: Septentrion.
- Fritz, G. et Nesbitt, M. 2015. Laboratory Analysis and Identification of Plant Macroremains, pp. 115-145 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Fuller, D. Q., Stevens, C. et McClatchie, M. 2014. Routine activities, tertiary refuse and labor organization: Social inference from everyday archaeobotany, pp. 174-217 dans M. Madella et M. Savard (dir.), *Ancient Plants and People. Contemporary Trends in Archaeobotany*. Tuscon: University of Arizona Press.
- GAIA. 2018a. *Rapport d'analyses archéobotanique et archéontomologique des sites BiFj-118 et BiFj-119, Montréal*. Québec. GAIA, coopérative de travail en archéologie, Rapport non publié.
- GAIA. 2018b. *Rapport d'analyse archéobotanique, site du Pont Gonin (BbFb-15), Saint-Jean-sur-Richelieu*. Québec. GAIA, coopérative de travail en archéologie, Rapport non publié.

- GAIA. 2019a. *Fonilles archéologiques sur le site du Presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Volume I : Rapport* Québec. GAIA, coopérative de travail en archéologie. Rapport non publié.
- GAIA. 2019b. *Rapport d'analyse archéobotanique du site du Bassin William (BiFj-141), Montréal*. Québec. GAIA, coopérative de travail en archéologie, Rapport non publié.
- Gallagher, D. E. 2015. Formation Processes of the Macrobotanical Record, pp. 19-34 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Lee, G.-A. 2012. Taphonomy and sample size estimation in paleoethnobotany. *Journal of Archaeological Science* 39: 648-655.
- Marston, J. M. 2015. Ratios and Simple Statistics in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 163-179 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.
- Minnis, P. E. 1981. Seeds in Archaeological Sites: Sources and Some Interpretative Problems. *American Antiquity* 46(1): 143-152.
- Pearsall, D. M. 2000. *Palaeoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 2<sup>e</sup> édition. San Diego : Academic Press.
- Pearsall, D. M. 2015. *Paleoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 3<sup>e</sup> édition. Walnut Creek : Left Coast Press.
- Popper, V. S. 1988. Selecting Quantitative Measurements in Paleoethnobotany, pp. 53-71 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany: Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Prehistoric Archaeology and Ecology Series. Chicago: University of Chicago Press.
- Théry-Parisot, I., Chabal, L. et Chrzavzez, J. 2010. Anthracology and taphonomy, from wood gathering to charcoal analysis. A review of the taphonomic processes modifying charcoal assemblages, in archaeological contexts. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 291: 142-153.
- van der Veen, M. et Fieller, N. 1982. Sampling Seeds. *Journal of Archaeological Science* 9(3): 287-298.
- Victorin, É. C., Rouleau, E., Frère Alexandre, É. C., Brouillet, L., Hay, S. G., Goulet, I., Blondeau, M., Cayouette, J. et Labrecque, J., (Dir.). 2002. *Flore laurentienne*. 3<sup>e</sup> édition. Boucherville: Gaëtan Morin.
- White, C. E. et Shelton, C. P. 2015. Recovering Macrobotanical Remains, pp. 95-114 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder: University Press of Colorado.